

Je voulais juste que ça s'arrête

Jacqueline Sauvage

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

JACQUELINE SAUVAGE

Je voulais juste
que ça s'arrête

« *C'était lui
ou nous* »

fayard



Jacqueline Sauvage

Je voulais juste
que ça s'arrête

Fayard

*À mon fils, Pascal,
À mes filles,
À toutes les victimes de violences.*

Préface

Lorsque Jacqueline Sauvage nous a confié la défense de ses intérêts en appel, nous avions déjà eu connaissance des faits qui lui étaient reprochés et du verdict qui avait été rendu par la cour d'assises d'Orléans. Sollicitées par les médias, qui tentaient de faire le rapprochement avec l'acquittement en 2012 d'une de nos clientes, Alexandra Lange, nous avons exprimé notre indignation sur le fait que les femmes victimes de violences n'étaient toujours pas reconnues dans leur souffrance.

Aussi, c'est avec une certaine émotion que nous nous sommes rendues à la maison d'arrêt de Saran pour cette première rencontre.

Ce 19 février 2015, il faisait froid et humide dans le parloir de la prison. Cela faisait déjà plus d'une demi-heure que nous attendions notre cliente, que nous ne connaissions pas encore. Tendues et inquiètes comme pour toutes les premières fois, nous avons essayé de l'imaginer telle que nous l'avaient décrite ses trois filles : une femme qui avait tué leur père de trois coups de fusil de chasse, mais une femme de plus de soixante ans battue pendant près de cinquante ans par son mari violent, et surtout une mère qui, pour elles, le soir du drame, n'avait pas d'autre choix.

Des bruits de pas dans le couloir, une certaine agitation à l'extérieur, un gardien a ouvert la porte du parloir, c'était elle : Jacqueline Sauvage, une toute petite femme aux cheveux gris ramassés en chignon bas, aux yeux bleu pâle, cachés derrière de petites lunettes aux branches métalliques.

Nous sommes revenues régulièrement la voir pendant toute l'année 2015 et c'est au fil des heures, des jours et des mois que celle qui ne parlait pas ou peu a commencé à se livrer.

Comment cette femme « calme », « gentille », « qui supportait tout », qui aimait la nature et ses animaux, avait-elle pu commettre

un acte aussi fou ?

Parce qu'elle était prisonnière de la situation ? Qu'elle vivait l'enfer ? Et qu'elle a cru mourir ?

Lorsque nous avons eu connaissance des dates d'audiences devant la cour d'appel de Blois, nous étions persuadées que Jacqueline Sauvage était prête à s'exprimer, à enfin s'expliquer. Mais nous n'avions pas assez mesuré l'impact et la violence des débats de ces assises.

Jacqueline Sauvage ne put se faire entendre, butant sur les questions les plus simples et paraissant confuse et contradictoire dans ses propos.

Alors même qu'il était évident qu'elle avait été exposée à un péril vital dans un état de stress extrême, elle ne put faire comprendre au jury qu'elle s'était protégée contre une agression extrêmement violente pour avoir une chance de rester en vie.

Le choix de plaider la légitime défense de Jacqueline au moment des faits s'était imposé au fur et à mesure de notre analyse du dossier, qui démontrait clairement que le geste fatal de cette femme n'était autre qu'un acte de survie.

Elle aussi s'était défendue pour ne pas mourir, tout comme Alexandra Lange, dont nous avons assuré la défense devant la cour d'assises de Douai et qui fut acquittée du meurtre de son mari violent le 23 mars 2012. Cependant, dans cette dernière affaire qui avait défrayé la chronique, Alexandra avait bénéficié de la clémence du jury, car, contre toute attente, l'avocat général, Luc Frémot, qui représentait la société, s'était rangé à nos côtés pour solliciter l'acquittement. La société, qui n'avait jamais protégé cette femme et l'avait laissée seule dans son enfer conjugal, ne pouvait légitimement la condamner...

Cependant, dans l'affaire Sauvage, nous savions que nous devons pousser le curseur encore plus loin : nous devons arriver à convaincre les jurés – dont l'appréciation est en théorie souveraine – afin qu'ils repoussent les limites d'une définition trop archaïque et traditionnelle de la légitime défense telle qu'inscrite dans le Code pénal français.

En effet, l'article 122-5 de notre Code définit la légitime défense de la façon suivante : « N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la

nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte. »

Dans les faits, si l'agression de Jacqueline Sauvage par Norbert Marot, le soir du drame, était non contestable (certificats médicaux avec incapacité temporaire de travail), ce sont les critères de concomitance et de proportionnalité de l'acte de défense que l'avocat général a rejetés dans le cadre de ses réquisitions.

Pourtant, la loi n'exige pas que la réaction à l'acte d'agression soit effectuée « en même temps », mais seulement « dans le même temps » : la nuance est importante. Or, c'est exactement ce qui s'est passé le soir du drame puisqu'il fut démontré devant la cour d'assises de Blois que Jacqueline Sauvage avait mis seulement quelques minutes après son agression pour se saisir de l'arme du crime. En effet, elle avait été réveillée et agressée par Norbert Marot vers 19 h 15, et la mort de ce dernier était intervenue, selon le rapport d'autopsie, dans le quart d'heure qui avait suivi.

Par ailleurs, la question de la proportionnalité devait-elle se poser dans ce contexte ? En effet, nous sommes bien loin de la définition traditionnelle de la légitime défense envisagée par le législateur lorsqu'il a rédigé cet article 122-5 du Code pénal. Ce dernier s'était à l'époque fondé sur des cas de violence impliquant une confrontation physique entre deux hommes, de poids, de taille et de force similaires, qui ne se connaissaient pas.

Dans l'affaire Sauvage, le contexte était très différent : Norbert Marot était un homme très robuste, d'une centaine de kilos, un chasseur très agressif et alcoolisé. À l'inverse, Jacqueline est une femme de corpulence frêle, d'une cinquantaine de kilos, terrorisée et sous l'emprise de cet homme avec cinquante ans derrière elle de sévices multiples. En réalité, il y a toujours, dans un contexte de violences conjugales, une disproportion flagrante du rapport de force existant entre les protagonistes. Comme Jacqueline Sauvage, Alexandra Lange était armée lorsqu'elle s'était défendue. Leurs deux agresseurs ne l'étaient pas. On pourrait presque alors affirmer que « l'arme » avait rétabli l'équilibre des forces...

Enfin, pour tous ceux qui s'offusquent du fait que Norbert Marot était de dos lorsque Jacqueline Sauvage avait tiré, nous osons leur répondre que cela a été sa chance de survie, car, s'il lui avait fait face, elle aurait été à sa merci et on l'aurait sans doute retrouvée sur une table d'autopsie.

Alors oui, nous avons plaidé la légitime défense de Jacqueline en insistant sur le fait que l'état psychologique particulier de cette femme au moment des faits devait être pris en considération. Aux termes de l'arrêt Lavalée en 1990, il y a déjà plus de vingt ans, le Canada devait tenir compte dans l'appréciation de la réaction d'une femme face à une agression de son état psychique, en mettant en exergue l'existence d'un « syndrome de femme battue » : lorsque chaque jour de sa vie plane au-dessus de la tête d'une femme violentée une menace de mort quasi permanente, alors l'état de légitime défense est permanent.

Il faut savoir aujourd'hui que, dans le Code criminel canadien, la définition de la légitime défense prend en compte à la fois les caractères physiques des protagonistes (poids, taille, sexe), mais également les rapports de violence antérieurs entre ces derniers. Il nous semblait donc possible de faire bouger les lignes : une femme confrontée à une expérience de mort imminente dans des circonstances exceptionnelles de violences conjugales devrait bénéficier d'une clémence tout aussi exceptionnelle.

Encore une fois, Jacqueline Sauvage ne s'était pas vengée d'une agression, mais protégée des violences qu'elle subissait et des menaces de mort qui étaient proférées à son encontre et à l'encontre de ses enfants.

Ce soir-là... il voulait l'empêcher de partir, avait caché ses clefs de voiture, sa carte de crédit, il n'avait pas le même regard que d'habitude... Elle se sentait en danger et pensait mourir ! Toutefois, durant l'audience, il lui sera reproché : les sentiments ambivalents (d'amour et de terreur) qu'elle entretenait à l'égard de son mari, le fait qu'elle n'ait jamais déposé plainte (seulement 15 % des femmes victimes de violences osent le faire), et surtout qu'elle ne soit pas partie sans réagir aux violences subies pendant si longtemps...

La cour ne semblait pas entendre les explications sur ses tentatives de suicide, ses départs afin de trouver refuge auprès de ses filles pour échapper à sa vie de prisonnière, à l'enfer. De même, la cour n'a pas compris ses retours forcés sous la menace de son mari, qui la rattrapait en la poursuivant avec un fusil.

L'impact psychologique traumatique qui l'a conduite à commettre cet acte fou a été très peu évoqué. Les experts désignés par la cour n'ont pas eu la décence de venir à l'audience pour donner des éclaircissements tant sur la notion d'emprise que sur les conséquences post-traumatiques d'une victime ayant subi des

violences pendant quarante-sept ans. De même, l'avocat général, dans son réquisitoire, au travers d'affirmations erronées, a fait croire au jury qu'elle sortirait très rapidement... au mois de janvier 2017, quelle que soit la peine prononcée.

Après cinq heures de délibération, le couperet est tombé : dix ans d'emprisonnement. Nous étions sidérées, Jacqueline effondrée. Elle qui était si confiante lors de la suspension d'audience est repartie menottée et sanglotant... Nous nous sommes réfugiées dans notre hôtel, sans ressort, dans l'incompréhension la plus totale, et sommes restées éveillées toute la nuit, à refaire le procès.

Son appel au secours n'avait pas été entendu. Les témoignages de ses filles, de ses voisins, qui avaient tous la certitude qu'il arriverait un jour ou l'autre un drame, en pensant : « C'est le Marot qui tuera Jacqueline », n'ont pas fait pencher la balance dans le bon sens. Le verdict n'a pas pris en compte la mesure de l'enfer vécu au quotidien par Jacqueline.

Nous n'étions pas les seules dans cet état d'esprit... Très rapidement, sur les réseaux sociaux, des pétitions se sont mises en place pour clamer haut et fort leur désapprobation, des manifestations ont eu lieu pour soutenir Jacqueline Sauvage et demander sa libération.

Les artistes, sous l'égide d'un comité de soutien présidé par Éva Darlan, des femmes et des hommes politiques, de toutes opinions, ont également été présents. Nous avons, bien sûr, encadré ce mouvement extraordinaire, né du cœur même de la société civile, en portant la demande de grâce des filles de Jacqueline Sauvage auprès du président de la République.

François Hollande a voulu comprendre ce qui avait pu provoquer un tel émoi chez les Français. Il nous a reçues au mois de janvier 2016, accompagnées des trois filles de Jacqueline Sauvage, et a pris le temps de nous écouter l'une après l'autre avec bienveillance et émotion.

Le 31 janvier 2016, le président de la République a décidé d'accorder à Jacqueline Sauvage une grâce présidentielle partielle, en faisant sauter le verrou de la peine de sûreté de cinq ans qui accompagne nécessairement toute peine supérieure ou égale à dix ans.

Cette décision, tout en ménageant l'institution judiciaire, autorisait Jacqueline à solliciter immédiatement une libération conditionnelle, pour lui permettre de sortir retrouver sa famille

avant l'été 2016.

Très rapidement, le 8 février 2016, elle a été transférée de la maison d'arrêt de Saran vers le centre de détention de Réau afin d'effectuer un stage de six semaines, pour évaluer son état tant physique que psychologique, permettant d'appréhender au mieux l'impact d'une libération.

Toutefois, l'audience devant le tribunal d'application des peines n'a été fixée que le 22 juillet 2016, le rapport d'un des experts n'ayant pas été déposé dans les délais prévus.

Cette audience tant attendue a été très difficile. En réalité, ce fut un troisième procès. Mêmes questions, mêmes doutes, démontrant l'incompréhension du phénomène des violences conjugales : Pourquoi n'avoir pas choisi une autre issue ? Un autre moyen pour vous en sortir ? Vous dites que vous n'avez pas eu l'intention de tuer votre mari, alors comment expliquez-vous que vous lui ayez tiré trois balles dans le dos ?

Face à une dizaine de personnes (magistrats, président et assesseurs, procureur, directeur de services pénitentiaires, stagiaires), Jacqueline Sauvage était déstabilisée et a eu énormément de difficultés à exprimer ses émotions, utilisant des mots maladroits qui furent mal interprétés.

Nous-mêmes avons eu le sentiment de plaider sans être écoutées, alors que pourtant les conclusions expertales s'avéraient positives dans leur ensemble. Si la commission pluridisciplinaire de sûreté avait émis un avis défavorable, le ministère public avait donné un avis favorable quant à la libération de Jacqueline Sauvage. De même, l'administration pénitentiaire était très favorable à sa libération, compte tenu de son comportement correct et respectueux en détention. Enfin, toutes les conditions nécessaires à sa réinsertion sociale étaient réunies, et la partie civile intégralement indemnisée.

C'est pourquoi à la lecture du jugement en date du 22 août 2016 nous avons ressenti tout à la fois de l'incompréhension, de la déception et de la colère.

Le tribunal d'application des peines a estimé « qu'un effort réel d'introspection et de remise en question personnelle apparaissait nécessaire pour permettre une prise de conscience », que « l'importante médiatisation rendait difficile une authentique démarche de réflexion – car elle était encouragée à se cantonner

dans un positionnement exclusif de “victime”. En outre, il a indiqué « qu’elle devait s’interroger sur sa part de responsabilité dans le fonctionnement pathologique de son couple... » et que « le domicile de sa fille » – chez qui elle souhaitait être hébergée – « ne se situait qu’à quelques kilomètres des faits, et compte tenu des soutiens dont elle bénéficiait, risquerait de la maintenir dans une position victimaire... ».

Jacqueline Sauvage et sa famille étaient en état de sidération. Et nous avons immédiatement conseillé à notre cliente d’interjeter appel, ce qui a permis au procureur de la République d’interjeter un appel incident.

Mais, abattue et désespérée par cet acharnement judiciaire, Jacqueline se désistera de son appel. Nous avons craint le pire, cette dernière nous ayant confié « ne plus vouloir continuer à se battre »...

Une dernière fois, nous la persuaderons de tenter un appel, en insistant sur cette dernière chance de nous faire entendre devant une autre juridiction. Et décidons alors, afin de tenir compte des reproches qui avaient été faits par le tribunal d’application des peines, de ne plus répondre aux sollicitations des médias d’un commun accord avec le comité de soutien présidé par Éva Darlan, et de modifier son lieu d’hébergement, qui sera fixé au domicile d’une de ses filles dans la région parisienne, très éloigné du lieu du crime.

Le 27 octobre 2016, une fois encore, lors de l’audience devant la cour d’appel, l’interrogatoire de Jacqueline sera très difficile. Même hostilité, mêmes questions, mêmes réponses mal assurées...

Le 24 novembre 2016, la cour d’appel refuse la libération. Pour justifier cette décision, la cour reprend comme en écho les mêmes arguments que ceux du tribunal d’application des peines de Melun : « La réflexion demeure pauvre et limitée, puisqu’elle peine encore à ce jour à accéder à un réel et authentique sentiment de culpabilité », et « elle ne réfléchit pas suffisamment sur son crime et ne s’interroge pas sur la place qu’elle prenait dans le fonctionnement pathologique de son couple ».

Cependant, comment peut-on mesurer l’état de réflexion d’un(e) condamné(e) sur l’acte commis ? Comment peut-on accéder à un authentique sentiment de culpabilité ? Comment reprocher à

Jacqueline sa position victimaire, alors qu'elle a subi quarante-sept ans de violences morales et physiques, que son fils s'est suicidé compte tenu du climat terrifiant que son père avait instauré dans la famille et que ses filles avaient été abusées et violées par ce dernier ? Comment notre cliente pouvait-elle faire comprendre « avec ses mots à elle » qu'elle n'avait jamais eu l'intention de tuer son mari et que, même si son acte était « horrible », elle ne parvenait pas à se sentir coupable dans de telles circonstances ?

Cette décision contestable n'a aucunement pris en compte le fait que Jacqueline Sauvage n'était pas une menace pour la société, et ce d'autant qu'elle ne présentait aucune potentialité de récidive et que, même si elle avait été libérée, elle l'aurait été avec l'obligation de porter un bracelet électronique.

Les filles de notre cliente n'avaient plus qu'un seul espoir, se tourner une fois encore vers François Hollande, afin de solliciter la grâce totale. L'espoir était grand, l'incertitude aussi, mais, nous cinq, qui avons été reçues à l'Élysée, savions aussi que, au-delà de sa fonction de président, l'homme ne pouvait se dédire.

Le 28 décembre 2016, le lendemain du jour de son anniversaire, Jacqueline Sauvage recevra le plus beau cadeau de sa vie : le décret de la grâce totale est publié, précisant que « la place de madame Sauvage n'est plus aujourd'hui en prison, mais auprès de sa famille ».

Jacqueline Sauvage est sortie de la maison d'arrêt de Réau deux heures après l'annonce de la grâce, et sa première pensée fut de remercier la France entière et le président de la République.

Alors qu'elle interviendra pour la première fois depuis sa libération sur le plateau de France 2, utilisant des « mots maladroits » pour certains, « choquants » pour d'autres, elle s'exprimera et dira devant la France entière : « Je ne suis pas du tout coupable », sans avoir eu le temps d'ajouter : « Je l'ai tué, car je n'ai pas eu d'autre choix ! »

Jacqueline Sauvage est libre désormais mais la grâce présidentielle qui lui a été accordée n'efface pas sa condamnation à dix ans de prison, laquelle reste inscrite sur son casier judiciaire. Elle est pour toujours coupable d'avoir tué un homme, son mari et le père de ses enfants.

Notre défense, si critiquée dans l'affaire Sauvage, a permis de manière incontestable d'alerter la société sur le fléau des violences conjugales, encore trop minimisé, mal appréhendé, et la nécessité d'une redéfinition législative de la légitime défense en prenant en considération l'existence d'un contexte de violences répétées.

Les violences conjugales ne sont pas une fatalité, et nous toutes, nous tous, avons une responsabilité collective, afin de mettre en œuvre l'ensemble des moyens, sociétaux, politiques et juridiques, pour exterminer ce fléau...

Nathalie TOMASINI &
Janine BONAGGIUNTA
Avocates au barreau de Paris

13 septembre 2012

Premier jour de prison

J'ai terriblement mal à la tête. De l'index et du majeur, j'appuie fort sur mes tempes, j'effectue des petits mouvements circulaires. J'aimerais bloquer les pulsations de mon sang. Comme s'il se coagulait dans mon crâne pour ne plus réchauffer les mains qui ont armé le fusil Beretta, les pieds qui m'ont menée jusqu'à la terrasse de notre maison, lundi dernier, le 10 septembre 2012. Jusqu'à la chaise en plastique blanc sur laquelle, assis, il cuvait son whisky.

« Il », c'était mon mari. Norbert Marot.

Je suis veuve depuis trois jours et, ce jeudi matin, je me réveille pour la première fois en prison, à Orléans. Numéro d'écrou 26 625.

Ici, je serai Jacqueline Sauvage. C'en est fini de « la Marot » ; elle a vécu, elle n'est plus. Je reprends mon nom de jeune fille après quarante-sept ans d'union en dents de scie, la lame contre la gorge. J'ai été si souvent blessée dans ma chair.

Le seul bonheur de mon mariage se résume à la naissance de mes enfants. C'est à eux que je pense en cet instant. À mes trois grandes filles qui pleurent, et à leur frère mort. Mon seul fils s'est pendu samedi.

Je suis veuve depuis lundi soir et, par l'un de ces abominables coups du sort que nous réserve parfois l'existence, je suis aussi la mère d'un fils qui s'est suicidé.

Samedi dernier, nous étions six. Nous ne sommes plus que quatre.

*

Dans ma tête, il y a un bruit d'enfer. Des trois étages de coursives bordées de rambardes métalliques me parviennent des cris, le couinement de roulettes des chariots que l'on pousse sur le sol, le cliquetis des clés qui s'entrechoquent autour de leur anneau, les rappels à l'ordre des surveillants.

Des sons qui me pincent pour me rappeler à la réalité. Je ferme les

paupières pour tenter de la fuir. Mais je n'y parviens pas. À l'intérieur de mes yeux clos, comme un arrêt sur image, le visage de mon fils.

Pascal que j'ai tant aimé, que j'aime tant. La chair de ma chair. Je n'ai pas eu le temps de lui dire au revoir, de lui dire que, peut-être, j'allais enfin pouvoir me sauver, les sauver.

Des larmes coulent sur mes joues. Trois jours que je pleure sans m'arrêter. Mon fils. Mon ventre d'un coup se serre. Le chagrin pénètre dans mes entrailles. La faute, aussi, de n'avoir pas su empêcher l'horreur. Qu'y a-t-il de pire pour une mère que de perdre un enfant ?

Un bruit plus fort dans une cellule voisine me force à ouvrir les yeux. Des murs gris et sales partout autour de moi. Je suis en prison.

Hier, quand les gendarmes m'y ont abandonnée à 23 heures, les gardiennes m'ont demandé de me mettre nue. Je me suis déshabillée sans parler. Ils auraient pu me demander de faire n'importe quoi, j'aurais tout accepté. Je ne pensais qu'à mon fils, me contentant d'obéir machinalement et de retirer un à un mes vêtements. Depuis que l'on m'a annoncé la mort de Pascal, plus rien n'a d'importance, plus rien ne compte. Je ne suis plus. J'aimerais disparaître, m'enfoncer dans le sol pour ne plus jamais ressortir. Ne plus penser, ne plus voir, ne plus pleurer, ne plus sentir cette douleur insoutenable dans mes tripes.

Je ne réfléchis plus. J'exécute. Mes pensées tout entières sont à lui, à lui seul et à cette boule au ventre qui me brûle les entrailles.

Je me suis dépouillée de ces habits que je porte depuis trois jours. Ces vêtements que j'ai innocemment enfilés lundi matin sans savoir qu'ils seraient associés à cette journée dramatique, à la fin de ma vie. Je suis contente qu'on me les prenne. J'aimerais les brûler moi-même, comme s'ils y étaient pour quelque chose...

On m'a remis un petit paquet avec le nécessaire. Puis on m'a montré ma cellule : neuf mètres carrés verrouillés par une épaisse porte de métal. Je comprends à peine ce qu'on me dit. Je distingue à peine les formes et les couleurs derrière les larmes qui coulent en permanence de mes yeux. Je ne contrôle plus rien. Mais ai-je déjà contrôlé quoi que ce soit ? Moi qui pensais faire au mieux pour les protéger, pour

contenir sa colère. Faire barrage, anticiper, reconnaître le moindre signal pour les protéger, me protéger. Deviner quand le coup va partir, contracter mes muscles, protéger mon visage, le laisser faire pour que ça s'arrête plus vite, pour qu'il ne s'en prenne pas aux enfants. Savoir à son pas, au grincement de l'escalier, que la nuit va être longue, douloureuse, me réfugier déjà ailleurs dans un recoin de mon cerveau, un endroit qu'il ne pourra pas atteindre malgré les injures, l'humiliation et la douleur.

J'aurais dû mourir, j'aurais préféré mourir que de survivre à la mort de mon petit. Mais comment aurais-je pu laisser si longtemps ma famille en proie à ce monstre ?

J'ai si mal. Plus mal encore qu'après les coups, quand je rampais jusqu'à la salle de bains, attendant qu'il s'en aille, sa colère assouvie temporairement.

*

Mon baluchon dans les mains, je suis incapable de bouger. Une femme est là, dans la cellule. Les gardiennes m'aident à faire mon lit. Je suis immobile, glacée. J'entends à peine la porte se refermer derrière moi. Ma codétenue me regarde. Il me semble avoir entendu les gardiennes lui demander de faire attention à moi, lui dire que je pourrais « me faire du mal ».

Mais je ne vois personne, ni les dames qui s'en vont, ni ma compagne de cellule qui se rallonge sur son lit. Je veux rester seule avec mon chagrin. Avec le souvenir de mon fils. Un étau me comprime la poitrine, les côtes. Mon souffle devient plus court. Je ne parviens plus à respirer.

Plantée au milieu de la pièce, le cœur broyé, il a fallu que je touche les murs, l'évier, la porte. Il a fallu que mon corps me dise : « Oui, c'est là que tu es maintenant. Oui, c'est ça qu'il s'est passé. » Je ne pouvais pas y croire.

Mon mari, le drame, mon fils.

On m'a donné du Stilnox pour que je dorme. Je prends ce médicament depuis des années.

Parfois, quand mon mari se déchaînait, j'en avalais deux ou trois pour sombrer dans l'oubli. Là, je n'ai eu droit qu'à un comprimé et je n'ai pas fermé l'œil. J'ai fixé le plafond toute la nuit, revoyant la scène

des centaines, des milliers de fois. La chambre, les coups, le fusil, son corps lourd et puissant, la terrasse. C'est là qu'il est tombé lundi 10, vers 19 h 15.

Ce jour-là, il avait juré de tous nous éliminer : « Je vais te crever ! Je vais crever tes gosses ! » Ce jour-là, il m'avait frappée. Un poing dans la lèvre. Ce jour-là, il m'avait courcée comme un animal apeuré dans la maison. Ce n'était pourtant pas la première fois, ni la centième. Une scène si routinière, une violence si fréquente. La peur. La douleur. La honte. Encore et toujours. Une fois, dix fois, cent fois.

Ce fut sans doute la fois de trop. Pourquoi ? Comment ? Je ne sais pas. D'habitude, je me contentais d'attendre que ça passe. De me faire petite, d'oublier, de me mettre en mode survie.

Ce jour-là, ce fut différent. Une lueur encore inconnue dans ses yeux, une intonation particulière dans sa voix, dans ses cris. J'ai vu mes enfants morts.

Une minute plus tôt, après m'avoir traquée dans la maison, il était avachi sur le fauteuil, dans son maillot de corps blanc et son pantalon kaki, un bras pendant, l'autre accoudé sur la table blanche, main à portée de son whisky. Le cinquième. Il fixait la pelouse. Il me tournait le dos et parlait seul ; il ruminait sa haine envers moi et mes enfants, « tous des bons à rien ».

J'ai passé la langue sur ma lèvre abîmée par lui, le goût du sang dans ma bouche. Je ne voyais plus rien. J'avais le fusil entre mes mains. J'ai fermé les yeux et tiré trois fois.

Trois coups de feu. Et tout fut écarlate. Je ne me suis pas approchée. Il gisait sur le ventre, joue gauche scellée aux dalles. Dans sa précipitation à chuter et mourir, il avait entraîné son fauteuil, qui était juché sur son corps. Les quatre pieds à l'envers, en oblique, me désignaient. C'est elle, la coupable.

L'odeur de poudre pénétrait dans mes narines. Qu'avais-je fait ? J'ai baissé les bras, jeté l'arme et couru jusqu'au téléphone. Un bruit sourd résonnait dans mes tympans. Je n'arrivais pas à composer un numéro.

Qui appeler ? Qu'avais-je fait ?

Les mains tremblantes, j'ai composé le seul numéro qui me revenait en tête, le 18, les pompiers. « J'ai tué mon mari », me suis-je entendue bredouiller.

Oui, c'est moi, Jacqueline Sauvage, épouse Marot. J'ai éliminé mon mari que j'ai passionnément aimé. Et qui nous a méthodiquement détruits.

Je regarde mes mains de vieille dame. Des mains qui, au lieu d'être là à attendre la mort, devraient attraper celle d'un petit enfant pour le ramener à la maison, après l'école. Des mains qui devraient préparer des gâteaux pour les anniversaires, qui devraient prendre des crayons de couleur pour faire des dessins.

Ces mains n'auront pas droit à cela. Elles ont connu le fusil, les menottes, après m'avoir protégée des coups. Mais, aussi terrible que cela sonne, Norbert parti, les miens sont maintenant en sécurité.

*

Je le sais, tout est de ma faute : même si j'étais terrorisée et démunie, j'aurais dû trouver le moyen de quitter mon sale bonhomme, ou du moins de porter plainte et de l'expédier en détention. Mais tant de fois il avait échappé à la justice, tant de fois il s'en était tiré. Il s'en sortait toujours. Comment croire qu'on aurait pu me protéger de lui, moi et mes enfants, alors que tous savaient et que personne n'a jamais rien fait. Pas un signe, pas une parole, pas une main tendue.

Et de protéger mon fils qui, plus que ses sœurs éloignées du foyer, demeurerait comme moi sous l'emprise de son père.

Pascal. Je le savais malheureux. Fragilisé par le départ de sa dernière compagne. Il prenait des antidépresseurs. Je pensais qu'il pourrait s'en sortir.

Il y a une dizaine de jours, il avait dit à mon mari qu'il ne travaillerait plus avec lui. Il s'était enfin décidé à partir. Pascal avait même mis sa maison en vente, déterminé à retrouver une liberté qu'il n'avait jamais eue. Il voulait aussi renouer avec sa première femme. Essayer de la revoir. Mais, depuis quelques mois, la situation avait encore empiré à la maison. Son père avait manqué de le tuer en mars

dernier.

Mes larmes ne cessent de couler. Je m'en veux terriblement. Je revois les marques que ces coups avaient laissées sur sa peau. Je revois son visage, son sourire aussi, parfois. Son doux sourire, son triste sourire.

Mon Dieu ! Comment ai-je pu ne rien dire ? Comment ai-je pu, ce jour de mars, en voyant mon fils ainsi abîmé, ne pas aller voir la police ? Comment la peur a-t-elle pu me paralyser à ce point ?

Je ne sais pas grand-chose des circonstances de son décès. Je l'ai appris en garde à vue. On m'a dit que mes filles, Carole et Fabienne, parties le prévenir du drame survenu chez moi, l'ont découvert accroché à une poutre dans sa chambre. Qu'il était déjà rigide et froid. Que Frédéric et Cyril, mes gendres, ont coupé la corde et déposé Pascal sur son lit.

Il n'a pas laissé de lettre. Il s'est suicidé samedi et n'a rien su du reste.

Mes filles, je n'ai pas pu les voir depuis le drame. Plusieurs fois, on m'a dit que j'allais pouvoir les serrer dans mes bras, toucher leurs visages vivants, mais on ne m'a jamais laissée.

Ce lundi 10 septembre, en une heure à peine, elles ont appris la mort de leur père, de leur frère, et l'arrestation de leur mère. Je les devine anéanties. J'aimerais être avec elles, leur demander pardon.

C'est à elles que je voudrais parler et non au médecin de la prison, « une femme très gentille », paraît-il. Tout à l'heure, une gardienne m'a suggéré de la voir ; j'ai refusé. Je ne veux pas prendre soin de moi, je ne veux pas me soigner. Je n'ai pas non plus touché au repas que l'on m'a apporté. Je ne peux pas manger. Je ne peux rien avaler.

Des filles sont venues me parler. Me demander comment j'allais. Elles étaient gentilles, elles voulaient calmer mes larmes qui n'arrêtaient pas de couler. Mais je n'ai pas pu leur répondre. Aucun son ne sortait de ma bouche. Et tous ces gens, je ne suis plus habituée.

Mon mari m'avait coupée du monde. Nous n'avions plus d'amis. Personne, dans notre village, ne nous invitait chez eux. Pas de soirée entre amis, pas de déjeuner de famille, pas de barbecue dans le jardin

d'un voisin.

Dans cette commune du Loiret où nous nous sommes installés en 1974, pas un seul du millier d'habitants n'appréciait le routier Marot. Nous étions des parias.

*

Clac ! Le bruit de l'épar qui coulisse me fait sursauter. Déverrouillage. La clé qui tourne vrille mes tympanes. Le directeur de la prison demande à me voir ; il veut « faire connaissance ». J'ai peur de ce qu'il va me dire. J'ai peur d'entendre ce que je pense si fort, tout bas. Je suis une meurtrière. J'ai tué mon mari.

Pourtant, en dépit de mes appréhensions, il ne me sermonne pas. Il m'observe gentiment derrière ses lunettes. Il compatit à ma douleur de mère et m'assure que je pourrai assister aux funérailles de mon fils. Il a l'air bon, il me rassure. Alors, quand avant de me congédier il me demande si j'ai encore des questions à lui poser, je lui dis, naïvement : « Croyez-vous que je vais rester enfermée longtemps ? »

C'est idiot, je sais. Mais je ne peux pas m'en empêcher ; je veux revoir mes filles. Je veux pouvoir les revoir un jour. Sa réponse clôt tout espoir : « Eh bien, en général, il s'écoule entre dix-huit mois et deux ans avant le procès. Néanmoins, il est possible que vous bénéficiiez d'une remise en liberté si le juge d'instruction estime que votre détention provisoire ne se justifie plus. Voyez ça avec votre avocat, qui pourra faire appel de l'ordonnance de placement. »

Deux ans... Deux ans sans voir mes filles. Deux ans sans pouvoir me rendre sur la tombe de mon fils. Je vais avoir 65 ans le 27 décembre. Le temps devient court. Une mamie, ça vieillit plus vite, surtout en prison.

Mais je le savais, je n'aurais pas dû poser la question. J'ai été mise en examen mercredi soir pour meurtre sur conjoint avec préméditation, autrement dit assassinat. Avec cette circonstance aggravante : j'ai abattu mon conjoint.

J'encours la réclusion à perpétuité.

L'épar cogne contre sa butée. Clac !

*

Une fois la porte refermée, je me sens à l'abri. À l'abri des autres, des jugements et des bruits. Je pense à Pascal, Sylvie, Carole, Fabienne, à leurs enfants, mes petits-enfants chéris, mes bonheurs.

Sans réfléchir à mes gestes, je me mets en marche vers mon lit. Je m'assois sur le rebord. Je sais que je finirai ici, en prison. Dans cette cellule ou une autre. Un instant où la vie semble si courte. Un instant où l'on se dit que, peut-être, on ne tiendra pas jusque-là.

Mais au moins, maintenant, il ne pourra plus leur faire du mal. Il ne tuera pas mes filles, mes petits-enfants. C'est le prix à payer. Et cette simple pensée me pèse comme une vie trop lourde à porter. Comme celle d'une mère qui n'a pas pu sauver son fils.

Je m'allonge sur mon lit, mais je ne peux pas dormir. Il est là, avec moi. Son visage. Pascal. Je me couche en boule. Aussi recroquevillée que lorsque mon mari me tabassait sur le sol de la cuisine.

Cette fois-ci, ce ne sont plus ses coups et ses insultes qui me heurtent, mais le visage de mon fils. J'ai l'impression qu'il est encore là. Que je le protège. Que je nous tiens chaud. Pascal. Je le revois petit, je m'imaginer lui passer la main dans les cheveux en lui promettant que tout ira bien, que maman va partir et les emmener avec elle, très loin.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

**(24 octobre 2014 – 28 octobre 2014
Premier procès d'assises**

CHAPITRE 1.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

24 octobre 2014

Premier jour de procès

Tout le monde est déjà installé dans la salle lorsque j'y pénètre. Je ne sais pas vraiment si j'ai imaginé les lieux, mais je ne m'attendais pas à cela. Tout est impressionnant, grand, haut. La barre, l'estrade, les angles des meubles en bois. Je me sens si petite au milieu de cette vaste salle.

Face à moi, les robes noires des magistrats me terrifient, comme les ombres du juste. Costumés pour me juger. Pour condamner cette Marot qui n'a pas pu faire autrement pour sauver sa peau. Mais eux ne le savent pas, ne me croiront pas. Qui suis-je pour qu'ils m'écoutent ? J'ai peur. Mon corps se fige.

Je comparais libre. Je ne suis plus en prison depuis le 3 avril 2014, après presque onze mois d'incarcération qui en paraissent chacun cent. Des mois sans semaines, des semaines sans week-end. Assez pour ne plus avoir jamais envie d'y retourner. Assez pour ne plus jamais vouloir être seule dans ces lieux.

Je sens, dans mes mains qui se crispent, dans le silence qui s'installe peu à peu dans la salle, dans la sonnerie qui retentit comme un glas au début de l'audience, que, aujourd'hui, le vendredi 24 octobre 2014, je serai jugée pour le reste de ma vie.

« Levez-vous, madame », ordonne la présidente, une quarantenaire qui se tient le dos droit dans son ample robe rouge. Des cheveux mi-longs châtons encadrent un visage sévère. Elle m'intimide, autant que les dizaines de paires d'yeux braqués sur moi. Je ne pourrai jamais leur faire face, leur répondre. À la honte d'être jugée s'ajoute celle de ne pas faire partie de ce monde, de ne pas le comprendre, de faire mal. Je n'y arriverai pas.

Je cherche mes filles, mais je sens ma vue qui se trouble. Je décolle de ma chaise, un vertige me prend aussitôt. Durant trois secondes, je

vacille sous les regards chevillés à ma silhouette trop lourde, à mes membres gauches, parcourus de tremblements.

« Veuillez décliner votre identité, vos date et lieu de naissance, votre adresse et votre profession.

– Je m'appelle, heu... Jacqueline Sauvage. Je suis née le 27 décembre 1947 à Melun... j'habite... heu... j'habitais à La Selle-sur-le-Bied et... je suis retraitée. »

D'une voix quasi inaudible, chevrotante à cause des soubresauts intérieurs que je suis incapable de maîtriser, je bute sur chacun des mots les plus simples que je prononce. Je ne parviens même pas à fixer les quatre femmes qui décideront de mon destin : la présidente, les deux assesseuses, et l'avocate générale.

Je suis paralysée, mon estomac se contracte. J'ai peur de vomir. Je m'accroche en pensée à mes filles assises derrière moi.

Cela fait des semaines qu'elles appréhendent l'épreuve, qu'elles ne dorment plus. Pour la première fois, Sylvie, Carole et Fabienne vont devoir raconter publiquement leur calvaire. Ajouter ce supplice à ce qu'elles ont déjà enduré m'anéantit.

Avouer qu'on a été violée par son père devant les enquêteurs et les juges n'est déjà pas facile, mais dévoiler ses souffrances intimes en présence d'une cinquantaine de personnes, dans une salle comble et silencieuse... Cette idée même me mine. Je ferais tout pour les y soustraire.

Je me rassois. Le tirage au sort des six jurés a débuté ; mon avocat récuse deux messieurs et obtient la parité : trois femmes, trois hommes.

Le poing gauche contre mon ventre, la main droite sur ma joue qui rougit, je regarde les gens s'installer, me jauger, puis disparaître dans une salle attenante. La cour appelle ensuite les témoins et experts.

La greffière lit les neuf pages de l'acte d'accusation qui résume le crime et ma personnalité. Un silence pesant règne dans la salle, je respire difficilement. Mon défenseur m'a prévenue : les jurés n'ont à aucun moment accès au dossier, la cour d'assises privilégie l'oralité

des débats, refait l'instruction à l'audience.

Je vais devoir être claire, précise et convaincante pour rectifier les inexactitudes que la greffière est contrainte d'énumérer.

« Levez-vous, madame Sauvage ! »

L'ordre me cingle comme un coup de fouet. Je déplie mes jambes cotonneuses, m'approche de la barre en demi-cercle, m'y agrippe de toutes mes forces pour ne pas tomber.

Elle est en métal, ma peau moite y laisse des empreintes.

« Vous êtes mise en accusation pour meurtre avec préméditation. Vous encourez la réclusion criminelle à perpétuité. »

C'est parti : le procès que j'attends autant que je le crains vient de commencer. J'ai l'impression d'avoir été tous ces mois dans un couloir sombre, attendant la sentence. Je la vois qui vient.

Tout ce temps à pleurer mon fils et à attendre, je n'avais que ça à faire.

« Pouvez-vous nous rappeler, madame, la fin de votre détention provisoire ?

– Le 3 avril 2014. Je suis restée dix-neuf mois et demi en prison.

– Bien. Dans un premier temps, nous allons essayer de vous connaître. Puis nous examinerons les faits et entendrons les témoins et experts. Ensuite viendront la plaidoirie de la partie civile, le réquisitoire, l'intervention de votre défenseur. Vous aurez la parole en dernier. Puis nous nous retirerons pour délibérer. Vous avez compris ?

– Oui.

– Nous allons donc commencer par votre enfance. Racontez-nous dans quel contexte vous avez grandi.

– J'étais la dernière d'une famille de huit enfants, je suis née en 1947. J'étais chouchoutée par mes parents et mes frères... »

Je cherche mes mots, bégaye, de la buée opacifie les verres de mes lunettes, je passe une main dans mes cheveux gris coupés trop court.

Des images de mon enfance m'apparaissent en mémoire, mais elles ne deviennent pas des mots. Peu à peu, le ton de ma voix baisse.

Le silence de la salle, ponctué de murmures, redevient ce bourdonnement dans ma tête. J'ai l'impression que chaque mot pèse une tonne, et qu'il me marque au fer rouge.

Péniblement, je parviens à formuler sept phrases sur mon enfance. Les images pourtant affluent dans mon esprit. Je revois mon père, ma mère, les parties de pêche du dimanche. Les débuts si merveilleux de ma vie. J'entends le rire de mes frères.

Avant, le bonheur me semblait si simple. Jusqu'à seize ans, je crois que chacun de mes jours fut paisible et joyeux, auprès de parents aimants. Rien, apparemment, ne me prédestinait au malheur.

*

J'ai été la fille inespérée de Jules et Louise Sauvage. En cette fin de décembre 1947 marquant ma naissance, ils venaient juste d'enterrer ma sœur, Renée, emportée à douze ans par une malformation cardiaque.

Mes parents avaient déjà perdu une fille de huit mois dont ils ne parlaient jamais ; je ne sais même pas si j'ai connu son prénom.

Je suis arrivée tel le Messie, deux jours après Noël. Née en 1901, ma mère pensait ne plus pouvoir enfanter.

Mes frères me choyaient autant que mon père. Entourée d'hommes robustes, je me sentais en sécurité et heureuse.

S'il nous arrivait de nous chamailler, personne n'a jamais levé la main sur moi. La violence nous était étrangère. Et, même si papa était dur avec maman, il n'élevait la voix que pour nous prier d'ôter nos coudes de la table ou pour nous reprocher un bulletin passable. La vie était légère.

Notre modeste maison, située au cœur de Maincy, en Seine-et-Marne, était une fermette en meulière aux tuiles briardes que ma mère tenait toujours soignée : on aurait pu manger par terre. Elle avait un courage et une force inouïs. Mon père, un artisan, savait tout faire : plomberie, électricité, couverture, il avait même été fleuriste.

Quand je suis venue au monde, il était employé à la gare de Melun, à quatre kilomètres de notre foyer. Mes parents s'étaient réfugiés à Maincy durant l'Occupation, fuyant leur Paris envahi, et ils ne l'avaient pas regretté. Il n'y avait alors qu'un millier d'habitants, des

champs et des forêts à perte de vue. On vivait à la campagne en Île-de-France. Nous disposions d'un potager, ma mère cuisinait des soupes consistantes avec nos légumes, nous élevions des bêtes.

Dès que j'ai tenu sur mes jambes, j'ai suivi papa partout. Il me juchait sur sa moto, je m'accrochais à lui, cheveux au vent ; je l'étreignais. Nous fendions des bûches afin de chauffer la maison. C'était fatigant, le fardeau était lourd, mais, à mes yeux, le bonheur ressemblait à cela.

Nous ne manquions de rien. Pour la rentrée de septembre, mon père m'accompagnait à la boutique et j'avais le droit de choisir la blouse que je voulais pour l'école.

La vie était simple. Grâce à mes parents, j'ai acquis le goût du travail bien fait et appris que rien ne tombe jamais tout cuit dans le bec. La récompense ne vient qu'après l'effort. Et Dieu sait que, des efforts, j'en ai fourni ! Je n'ai pas chômé un seul jour. Lorsque ma mère a occupé à mi-temps un poste de blanchisseuse pour améliorer l'ordinaire, je l'ai aidée à étendre le linge après l'école.

Bien sûr, le quotidien de ma mère n'était pas aussi joyeux que le nôtre. Papa tenait le porte-monnaie et le foyer avec une main de fer que, enfant, je ne percevais pas toujours.

Lorsque, le matin de Noël, je filais la première jusqu'au pied du sapin et découvrais un carnet à dessin et une boîte de crayons de couleur, j'exultais ! Jusqu'à la rentrée, atablée sur mon petit bureau rouge, je consacrais des heures à mes esquisses de paysages et de chevaux. Maman m'y encourageait ; elle me disait douée.

Au pied de chacune des lettres que j'adresse à mes filles et petits-enfants depuis ma cellule, j'ajoute encore des fleurs, des animaux, un bord de mer. Je leur donne par des dessins les caresses que je ne peux pas passer dans leurs cheveux, les bises que je ne peux pas déposer sur leurs joues.

Il est dur pour une mère de donner tout l'amour qu'elle ressent par de simples mots. La chaleur d'un repas du dimanche, quand on est seule dans sa prison, il n'y a rien qui la remplace. Alors, je la retrouve un peu dans ces petits dessins que je leur adresse.

Enfant, j'étais une « bonne copine », je m'entendais bien avec tout le

monde. Je n'étais jamais la dernière pour jouer en récréation et, après la classe, nous rentrions chez nous « en bande de filles ».

J'étudiais avec passion, mes maîtres m'appréciaient. J'étais appliquée, j'aimais les leçons de morale, de propreté, les cours d'instruction générale. Mon objectif, alors, était d'obtenir de meilleures notes que mes camarades. Entre elles et moi, la rivalité était un jeu auquel on participait de bon cœur. Je remportais des prix, mon carnet de correspondance était exemplaire. Mes parents étaient fiers. Si le manque d'argent n'y avait fait obstacle, j'aurais suivi des études supérieures.

J'ai cependant décroché le certificat d'études à quatorze ans. Ce n'était pas une mince affaire : ce diplôme équivalait au baccalauréat d'aujourd'hui.

Quant aux garçons, ils ne m'intéressaient pas, du moins, pas pour flirter. J'aimais leur compagnie, mes frères et mon père m'avaient habituée aux activités plutôt masculines. Je ne me souviens pas d'avoir joué à la poupée.

Je me revois dans ma petite voiture à pédales, fabriquée maison, dévaler notre rue en pente à toute vitesse. Les gamins du quartier me considéraient comme l'une des leurs et je ne m'en laissais pas conter. Aucun d'entre eux n'aurait songé à m'embrasser. Si l'idée les a effleurés, gageons qu'ils y ont renoncé par crainte de se frotter à mes frangins. J'étais la « chouchoute » du foyer, surveillée par sept paires d'yeux bienveillants.

Jacques, mon aîné, est parti le premier. Il s'est marié et a eu deux filles, Brigitte et Marie-Renée – Renée en souvenir de notre sœur décédée. Elles étaient à peine plus jeunes que moi ; je chérissais mes nièces, qui me considéraient comme une cousine.

L'été, je partais chez elles, on passait des vacances merveilleuses ! Puis André aussi a quitté le nid familial, il a épousé une Bretonne et ils ont eu un fils, Didier. Je séjournais également avec eux en bord de Manche, j'y retrouvais les sœurs cadettes de la femme d'André. Je rentrais à Maincy la peau dorée et la tête emplie de beaux moments.

*

Tous ces souvenirs, je viens de les résumer devant les jurés en sept phrases trop courtes. Une modique chaîne de lettres, si loin de la

réalité de mon enfance.

Petite, je gardais déjà mes émotions pour moi. Non que je ne sois pas sensible, au contraire, mais je n'ai jamais su les exprimer.

Un silence que j'ai appris à garder pendant mes quarante-sept années de mariage.

Le procès vient juste de commencer, et je suis déjà abattue. Mon avocat m'a pourtant dit que tout irait bien. Qu'il plaiderait les circonstances atténuantes. Mais je sens déjà que cela ne fonctionnera pas. Je me débats avec moi-même. Comment dire ce que j'ai appris à taire ? Comment expliquer qui je suis, comment j'en suis arrivée là ? Ma vie me semble un champ de ruines. Mes filles ont subi le pire, mon fils est mort. À quoi bon ?

Cette violence qui s'installe doucement, insidieusement, les premières injures qu'on excuse, la première gifle qu'on veut oublier et le crescendo des humiliations, le coup plus fort qu'on croit être un accident, puis la répétition, et la peur, la honte, l'isolement. Comment expliquer tout cela ? Ça ne se raconte pas.

CHAPITRE 2.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

« Vous êtes fâchée avec tous vos frères, n'est-ce pas ? »

La voix est glaciale. J'entends un murmure qui se propage dans l'audience. Les bancs de bois sur lesquels sont assis les membres du public se mettent à grincer. Je marque une hésitation et me dandine d'un pied sur l'autre. Les bruits de la salle s'arrêtent, comme si tout le monde attendait la réponse qui peine à se formuler dans mon esprit.

« Mon mari m'a interdit de voir ma famille pendant quarante ans. »

La présidente soupire. Ai-je mal répondu ? Elle reprend :

« Nous y reviendrons, je lirai les déclarations de votre frère Daniel, entendu par la gendarmerie. Passons à votre vie sentimentale. Comment avez-vous rencontré votre mari ?

– Je l'ai rencontré à l'âge de quinze, seize ans... »

À nouveau, le feu me brûle les joues, une boule se forme dans ma gorge. J'ai du mal à déglutir. Me voilà même incapable de choisir entre quinze et seize ans, alors que l'année 1963 est gravée dans ma mémoire.

J'expédie ma réponse en quelques mots, tandis que dans ma tête se bousculent les images. La première fois que je l'ai vu, embrassé. Les instants si forts de nos débuts amoureux.

Et ces pauvres syllabes avec lesquelles j'ai répondu résument si mal, si abruptement, la force et l'intensité de ces moments.

Adolescente, bien qu'un peu « garçon manqué », je commençais à dévisager les jeunes hommes qui venaient chercher leurs copines devant le centre d'apprentissage où j'étais inscrite.

J'apprenais à coudre, à repasser ; je venais de fêter mes quinze ans.

Je savourais ma liberté nouvelle : pour parcourir les trois kilomètres et demi séparant notre maison de l'école, mon père m'avait offert une petite Mobylette.

Si l'indépendance me grisait, je n'en abusais pas, respectant les horaires imposés par mes parents. Ils m'élevaient de façon stricte afin que je sois une demoiselle « comme il faut ».

Jules et Louise Sauvage n'étaient pas des bourgeois, néanmoins ils rêvaient de mariage en blanc et de position sociale respectable pour leur fille. Moi, je me projetais couturière ou employée au pressing de Melun à l'issue de l'année d'instruction. Je n'avais pas d'autres ambitions, ou alors je les ai oubliées.

J'étais une jeune fille menue, un brin empotée, enjouée, appréciée, et, si je n'étais pas la plus belle des apprenties, c'est pourtant sur moi que ce grand garçon brun et ténébreux a jeté son dévolu.

Moi, je le connaissais déjà. Je l'avais remarqué au milieu de sa bande de copains. On ne voyait que lui. Beau, fort, mystérieux, avec de si beaux yeux.

Quand il m'a adressé la parole pour la première fois, mon cœur a fait un bond, mes joues ont rosé et j'ai prié que mon premier baiser vienne de cette bouche. Je pouvais grimper aux arbres, dévaler la rue en voiture à pédales et vivre à fond de train, je n'en demeurais pas moins fleur bleue.

Norbert Marot était né le 31 mars 1947. Nous n'avions que quelques mois de différence, pourtant il semblait déjà avoir vécu mille vies. Norbert n'en faisait qu'à sa tête et n'écoutait personne. Ses parents ne savaient plus à quel saint se vouer pour le ramener dans les clous. Sa mère le corrigeait à tour de bras, de martinet, rien n'y faisait. À tel point qu'il fut expédié en maison de redressement.

Dans ces structures en vase clos, la discipline était de fer. La maison de correction était l'école des coups tordus, l'antichambre de la prison.

Il fallait jouer des poings pour devenir un caïd que personne n'osait provoquer.

Quand je l'ai connu, il en sortait juste. Cette expérience lui conférait une aura particulière. Et malgré sa réputation sulfureuse, toutes les filles lui couraient après. C'était le mauvais garçon du coin.

Si jeune, il faisait déjà homme. On avait l'impression qu'il pouvait nous protéger contre n'importe quoi, n'importe qui.

J'ai un peu résisté, sauf qu'il s'y connaissait pour tournebouler les têtes. Moi qui avais des frères exemplaires, j'observais Norbert comme une curiosité, un fruit défendu. L'attrait de l'interdit a fait le reste.

J'avais la permission de 23 heures le samedi ; ce fut suffisant pour perdre la raison. J'ai cédé à ses avances sans savoir de quoi serait fait l'avenir et j'ai commencé à mentir.

Mais mes frères, mes parents : comment allaient-ils réagir ? J'imaginai sans difficulté leur contrariété face à ce « bon à rien ». Le leur présenter était impensable. Sur son front, il portait l'étiquette : « Je sors de maison de correction. »

D'autant que le comportement de mon amoureux restait sujet à caution. Il travaillait ici ou là et, inévitablement, était licencié à coups de pied. À cause de sa fainéantise, de son penchant pour la bagarre ou de son insubordination. Il n'a jamais supporté les obligations, ni les patrons. Pas plus que ses collègues.

Ainsi a débuté notre histoire. Dans le secret et le plaisir. J'avais l'impression que, avec lui, un autre monde fait d'aventures et de surprises s'ouvrait à moi. Ma vie si sage devenait intense, forte de cet amour brûlant.

Je voyais mon chemin pour toujours lumineux, entre cette enfance de rires et de jeux, et mon homme, si puissant, si protecteur.

Ma formation achevée, j'ai aussitôt trouvé un emploi d'ouvrière chez un fabricant de produits cosmétiques et pharmaceutiques. Ce n'était guère réjouissant, néanmoins j'étais fière de rapporter un salaire à mes parents. J'avais seize ans et la vie devant moi pour trouver un boulot plus intéressant.

Ma Mobylette effectuait le détour par chez Marot soir et week-end. Peut-être voyait-il d'autres filles, mais j'étais sa préférée. La « chouchoute » de la tribu Sauvage avait la chance d'être encore l'élue.

Je l'avais dans la peau. Je pensais à lui en m'endormant, en m'éveillant, et m'étonnais qu'il ne m'ait pas plaquée une fois obtenu ce qu'il désirait. Sans y connaître grand-chose, je savais que les hommes ne s'éternisent pas auprès d'un trophée. Je m'étais donnée à Norbert, il aurait pu aller voir ailleurs, mais il est resté.

Lui comme moi, nous découvrons l'amour. Nous nous étions choisis. Lui, avait voulu Jacqueline plutôt que toutes les autres. Moi, je l'avais désiré contre l'avis de ma famille.

Nos débuts furent aussi fantastiques que mon destin et celui de mes enfants furent tragiques. Mais comment le deviner à l'époque ?

CHAPITRE 3.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

J'ai encore mal répondu. J'ai bredouillé un résumé incompréhensible pour dire tant de souvenirs et toute l'intensité de ma rencontre avec Norbert.

La présidente me fixe pour savoir si je vais en dire plus. Mais je ne peux pas. Je suis paralysée, encore.

« C'est à cause de Norbert Marot que vous avez rompu avec votre famille ?

– Oui, mais pas tout de suite. Au début, je le fréquentais en cachette. Puis mes frères ont su et m'ont conseillé de ne plus le voir.

– Vous ne les avez pas écoutés. Vous avez du caractère, non ? »

Je ne comprends pas pourquoi la présidente me parle de mon caractère. Les histoires d'amour sont toujours des histoires de choix. J'avais choisi Norbert parce que mon cœur, à cet instant, m'indiquait que c'était le chemin que je devais suivre. Et je l'ai suivi. À m'y tromper.

Je sais maintenant je n'aurais pas dû le choisir, ce Norbert. Cela fait-il de moi une mauvaise fille ?

Tout se mélange dans ma tête. J'ai envie de hurler. De rappeler tout ce que ma famille a enduré. De crier que, entre Norbert et moi, la seule personne qui a eu du caractère, c'est lui.

Lorsqu'il était de mauvaise humeur, c'était lui qui nous faisait saigner. Lorsqu'il était triste, c'était à mes filles qu'il demandait de le consoler. Et, lorsqu'il était joyeux, c'était nous quatre qui devions prétendre que nous l'aimions après tout ce qu'il nous avait fait subir.

Mais je me tais. Encore et encore. Pendant quarante-sept ans et, maintenant, devant la cour et l'audience qui m'écoute. Je ne peux pas

lutter contre le portrait que ce meurtre a peint de moi, même avec tous les bleus et toutes les blessures du monde.

Mon avocat m'a demandé de faire profil bas face à la présidence quoi qu'il arrive. J'inspire alors longuement et répond tout doucement : « Oui... Comme je l'ai dit, je l'avais dans la peau... »

Puis, la respiration courte accentuant mon anxiété, je tente de restituer par bribes mes sentiments. Mais je m'emmêle les pinces, mélange les périodes, ma confusion est à son comble.

Agacée, la présidente me reprend plusieurs fois, puis met un terme à mon trouble : « Bien ! On retiendra que c'est l'homme de votre vie. Que vous l'avez aimé de 1965 à 2012, date à laquelle il est décédé. »

1965 ? Notre histoire a commencé en 1963. Je voudrais rectifier. Cependant, j'ai peur que de lui faire remarquer qu'elle se trompe de deux ans ne m'attire ses foudres. Elle me terrifie. Je n'ose pas parler. Je sens qu'il sera difficile pour moi de raconter. De faire entendre ma vérité, la vérité lors de ce procès. Et puis, je ne voudrais pas qu'elle pense, comme elle l'a pourtant noté, que j'ai du caractère. Que je suis une râleuse. Et que c'est pour cela que j'ai tué mon mari.

J'ai pourtant l'impression que c'est ce qu'elle me pousse à dire. Qu'elle voudrait que j'avoue des choses qui sont fausses.

Je me mets à trembler. Je serai condamnée, c'est certain. Je n'ai aucun moyen de me défendre.

Je me terre dans le silence, tandis que les souvenirs que j'aimerais raconter défilent sous mes paupières.

*

Après notre rencontre en 1963, les mois ont filé à toute vitesse. À la fin de mon contrat, j'ai obtenu un poste chez un corsetier. J'y cousais des porte-jarretelles. Puis, je suis repartie dans l'industrie pharmaceutique, où j'ai fabriqué des seringues. Si je ne gagnais pas beaucoup, ma paie suffisait à combler mes humbles besoins.

Je donnais même de l'argent à Norbert qui n'avait pas un sou pour remplir le réservoir de sa moto. Ses parents avaient de maigres

ressources : le père tractait des avions sur les pistes, la mère faisait des ménages et ils avaient quatre bouches à nourrir.

J'avais déjà entendu que Norbert pouvait se révéler violent envers les filles, mais je voulais croire en des rumeurs suscitées par la jalousie.

Il sentait parfois ma méfiance, alors il m'amadouait à grand renfort de mots doux et de gestes tendres. On s'est aimés intensément pendant ces premiers mois. Puis, ce qui devait survenir survint.

Le 27 décembre 1964, nous nous sommes tous réunis pour fêter mes dix-sept ans. Ma mère avait préparé un merveilleux gâteau et, à la fin du repas, elle m'invita à me lever pour souffler mes bougies.

En me penchant au-dessus du dessert, j'essayais tant bien que mal de dissimuler mes nausées. Heureusement, mon ventre n'avait pas grossi, j'étais pourtant presque enceinte de deux mois. J'étais terrifiée à l'idée que ma famille puisse apprendre que j'avais péché sans être mariée. Terrifiée à l'idée de décevoir mes parents et d'être privée de tous les instants précieux que nous partagions. Je gambergeais la nuit sur la déception qu'elle allait connaître en apprenant ma grossesse.

De son côté, Norbert n'avait pas non plus très bien accueilli la nouvelle. Néanmoins, nous décidâmes ensemble de le garder. Je trouvais dans ses bras le réconfort que j'avais peur de ne pas rencontrer chez mes parents.

Papa n'a finalement rien su. Il est tombé du toit de la gare de Melun en février 1965, terrassé par une crise cardiaque. Je travaillais quand ma belle-sœur a accouru dans l'usine. J'ai tout de suite su qu'un malheur était arrivé. Le décès de papa m'a causé un tel choc que j'ai cru perdre mon bébé de cinq mois.

Après les obsèques, j'ai tout dit à maman, à mes frères. Je n'aurais pu choisir pire moment.

Quand je songe au mal que je leur ai fait, j'ai honte. Je n'ai jamais oublié ce mois de février 1965. J'ai définitivement perdu mon insouciance. Les vrais ennuis sont apparus.

*

Je réponds presque mécaniquement aux questions de la juge, je ne

suis plus moi-même, je ne suis pas la Jacqueline qu'ils voient.

« Vous avez dix-sept ans quand vous tombez enceinte. Comment réagissent vos frères ?

– Ne l'épouse pas ! On t'aidera, qu'ils ont dit.

– Mais, là encore, vous ne les avez pas écoutés...

– Non. »

Non, je ne pouvais pas les écouter. J'étais amoureuse et je n'avais pas de carrière glorieuse devant moi qui aurait pu me convaincre d'avorter. Je n'avais que Norbert, mon homme.

J'étais juste une adolescente qui rêve du prince charmant, pas une fille insolente. J'aimais le futur père de mon enfant si fort que j'étais prête à tout.

*

Une fois l'orage dissipé et les remontrances oubliées, mes frères ont tenté de lui faire barrage. Ils ne « sentaient » pas Norbert Marot, c'était plus fort qu'eux. Maman était anéantie, mais souhaitait malgré tout mon bonheur. Si je voulais épouser le père du bébé et rester honorable, advienne que pourra !

Jacques, Léonce, André, Daniel et Jean ne l'entendaient pas de cette oreille, ni leurs épouses. Et moi, par amour, je m'obstinais.

Au début, Norbert ne voulait pas que l'on se marie. Mais il a fini par fléchir. Jusqu'au mariage, le 5 juin 1965, ma famille a tout essayé pour me dissuader. La plus gentille des deux sœurs aînées de Norbert m'a également déconseillé de m'unir à lui. Ainsi qu'elle l'a confirmé au juge d'instruction, elle n'était « pas à l'aise » avec ce frère « renfermé et peu avenant ».

Moi, je l'aimais et le voulais. Il fallait qu'ils s'y fassent.

Papa avait fait construire une petite maison qu'il avait mise à mon nom. J'avais donc une dot. Mes frères avaient peur qu'elle ne devienne l'unique motivation de Norbert pour m'épouser. Alors, afin de vérifier l'authenticité de ses sentiments, ils ont décidé de lui accorder ma

main, à condition qu'il signe un contrat de séparation de biens. Ainsi, la maison resterait au nom des Sauvage.

Quand il l'a appris, mon futur mari est entré dans une rage folle, me tenant pour responsable de cet affront. Une colère qui s'étendit à toute sa famille : ses parents, qui se sont sentis vivement humiliés, ne m'ont plus considérée comme membre à part entière de leur famille.

Le père et les sœurs m'ont tolérée, la mère n'a pas pardonné et ne s'est plus intéressée à moi, ni à ses petits-enfants.

Une semaine avant les noces, je redoutais que Norbert n'y vienne pas. Et, à compter de la signature du contrat de mariage, il a déclaré la guerre aux miens et n'a cessé, pendant des décennies, de me reprocher de l'avoir paraphé.

CHAPITRE 4.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

C'est maintenant au tour de mon avocat de m'interroger. Il me rassure, et pas seulement parce qu'il a mon âge ou de l'expérience. Il est discret, pondéré, protecteur avec mes filles.

Face à lui, mes mains sont moins moites, j'ose lever les yeux et soutenir son regard. Ma langue, avec lui, pourrait se délier pour essayer de raconter.

« Est-ce que votre mari vous mettait sur un piédestal ?

– Oui, devant les gens, en société... Mais, chez nous, ce n'était plus pareil.

– Votre frère Daniel dit de lui qu'il était, je cite, "cavaleur, provocateur". Il n'est pas présent à l'audience, par conséquent je vais lire ses déclarations sous serment, que les gendarmes ont recueillies sur commission rogatoire. C'est à la cote D166... »

Mon avocat compulse son dossier, y récupère les trois feuillets, qu'il place à bonne distance de ses yeux. Il n'a pas appelé beaucoup de témoins à la barre, pas même Daniel, se contentant pour beaucoup de dépositions.

Ils me manquent ici, ceux qui auraient pu raconter ce qu'ils ont vu, les dents cassées, les bleus sur mes bras, la peur dans les yeux de Pascal. Ceux qui auraient pu répéter ce qu'ils ont entendu, les cris de mes filles, les miens aussi, étouffés par les murs de la chambre.

Personne pour m'aider à dire l'indicible.

La présidente passe rapidement sur notre jeunesse et en arrive aux souvenirs de mon frère Daniel sur Norbert :

« Quand Jacqueline nous l'a présenté, nous avons déjà quelques renseignements à son sujet. Nous avons des réticences. Son attitude

ne nous plaisait pas. C'était un gars distant, fier de lui, qui se sentait supérieur aux autres. Mes frères et moi étions sceptiques, nous avons enquêté sur lui. Mais nous ne pouvions rien dire à notre petite sœur, car elle l'avait dans la peau... »

En entendant la présidente utiliser l'expression que j'emploie si souvent pour parler de l'amour inconditionnel que je ressentais pour Norbert au début de notre relation, je prends conscience de ce qu'elle signifie aujourd'hui. Ce qu'elle signifie pour moi, sur moi.

Je me revois hier, devant le miroir, me déshabillant pour essayer ma tenue de tribunal. J'ai été surprise, en attrapant ma chemise sur la chaise, de voir que, malgré les années, les marques de ses coups n'avaient pas disparu.

À soixante-huit ans, ce n'est plus dans la peau que je porte Norbert, mais sur chaque recoin, même le plus caché, de mon corps.

Chaque cicatrice porte le souvenir d'un coup, d'une colère. Là, sur mon tibia gauche, un jour de démente.

Norbert rentre du travail. Il a bu. Je le remarque dès qu'il franchit la porte, peut-être même avant, en entendant son pas légèrement plus traînant que d'habitude dans l'allée. Alerte.

Je demande aux enfants de vite venir autour de la table pour dîner. La panique est palpable dans ma voix. Ils descendent un à un, sauf Fabienne.

Tandis que je pose le plat chaud sur la table, priant pour qu'il ne note pas son absence, il se met à hurler son nom. Puis, comme elle ne descend toujours pas, il se met à crier des atrocités. Une bordée d'injures. Il éructe.

Je lui sers un verre pour faire diversion, mais il me l'envoie au visage. Il se lève, renversant la table. Je le vois se diriger vers la chambre de Fabienne. Il faut que je l'arrête.

Je me poste devant lui, doucement, pour le calmer : « Laisse-la, Norbert, elle est fatiguée. »

Poitrine contre poitrine, je sens sa respiration contre mon front. Le souffle devient plus chaud, plus fort. Ça ne passera pas. Sa main se lève d'un coup pour attraper une poignée de mes cheveux. Il les tire pour m'entraîner dehors. J'ai mal, mais au moins il a oublié Fabienne.

Je suis en chemise. Je sens la morsure du froid en même temps que

les graviers sur lesquels il m'a jetée. Je suis par terre. Il me regarde de toute sa hauteur, plein de mépris et de haine, comme un maître regarde un chien devenu trop vieux. Il se retourne. Il rentre à la maison.

La crise est finie. Je m'en sors bien. Je suis à terre, mais je respire à nouveau.

Ça ne dure pas. Je n'ai pas le temps de me relever qu'il est à nouveau là. Il est revenu. Il lève la jambe. Je ne comprends pas. Une douleur intense me fait hurler. De tout son poids, il m'a écrasé le tibia. Comme un bout de carton.

Aujourd'hui encore, les marques indélébiles de cette blessure me maintiennent au passé : je viens de là. « On est à deux doigts de vous la couper, à cause de la gangrène », avait dit le chirurgien. La gangrène, je l'avais déjà. C'était lui tout entier.

Norbert, je l'ai sur la peau maintenant. Et pour toujours.

*

« Nous l'avons connu cavaleur, provocateur. Il y avait une charmante jeune fille dans une maison voisine, il allait la chercher deux, trois fois par semaine, il nous narguait, nous provoquait, il faisait le beau. Ça nous révoltait. Il fréquentait cette fille sous nos yeux, alors qu'il était marié à notre sœur ! »

Je n'écoute plus le témoignage de Daniel restitué par la présidente. Je le connais par cœur, je sais combien ma famille a souffert de me voir m'entêter.

Elle a pourtant assisté aux noces, comme les Marot. Et si, ce samedi 5 juin 1965, l'ambiance ne fut pas des plus chaleureuses entre les nôtres, chacun parvint bon gré mal gré à s'amuser.

Sur la photo en noir et blanc de nous quittant la petite église du village de Maincy, nous paraissions sereins, presque heureux. Le prêtre a accepté de nous bénir, car ma grossesse est discrète. Même en examinant le cliché à la loupe, impossible de deviner que je suis presque à terme. L'enfant à venir avait déjà compris qu'il valait mieux se faire discret.

Nous sommes beaux. Norbert, costume noir sur chemise blanche,

mèche bien peignée à gauche, a un faux air de Gérard Philipe.

Mon époux tient délicatement ma main droite gantée posée sur son avant-bras. Je porte une robe bleu clair plissée aux genoux qui montre la finesse de mes mollets, de mes chevilles perchées sur les escarpins. Un voile en dentelle couvre mes cheveux mi-longs et ondulés, une longue étole en laine frangée, mes épaules.

Le parfait cliché d'un jeune couple idéal.

Lorsque l'avocat m'a apporté un journal en cellule pour me montrer combien les gens étaient sensibles au calvaire que j'avais vécu, j'ai vu les photographies que l'on diffusait de moi.

J'ai vu mon visage gris, maigre, mes cheveux hirsutes autour de mon visage. Je ne me suis pas reconnue. Cette femme-là, qui a l'air de revenir de si loin, c'est moi.

Entre celle que j'étais, aux chaussures à talons, et celle que je suis, il y a quarante-sept ans de malheur.

Les épreuves enlaidissent plus que le vieillissement.

« Madame Sauvage ??? »

Je sursaute.

« Vous confirmez ce qu'a déclaré votre frère ?

– Oui.

– Vous le saviez cavaleur et vous l'avez épousé ?

– J'étais amoureuse... »

Je n'ose dire plus. Je suis coupable du meurtre, mais dois-je me repentir d'avoir aimé Norbert ? Suis-je coupable d'être, à seize ans, tombée éperdument amoureuse de ce mauvais héros de film d'action ? Mon amour d'adolescente est-il le seul moyen de comprendre ce drame dans lequel il nous a entraînés ?

Je suis perdue. Est-ce mon émoi du début pour Norbert qui a causé la mort de mon fils, mes blessures et celles de mes filles ? Je peine à prononcer plus de trois mots. Surtout que je sais maintenant que j'aurais dû partir, que son chaud et son froid me soufflait déjà la suite.

Norbert, il savait y faire. Mes frères me le disaient, il avait le cœur sensible. Il s'amourachait d'autres filles et disparaissait parfois un jour ou deux. Mais il revenait toujours avec des baisers, des cadeaux, des pardons. Et moi, j'oubliais, trop heureuse qu'il rentre.

Les moments de nos retrouvailles étaient toujours assez intenses pour vouloir construire encore, plus, d'autres choses. Norbert, je n'en avais jamais assez. Et lui, il disait : « Qu'est-ce que je ferais sans toi, ma Jacqueline ? »

Sans moi, il me jurait qu'il ne pourrait pas. Que je le maintenais dans la bonne voie. Mais qu'il ne fallait pas lui en vouloir, car ce chemin n'était pas le plus simple à prendre pour lui. Je lui pardonnais tout, son enfance avait été un calvaire, je voulais le protéger.

Souvent je me demande comment j'ai pu en arriver là. Comment tout cela a commencé. Identifier le jour où tout a basculé, où j'aurais dû partir.

Nous sommes au printemps. Les jours s'allongent. Il fait doux. Je rentre du travail à Mobylette. Je longe le bois quand, sur le bord de la route, j'aperçois un jeune homme qui vient d'avoir un accident de voiture. Il est sonné et se tient le bras, visiblement cassé. Il souffre. Je lui propose de l'emmener à l'hôpital à l'arrière de mon deux-roues.

Alors que nous sommes sur la route, Norbert déboule à moto. Je suis heureuse de le voir. Je lui souris. Mais je ne comprends pas, il semble furieux. Il hurle de nous arrêter. Je m'exécute sans comprendre le problème. Sûrement veut-il nous aider, prendre l'homme derrière lui pour l'emmener plus rapidement se soigner.

Non. Il me prend le bras et hurle : « C'est qui, ce type ? »

Je n'ai pas le temps de répondre que le blessé est déjà à terre, roué de coups. Moi, j'ai si peur que je pars me réfugier dans le bois. Je cours, me cache dans un fourré. Ses pas se rapprochent, je les entends s'enfoncer dans les feuilles. Je retiens ma respiration. Mais il repart. J'entends le moteur de sa moto redémarrer. Je suis terrorisée. J'ai honte.

Quand je reviens sur la chaussée, il n'y a plus personne. La nuit commence à tomber, je reprends ma Mobylette et rentre à la maison.

Je lui en veux tellement.

Norbert débarque quelques minutes plus tard. Je ne parle pas. Il s'assoit à table, met la tête dans ses mains. Il souffle et dit : « Je ne veux pas vivre sans toi, Jacqueline. » Puis il pleure. « Pourquoi tu m'as fait ça ? J'ai eu tellement mal de te voir avec ce garçon. » Je m'approche de lui. Déjà la colère me quitte. Il poursuit : « Je t'en supplie, ne me refais jamais ça. Te voir avec un autre garçon me fait trop de peine. »

Et moi je m'en veux. Je m'en veux d'avoir fait souffrir son cœur qu'il me dit si fragile. Et la colère s'en va, pour de bon. Je prends son dos dans mes bras. Je veux qu'il me pardonne de lui avoir fait du mal.

Je n'ai pas aidé un blessé au bord de la route, je n'ai pas porté secours à quelqu'un ; je lui ai fait de la peine.

Il est assis, j'ai son dos contre mon visage et je dis : « Pardon, Norbert, ça n'arrivera plus jamais. »

C'est de ma faute. Il est devenu violent parce que j'ai fait quelque chose de mal.

*

La présidente, enfin, change de sujet. Elle s'arrête maintenant sur le différend que mes frères et moi avons connu :

« Daniel Sauvage indique qu'il est survenu après le décès de votre père, car votre mari et vous, je cite, “vous êtes acharnés à récupérer le maximum des économies que possédait votre mère”, que c'était “inacceptable” et qu'ils vous ont rejetés.

– Nous n'avions pas les moyens du tout, donc maman m'aidait. Mon mari savait que j'avais de l'argent. Il m'a forcée... Il m'a demandé qu'on achète des voitures, des tas de choses. Maman me prêtait de l'argent.

– Cela vous paraît-il normal qu'un père favorise un héritier parmi les cinq ?

– Ils ont perdu deux filles et, comme j'étais la dernière, papa a mis la maison à mon nom. Mes frères me demandaient de signer pour que je leur rende leur part. Mon mari refusait. »

Les mots se mélangent dans ma tête. C'est l'histoire d'une vie que je dois contenir dans une seule réponse. L'histoire d'un couple, d'un mari violent, d'une emprise absolue, faite de dizaines de mois, de centaines

de jours et de milliers d'heures.

Des souvenirs et des images me parviennent, mais il y en a tant. Norbert, mes filles, ma mère, la mort de mon père. J'essaye de les disposer comme autant de dates clés dans la frise chronologique de ma vie. Mais je sens que je ne parviens toujours pas à parler. Ma vie n'est pas un roman qu'on a envie de lire. Ce n'est pas un conte qu'on a envie de raconter.

L'angoisse monte. Le sentiment de faute aussi. La honte d'avoir causé tant de peine aux miens.

Je baisse mon regard, joins mes mains moites, qui se frottent l'une à l'autre. Fort, comme si je voulais me faire du mal.

*

Ma fille est née le 30 juin 1965. Nous l'avons appelée Sylvie. Je l'aimai aussitôt et découvris ce que l'amour maternel avait d'absolu. Ce petit être blond, aux yeux aussi clairs que son père, était merveilleux à voir grandir.

Son père ne la voyait que très peu. Ma mère nous aidait beaucoup et lui donnait tout l'amour qu'elle n'avait pas pu donner à ses deux filles mortes si jeunes. Et, sans doute pour nous protéger, elle nous soutenait énormément.

Nous avions très peu de moyens. Norbert ne gagnait presque rien. Quant à moi, j'enchaînais les petits boulots. J'avais travaillé dans une imprimerie et une blanchisserie à Melun et, là, je cousais des peluches à domicile et faisais des ménages. Maman nous aidait donc du mieux qu'elle pouvait. Et, grâce à sa générosité, nous mangions à notre faim. Norbert, quand il rentrait, se contentait de dépenser le surplus sans compter.

Le soutien de ma mère pour sa fille, mes frères en ont gardé une certaine rancœur. Je ne peux pas leur en vouloir. Surtout quand je regarde l'état de ma vie aujourd'hui.

Mais Daniel a un grand cœur. Ces tensions jalouses qui nous ont traversés ne sont plus. Mes frères sont plus que jamais les miens aujourd'hui.

CHAPITRE 5.

Cour d'assises du Loiret, Orléans 25 octobre 2014 Deuxième jour de procès

Bras croisés contre ma poitrine prise en étau, ratatinée sur mon siège, j'ai la bouche sèche, la respiration courte. En silence, tête baissée, je viens d'entendre le résumé de l'enquête de personnalité établie par la justice. Onze personnes sollicitées pour dépeindre mon portrait.

Je me sens si nue, si étrangère à moi-même. Ici, je suis la Jacqueline des autres. Celle de la présidente, des témoins, et maintenant de ces personnes interrogées.

J'écoute sans mot dire, jusqu'à ce que la pénitence se termine.

« Madame Sauvage est décrite par ses proches comme ayant subi toute sa vie la violence et le caractère irascible de son mari, conclut l'enquête de personnalité. Vous avez quelque chose à ajouter ?

– Non.

– Vous êtes d'accord avec le résumé de votre vie, que je viens de lire ?

– Oui... »

Je suis assommée, épuisée. L'angoisse monte, je redoute une crise d'asthme, qui peut surgir à tout moment. J'entends mes filles se moucher dans mon dos. La lecture des dix-sept pages que l'enquêtrice de personnalité a rédigées nous a toutes émues.

Ce sont des mots sur nos vies, sur l'intensité de nos souffrances. Mais ils ne suffisent pas. À chaque phrase, ce sont des milliers de souvenirs qui resurgissent et qu'il faudrait pouvoir dire.

Je ne me reconnais pas dans le tableau que l'on peint de moi. Il manque toutes les ombres dans le décor, les couleurs les plus sombres. Ce visage qui apparaît sous les mots des magistrats, ce n'est pas le mien. C'est une nature morte à laquelle il manque quarante-sept ans de vie.

Après la naissance de Sylvie, j'ai commencé à avoir souvent peur de mon mari. Un jour, je l'ai vu assener des coups de pied à sa moto parce qu'elle était en panne. Un autre soir, il a tapé avec son poing dans le mur si fort qu'il y laissa sa marque. Très vite, il n'a eu que la violence pour s'exprimer.

Ces accès de colère devenaient de plus en plus fréquents. Pour un oui ou pour un non, il hurlait, frappait les murs et tout ce qui lui tombait sous la main. Instinctivement, je rentrais les épaules, me faisais toute petite, et disparaissais.

Je me souviendrai toujours de ce jour-là.

Il fait nuit, il rentre de son apprentissage. Maman et moi sommes à la maison, Sylvie pleure, on se marche dessus pour préparer le repas. Il passe la porte et je sens aussitôt dans son regard un éclat de colère. Il nous fixe depuis l'entrée. Puis, voyant que le repas n'est toujours pas prêt, il se met à hurler fort, plus fort encore que les pleurs affamés de Sylvie. Et, dans les éclats de voix, je distingue des insultes et des menaces, les premières. Je suis pétrifiée.

Dès lors, chaque jour, lorsqu'il rentrait du travail, je faisais en sorte d'avoir déjà nourri Sylvie afin qu'elle pleure le moins possible. J'avais préparé le dîner, et une assiette chaude l'attendait à sa place. S'il ne rentrait pas à temps, je restais éveillée afin de lui réchauffer le plat refroidi, sans jamais prononcer le moindre reproche.

Mais Norbert, comme on avait essayé pourtant de m'en avertir, était un violent. Et son désir de puissance n'avait pas de limite. Alors, souvent, les cris recommençaient et la peur envahissait nos trois petits cœurs. Ma mère, quand elle n'appelait pas mes frères au secours, se réfugiait avec Sylvie dans sa chambre, et moi, comme un phare pendant la tempête, je lui faisais face, tête baissée.

Maman et mes frères me rappelaient souvent à la raison. Ils m'ordonnaient de partir. Mais ça n'était pas si simple. J'aimais encore intensément mon mari, et il laissait ressortir dans nos rares moments d'intimité l'homme que j'avais connu quelques années plus tôt et dont j'étais tombée éperdument amoureuse. Ce dur au cœur tendre. Ce doux amant.

Le soir, quand tout le monde dormait, nous nous retrouvions dans notre chambre. Il s'excusait de ses dernières colères, me faisait rire, répétait combien il m'aimait. Ces nuits-là, j'avais l'impression que nous ne faisions qu'un et que notre amour était sans pareil. Son regard me rendait vivante, et je me sentais si forte, si puissante, si belle, quand il se posait sur moi.

C'est ainsi, dans ces instants d'amour, que Carole fut conçue en octobre 1965. Un an jour pour jour après Sylvie. Mais la grossesse tombait mal, mon époux était toujours en apprentissage, et les économies de mes parents fondaient à vue d'œil. Nous décidâmes malgré tout de garder l'enfant, j'avais l'espoir de fonder une belle et grande famille avec le Norbert que je rêvais.

Ma deuxième fille est née le 26 juin 1966. Carole était jolie, en bonne santé, et aussi joyeuse que sa sœur. Norbert venait d'être appelé sous les drapeaux, ce qui nous soulagea un moment. Le service militaire offrait une solde mensuelle, des cigarettes gratuites, un cadre disciplinaire et la possibilité d'apprendre un métier.

Affecté dans l'armée de terre à la caserne de Melun, il nous rendait facilement visite et semblait apaisé. Il passait ses permis poids-lourd et super-lourd, il jurait avoir trouvé sa voie. J'espérais que, libéré des obligations militaires, il allait subvenir à nos besoins.

Ainsi notre famille pourrait-elle aménager la petite maison que papa m'avait léguée. Il n'y avait pas l'eau, juste un puits au sous-sol, pas d'électricité, de toilettes ni de salle de bains, mais, pour un couple élevé à la dure, le confort n'était pas fondamental. L'essentiel était d'être tous les quatre, chez nous. Sylvie, Carole, Norbert et moi. De nous retrouver.

Ces quelques mois furent pour moi si heureux. Nous avions plus de moyens, mes filles étaient merveilleuses et je retrouvais le mari que j'avais aimé. Je sentais qu'il était bien dans cette nouvelle vie qui se profilait : l'autonomie financière, notre futur chez-nous, sa petite famille qui l'attendait.

Cependant, les colères de Norbert revinrent petit à petit. Plus que tout, elles me faisaient culpabiliser, m'angoissaient terriblement.

J'avais de la peine et de la honte d'infliger ça à ma mère. Elle qui nous aidait tant, je ne pouvais plus lui faire supporter ça. Déjà, moi, je ne comptais plus.

Il fallait tenir droit pour les enfants.

Norbert occupait un emploi de soudeur. Mais cela ne lui plaisait pas. Alors, au bout d'un an, il prit la porte. Moi, je le soutenais. Toujours. Je le poussais à trouver sa voie. Il essaya une entreprise de parpaings.

Sans être à l'aise, on avait de quoi vivre. J'étais épuisée, car, la journée de travail achevée, je devais récupérer les petites chez maman et m'occuper d'elles.

Des colères, il en avait. Mais il ne les passait pas encore sur nous. C'était les engins qui prenaient, sa moto surtout.

Un matin, il sort de la maison en trombe. Il est en retard pour aller au travail. Je suis dans la cuisine avec les filles. Tout à coup, j'entends des hurlements qui viennent de la cour. Quand je regarde par la fenêtre, je le vois en train de donner des coups de pied contre sa moto. Puis il disparaît un moment dans le cabanon du jardin et en revient avec une grosse manivelle. Il se penche au-dessus de la moto et se met à taper fort dessus. Si fort que les filles se mettent à sursauter à chaque coup qu'il donne. Sentant que leur père est énervé, je monte avec elles dans leurs chambres. J'attends patiemment qu'il se calme pour les emmener chez maman et rejoindre mon travail.

Mais ses colères ne prenaient pas encore toute la place. Alors, dans l'espoir de retrouver nos moments d'intimité que je chérissais tant, et son regard pour lequel, aussi, je vivais, je faisais toujours attention à moi. Je gardais la ligne, me pomponnais, me coiffais. Je me cousais des robes. Tout ça, je le faisais pour lui. Pour éviter ses colères et retrouver son amour.

Lorsque ses yeux se posaient sur moi, je redevais vivante, je me transformais en reine. Quand il me hurlait dessus, j'avais l'impression de tout faire mal, de ne pas élever les filles comme il fallait, de ne pas être une bonne épouse, de ne pas être la fille que les parents auraient voulu que je sois. Alors, quand il m'embrassait, me souriait, me prenait dans ses bras, c'est comme s'il me pardonnait de ne pas être à la hauteur de celle qu'il croyait avoir épousée.

Un soir, nous faisons garder les enfants pour aller dîner chez des amis. C'est rare qu'il nous accorde des soirées en amoureux ; je suis ravie. J'ai enfilé une belle robe. Je ne cesse de sourire, je vais sortir avec mon homme. Je suis fière.

Durant tout le repas, il me regarde avec des yeux d'amant des premiers jours. Et, lorsque nos amis me complimentent sur ma tenue, il m'embrasse sur la joue pour marquer sa fierté. Avec Norbert, ce soir-là, je suis belle, il m'aime. Mon cœur bat comme au premier baiser.

Sur le chemin du retour, il ne décroche pas un mot. En pénétrant dans la maison, il n'ouvre pas la bouche non plus. Je lui demande alors s'il est en colère contre moi, peut-être ai-je dit quelque chose de mal, peut-être ai-je fait un faux pas devant ses amis – j'ai l'impression d'être si maladroite !

C'est alors que, au lieu de ses bras qu'il m'a tendus toute la soirée, il me noie sous une pluie d'insultes. Je ne suis plus sa princesse, je suis une pute qui a fait de l'œil à untel, une traînée qui se pavane dans sa belle robe.

Et lorsque je lui réponds que je n'ai fait ça que pour lui, il m'envoie une énorme gifle en plein visage. Un coup, sur moi.

Le premier.

Je suis abasourdie. Il m'a déjà fait peur, mais pas comme ça. Pas si fort. Je sens les larmes monter aussitôt, mais avec un sentiment diffus, épars.

J'ai mal, je lui en veux d'avoir levé la main sur moi. Mais, en même temps, je le crois et m'en veux de m'être mal comportée. S'il est allé jusqu'à me frapper, sans doute ai-je fait la pute ce soir. Sûrement ressemblé-je à ces femmes vulgaires qu'on aperçoit au bord des gares. Je m'en veux de l'avoir rendu jaloux et de lui avoir fait honte.

Je ne savais plus qui j'étais. Quand j'étais une amante, mon mari voyait une traînée. Quand j'étais belle, mon mari voyait une aguicheuse. Ainsi, ce soir-là, en pleurant en silence, je me pris à penser que je méritais sûrement la gifle qu'il m'avait donnée.

Il n'y avait pas d'autres raisons. C'était ma faute, c'était tout. Et Norbert de venir se rouler en boule au petit matin pour se faire pardonner.

Je culpabilisais. Les émotions étaient fortes, elles me fatiguaient. Elles ont remplacé peu à peu toute ma raison, jusqu'à me faire perdre

mon discernement.

*

J'entends dans la salle l'avocate d'une sœur de mon mari, qui s'agite sur son siège. Dans ce silence, le moindre petit bruit fait l'effet d'une alarme me faisant sortir de mes souvenirs.

La présidente dirige les débats.

« Vous avez déclaré au juge d'instruction avoir été rudoyée dès le début de votre mariage. Pourtant, vous êtes restée et avez eu quatre enfants avec celui que vous décrivez comme un tyran. C'est un peu étrange...

– Je l'aimais, je voulais l'aider. J'étais soumise. Je voulais éviter le pire.

– C'était quoi, le pire ?

– Qu'il me frappe.

– Il vous a pourtant battue si j'en crois vos déclarations. Je précise qu'elles ne sont corroborées par aucun témoin autre que vos filles, on les entendra durant ce procès. Et que vous n'avez jamais porté plainte...

– Non. J'avais trop peur... »

Je lis la suspicion dans les regards des membres de la cour. Je suis sûre que les femmes se disent : « Moi, si mon mari lève la main sur moi, je le quitte sur-le-champ ! » C'est ce que je pensais aussi, avant de rencontrer Norbert.

*

Les premières gifles, provoquées souvent par la jalousie, je les considérais d'abord comme des incidents isolés, des dérapages incontrôlés. Puis, il les présentait comme des punitions.

Mon mari souffrait du regard des autres hommes sur moi, ça lui faisait du mal. Moi, je m'en voulais de lui faire de la peine. Ces gifles, comme bientôt d'autres choses, c'était ma faute. J'étais terrorisée à l'idée qu'il puisse recommencer, alors je ne disais rien. Et je faisais

tout pour lui plaire.

Parfois, cela fonctionnait, et il nous accordait des moments d'amoureux quand les filles étaient couchées.

Ces instants pour lesquels j'aurais pu faire n'importe quoi. Ces moments qui me rendaient mon âme. Il était si doux, si tendre, il se roulait en boule pour se faire pardonner. Il disait qu'il ne pouvait pas maîtriser ses émotions à cause de son enfance.

Il détournait la conversation sur lui, tout devenait lui. J'étais lui, mes filles étaient lui. Les coups qu'il me donnait, ça n'était pas des bleus, pas des violences, c'était son enfance. Les insultes qu'il me jetait au visage, ce n'était pas mes larmes, mon humiliation, c'était sa jalousie qu'il ne pouvait pas contrôler. Il disait tellement m'aimer.

Seul son regard comptait. Alors, s'il décidait que ses colères étaient « folies », je savais qu'il fallait que je rie avec lui aux éclats lorsqu'il me remémorait telle injure, tel coup, je savais qu'il fallait...

C'est ainsi qu'est née cette force irrésistible, ce pouvoir, cette « emprise » de Norbert sur moi, sur nous. Rien ne pouvait l'arrêter. Il était tout, il était moi, il était nous. Il nous disait comment penser, comment agir, comment pleurer même. Il n'y avait plus d'autres voix pour contrer la sienne. J'étais isolée de ma famille, je travaillais beaucoup. Et, quand je ne travaillais pas, je m'occupais de mes enfants.

C'est ainsi que je devins une femme battue. Que je devins une de celles dont on ne comprend pas pourquoi elles restent.

CHAPITRE 6.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

La lumière du tribunal est d'un blanc si froid. Un blanc d'hôpital. En regardant la présidente, les autres magistrats présents qui me fixent tous, je me sens comme un patient sur la table d'opération. Un patient incurable.

Cette seule matinée m'a épuisée, et je devine aux soupirs de plus en plus fréquents du public qui est là qu'elle nous éreinte tous. Je me sens encore plus fragilisée qu'avant : mon histoire et mon mutisme fatiguent tout le monde.

« Est-ce protéger ses enfants que de supporter une telle situation ? ! »

Son ton est aussi cuisant qu'un coup de cravache. Je me cabre et m'accroche à la barre. Je suis à deux doigts de m'effondrer.

À peine quelques heures que je suis installée sur ce banc que déjà je vacille. J'ai peur. Je n'arrive plus à dire un mot. Tout me semble inutile, dérisoire, face à ce que j'ai fait, face à la mort de mon fils, face aux violences que j'ai laissées se perpétuer sous mon toit. Moi non plus, je ne sais pas comment j'en suis arrivée là. Pourquoi n'ai-je pas eu le choix ?

*

Norbert était devenu chauffeur routier. Le lundi matin, il prenait le volant de son camion et nous quittait pour la semaine. Nous passions alors des jours difficiles, mais heureux, les enfants et moi.

Le vendredi, dès le matin, les sourires de mes filles se faisaient moins lumineux. J'entendais de moins en moins leurs éclats de rire enfantins. Déjà, l'atmosphère devenait plus sombre. Lorsque, en fin de journée, le moteur du camion se faisait entendre au-dehors, leurs visages se tendaient. Elles n'osaient presque plus bouger. Parfois, lorsqu'elles étaient avec moi dans la cuisine à préparer le repas, elles

allaient se cacher dans leurs chambres.

Norbert, quand il rentrait à la maison, c'était la roulette russe. Un vendredi, il les prenait dans ses bras, m'embrassait tendrement sur la joue, me rapportait un cadeau de ses voyages. Un autre, il passait la porte violemment et hurlait de rage contre chaque chose qui lui rappelait qu'il y avait de la vie dans cette maison. Contre un fauteuil qui s'était légèrement déplacé, contre une peluche qui traînait sur le canapé, contre un verre sale dans l'évier. Parfois encore, il arrivait en chantonnant et, tout à coup, sans prévenir, alors que nous étions dans la joie de le retrouver, il se transformait. Il devenait cette terreur que nous craignions tant.

Les filles, qui n'avaient ces soirs-là pas le temps de filer dans leurs chambres, couraient se cacher dans le moindre recoin de notre petite maison. Nous avions déménagé depuis 1968 de Maincy pour Melun.

Le lieu était minuscule et nous vivions les uns sur les autres. Surtout que, depuis le mois de décembre, la vie m'avait donné un nouveau trésor : Pascal, mon fils. Ce beau bébé blond, si joufflu.

Alors, quand Norbert rentrait dans ses colères, c'étaient des cris terrifiants qui sortaient de notre maisonnette de la rue de La Fontaine. Les siens d'abord, suivis des pleurs de mon bébé, de mes filles parfois, et souvent les miens.

Nos semaines furent rythmées ainsi pendant plusieurs années. Une semaine où l'on se tient chaud, des week-ends où l'on se cache, où l'on se tait, où l'on se tient prêt à éviter les coups.

*

« Il était très agressif. Il parlait de nous tuer... »

Ma voix est à peine audible. Je n'arrive plus à contrôler ma mâchoire. « En garde à vue, vous avez déclaré à l'adjudant : "J'avais la tête sans cervelle." Qu'entendiez-vous par là ?

– Pendant des années, j'ai persisté à croire qu'il changerait. »

Encore une fois, les mots me manquent. C'est un sentiment si étrange, un mystère si tragique qui m'a poussée à rester, à continuer d'y croire. Avant, ma mère, mes frères, nos amis, tous pensaient que mon caractère suffirait à contrer Norbert Marot. « Elle fait le poids, la

petite », jugeaient-ils.

Ils se trompaient.

*

Bientôt, les moments amoureux n'ont plus suffi à gommer la peur. Ils se faisaient plus courts, plus rares. Nous partagions un instant joyeux, il jouait avec les filles dans le jardin, puis, tout à coup, quelque chose le contrariait. Une ombre dans son regard, un froncement de sourcils qu'un inconnu n'aurait pu percevoir sur son visage, mais que moi, je voyais. Ses lèvres qui se plissaient, son front qui se tendait. Des petits riens qui annonçaient la tempête.

Son visage ainsi transformé, un vent froid traversait nos corps. Et, avec lui, la peur d'avoir fait quelque chose de mal et l'angoisse de faire un nouveau faux pas. Fallait-il le laisser tranquille ? Les filles avaient-elles hurlé trop fort en jouant ? L'avais-je vexé en le regardant de telle manière ?

Nous ne savions plus. Nous avions peur de lui, autant que nous craignions de le contrarier encore, toujours.

Un jour, il fait beau. Les enfants sont chez maman, il a suggéré qu'elle les garde pour que nous allions à la pêche.

La route en voiture jusqu'à la rivière est joyeuse, il me fait rire. Il parle des enfants avec l'amour d'un père. Les choses vont s'arranger, c'est sûr.

Il gare la voiture, sort les cannes à pêche du coffre et une glacière, je porte la petite boîte avec les hameçons et les appâts. On s'installe, c'est lui qui jette ma canne à l'eau en me faisant choisir l'embout que je veux. Il est doux, il demande des baisers. C'est si bon.

Il boit, un peu, puis je m'assoupis un moment, bercée par l'eau. Quand je me réveille, quelque temps plus tard, il fait les cent pas devant les cannes à pêche. Je me lève, vite. Je demande, la voix tremblante : « Est-ce que tout va bien ? » Il ne répond pas. Il tourne son visage vers moi et je vois. Il s'est transformé. Norbert a son masque des mauvais jours, son masque des heures violentes. Je n'ose reposer ma question et me recroqueville, le souffle court. Si je pouvais, j'arrêteraï de respirer.

La nuit commence à tomber, alors, tout doucement, je commence à ranger les affaires. Son regard se pose sur moi. J'arrête de bouger, comme un enfant qui a fait une bêtise. Peut-être m'en veut-il de m'être

endormie ? Peut-être est-il vexé ? Oui, ce doit être cela. Je le regarde, implorant silencieusement son pardon. Mais cela ne suffit pas. Il est hors de lui.

Il saisit une canne à pêche et se met à la taper contre le sol. Une fois. Deux fois. La troisième fois, elle se brise en deux. Je ne bouge toujours pas, mais le bruit qu'elle émet en se brisant me fait sursauter et pousser un petit cri. Je n'aurais pas dû.

Ses pas lourds se dirigent vers moi, prêts à m'écraser. Je marche vite pour m'éloigner de lui qui arrive, mais pas assez. Le bout de la canne vient taper mon dos. Une fois. Deux fois. La troisième, moi aussi je me brise. Je tombe à terre. Mais cela ne suffit pas non plus. Ses pieds s'y mettent.

Je hurle : « Arrête ! » Mes yeux sont fermés, mais je sens qu'il s'éloigne en maugréant. Je me relève tant bien que mal, ramasse les affaires en étouffant mes sanglots. Surtout faire comme si de rien n'était. Non, Norbert, ça n'est pas grave. Je sais que tu n'y es pour rien. Je sais que tu ne te contrôles pas. C'est fini maintenant. Rentrons à la maison.

Il a dû aller chercher les petits chez maman, je ne pouvais pas y aller, abîmée comme ça.

Après le dîner, j'ai demandé aux enfants de ne pas faire trop de bruit ; papa est fatigué. Je les ai bordés, comme chaque soir. J'avais mal au dos, mais elles ne devaient pas le savoir.

Mes lèvres qui se crispent quand je me baisse trop bas ? « Ce n'est rien, ma chérie, c'est juste maman qui s'est fait mal au dos au travail. »

C'étaient des histoires de grands, pas des contes de petites filles dans lesquels le papa est le bon roi.

CHAPITRE 7.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

« Venons-en à votre vie sociale. Vous aviez des amis, à La Selle-sur-le-Bied ? »

La Selle-sur-le-Bied. Notre dernière maison, celle du drame, celle de tous les malheurs. Nous étions si heureux, pourtant, lorsque nous nous y sommes installés.

*

Quand Fabienne, ma petite dernière, est venue au monde le 11 novembre 1970, Sylvie et Carole n'avaient que cinq et quatre ans, Pascal vingt-trois mois. Nous vivions encore à Maincy, et je me débattais pour les élever et les soustraire aux punitions qui tombaient pour un oui, pour un non. Norbert n'avait aucune patience. Il pestait contre le manque d'argent, son « boulot de merde », sa « conne de patronne », et il se disait « épuisé ». « Trop de bouches à nourrir », entendais-je à tout bout de champ, et c'était de ma faute.

J'ai demandé au médecin de me prescrire la pilule. Pas question d'avoir un cinquième enfant.

Il y a eu une courte période d'accalmie. Le cumul de nos salaires a fini par payer et nous avons fait construire un pavillon à La Selle-sur-le-Bied, dans le Loiret. Il était fier, il considérait à raison que nous avions enfin réussi.

Une de ses obsessions pendant toutes ces années fut la place que prenait ma famille dans notre vie. Il est vrai que ma mère était présente et entretenait une relation privilégiée avec ses trois petites-filles et son petit-fils, qu'elle chérissait tendrement.

La semaine, nous avons nos rituels. Les dîners que nous préparions

ensemble pour les enfants, les devoirs qu'elle faisait faire à mon aînée. Nos discussions à la fin du repas qui n'en finissaient pas. Maman compensait avec sa douce présence les heures si difficiles que mes petits passaient avec leur père.

Évidemment, Norbert vit dans le déménagement un moyen de la faire sortir de notre vie. Il ne supportait pas qu'elle puisse interférer dans l'éducation des enfants, qu'une personne puisse voir ce qu'il se passe au sein de notre foyer.

Je comprends maintenant que sa crainte était tout autre : il se sentait menacé dans sa toute-puissante autorité par ma mère. Il voulait nous posséder entièrement. Notre monde devait pour toujours rester lui, et lui seul.

Il y avait ma mère, bien sûr, mais il y avait aussi mes frères. Ils avaient une mauvaise influence sur nous, ils me montaient contre lui. J'avais beau protester que mes aînés ne se mêlaient plus de nos histoires, qu'ils avaient fait une croix sur leur petite sœur entêtée et son irascible conjoint, rien n'y changeait.

Les désirs de Norbert nous ont isolés de ma famille, son attitude nous couperait également de nos nouveaux voisins.

*

« Des amis, on en a eu. À la fin, on n'en avait plus... Il s'était fâché avec eux. On avait des activités séparées. J'avais des connaissances parmi les chasseurs. Mais mon époux était trop insolent et on a eu des problèmes avec les dirigeants de la société de chasse.

– Vous étiez meilleure tireuse que votre mari et votre fils...

– C'est un sport... C'est de l'adresse. J'avais cela en moi... »

J'ai en effet appris à tirer très jeune, c'était un loisir de famille que mon père me faisait pratiquer. Certains apprennent la musique, d'autres le chant, nous, on avait ça. C'était une activité, pas la plus amusante qui soit, mais celle qu'on nous proposait de faire ensemble.

Quand on est enfant, on aime tout ce qui se partage avec les parents. Même la chasse.

« Et votre tempérament, quel est-il ?

– Eh bien, je ne sais pas... J'aime mes enfants... Je les ai toujours protégés.

– Madame, on protège ses enfants jusqu'à un certain âge...

– ... »

Je me rends compte que je n'ai pas répondu convenablement à sa question. Elle m'interrogeait sur mon caractère et j'ai parlé de mes enfants. Mais c'est que je ne comprends pas cette insistance à vouloir parler de mon caractère.

Je ne suis ni une violente, ni une meurtrière de sang-froid. J'aimerais le dire à la cour, mais le regard inquisiteur des jurés et de la présidente me trouble. Me voient-ils tous comme une coupable, une meurtrière-née ?

Tandis que j'essaie de dissimuler mon angoisse sous mes lunettes, une autre banderille vient déjà se ficher dans mon cœur :

« Par la suite, vous ferez travailler vos enfants avec vous, ne les protégeant donc pas du tyran que vous décrivez. Il y a quelque chose que je comprends mal...

– Il y avait des moments où cela se passait bien avec mon mari. On essayait de le comprendre. Et on avait peur de lui... »

On essayait de comprendre, mais on n'y parvenait pas. Non, aujourd'hui encore, je ne comprends pas comment nous avons pu en arriver là. Comment j'ai pu entraîner mes enfants, mes filles, mon fils, dans cette perte ? Comment cette horreur est devenue notre histoire ?

J'aimerais pouvoir dire combien je regrette. Combien je me repens de tout ce qui est arrivé. Mais c'est difficile. La présidente ne veut pas me comprendre. Elle me pose des questions dans lesquelles sont déjà les réponses. C'était comme si elle savait déjà tout. Comme si elle avait déjà vu cela cent fois, mille fois, que j'étais juste une coupable, une mère indigne, et qu'il fallait classer l'affaire.

*

La maison enfin construite, nous pouvions nous y installer.

Nous sommes arrivés au cœur du paisible lotissement sorti de terre en orée de La Selle, commune à taille humaine ; en 1939, elle avait accueilli des réfugiés espagnols fuyant la guerre civile, la tradition d'hospitalité y demeurerait. J'ai pensé que ce serait un tournant dans nos vies, que mon mari allait gagner en sérénité.

La nouvelle maison, je la trouvais belle. Norbert était de bonne humeur, il me passait la main dans le dos en promettant que nos beaux jours commenceraient ici. J'y croyais. Je sentais mon cœur qui se serrait encore en l'écoutant.

Alors que nous étions en train de disposer les meubles dans ce qui deviendrait le salon, il me redit son bonheur de s'installer ici, d'avoir enfin une maison confortable à lui, de se sentir enfin libre. Je le regardais en souriant.

C'était sûr, tout allait s'arranger. Cependant, il conclut sa tirade en me disant que, « plus jamais », je ne pourrais revoir mes frères. Il insista en disant que je ne le savais pas, ou plutôt que je ne m'en rendais pas encore compte, mais que c'était la réelle condition de notre bonheur. C'était de leur faute si notre couple avait pris ce triste virage, tout avait commencé avec le contrat de mariage, et l'adversité de mes frères envers notre bonheur n'avait fait qu'empirer depuis.

J'étais perdue. Je n'étais plus sûre de rien ; sauf de mon malheur. Je manquais terriblement de discernement et ne savais plus qui le provoquait. Étais-je sous l'influence, sous l'emprise même de ma famille qui n'aimait pas Norbert ? Norbert était-il la victime du joug des miens ? Je ne savais plus.

*

La présidente suspend l'audience pour une quinzaine de minutes. Sylvie m'apporte un café. Mais le liquide fort et chaud ne me réconforte pas.

« Je ne vais pas tenir », dis-je à mes filles, qui essaient de m'apaiser. Je voudrais que mon avocat m'aide, avec des questions plus précises, à raconter mon histoire, à me défendre. Seule, je n'y arriverai jamais.

J'ai l'impression d'être incomprise, je me sens seule dans cette fosse aux lions, dans cette arène où aucun mot ne peut me défendre.

« Cela viendra, madame Sauvage. Détendez-vous », me glisse mon avocat en retournant à sa table.

Je me laisse tomber sur mon siège, épuisée. J'ai l'impression d'être revenue une trentaine d'années plus tôt. Le poids de tous ces souvenirs, des cauchemars enfouis, me donne terriblement mal à la tête.

CHAPITRE 8.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

La séance a repris depuis quelques minutes. Toutes les questions portent sur moi, aucune sur mon mari. Je me concentre pour répondre au plus juste. Moi aussi, je voudrais comprendre ce cauchemar, savoir pourquoi et comment je nous ai tous entraînés dans cet enfer que sont devenues nos vies.

« Entre 1963 et 1965, vous travaillez dans six entreprises différentes. Comment l'expliquez-vous ?

– À l'époque, c'était facile de changer de travail... »

Ce n'est pas cela qu'il fallait répondre. Mais je sens que je fatigue tout le monde. La présidente s'est mise à discuter avec ses assesseurs. Elles n'ont pas envie de m'écouter. Je les ennuie. Je le sens. Je le vois. Je l'entends. J'aimerais pourtant leur répondre comme il faut. Leur dire la vérité. Leur dire que je changeais de travail parce que Norbert ne m'en laissait pas le choix. Je devais travailler, rapporter de l'argent, puis il changeait d'avis et préférait que je m'occupe des enfants.

Je relève la tête pour les regarder, mais je les vois qui consulte leur dossier. J'ai comme l'impression qu'ils sont en train de le découvrir. Je n'ose plus parler. Je me tais, je ne peux pas raconter.

*

La trêve de notre installation à La Selle-sur-le-Bied dura peu de temps. Vite, les réprimandes et les coups reprirent, plus violents encore qu'auparavant. Les semaines sans lui ne faisaient même plus disparaître les bleus.

Depuis que nous avons emménagé, j'avais arrêté de travailler pour m'occuper à temps plein des petits, me consacrant à notre foyer. Il y avait tant à faire et nous n'avions pas beaucoup de moyens.

Chaque dimanche soir, avant qu'il ne reparte pour sa semaine, je devais prévoir combien j'allais dépenser et lui demander l'argent nécessaire. C'était toujours trop, je pouvais faire plus d'économies. Ne pas acheter telle fourniture pour Sylvie, ou payer telle nouvelle paire de chaussure à Carole. Il me reprochait de ne pas savoir contrôler les dépenses.

Un soir, je lui demande si je peux acheter un nouveau lit à Pascal ; celui dans lequel il dort est devenu vraiment trop petit pour lui. Il se lève en hurlant. Il me plaque contre le mur de notre chambre en criant : « Pour qui tu te prends pour me donner des ordres ? »

Aussitôt, je m'excuse, j'essaye de lui dire qu'on se débrouillera autrement. Mais cela ne suffit pas. Cela ne suffit jamais.

Il hurle encore plus fort. Son masque de violence a pris possession de son visage. Il me gifle fort. Le coup me met à terre. Il sort de la chambre. J'entends ses pas lourds dans la cuisine. Il se sert un verre pendant que je reprends mes esprits. Je m'allonge dans le lit en essayant de disparaître. Il ne revient que quelques heures, ou quelques verres, plus tard.

Alors, il se met au-dessus de moi. Il soulève la couette sous laquelle j'ai mis ma tête et dit : « T'as qu'à travailler si tu veux acheter un lit à ton fils. Tu ne gagnes rien de tes journées. Tu profites de mon argent. »

Je suis terrorisée. Bien sûr, je travaillerai. Je ferai tout ce qu'il faut pour que l'on soit bien, pour que l'on soit tous bien. Pour que Norbert ne se fâche pas. Pour que Pascal ait un nouveau lit. Tout.

Quelques jours plus tard, je me fis embaucher comme couturière. Mais les choses ne s'arrangèrent pas pour autant. L'angoisse s'empara de moi dès l'aube du vendredi. Avant qu'il n'arrive, je préparais les enfants, que je convoquais dans le salon en leur disant : « Tenez-vous bien, ne faites pas ci, pas ça. »

Puis, quand le bruit du moteur se faisait entendre dans la rue, je les envoyais en rang d'oignons devant le pavillon. Là, en silence, bien droits, ils attendaient leur père pour l'aider à décharger ses affaires.

Le vendredi, la maison se taisait.

Nous portions tous la charge de cet homme, nous nous sentions tous responsables de ses colères. Ses cris étaient terrifiants, mais ils nous rendaient aussi intensément tristes : nous avions l'impression de ne

pas être à la hauteur de son bonheur. Nous portions la charge de ses colères, de ses malheurs, de ses frustrations. Ainsi, nous pensions qu'en le rendant heureux, en contentant tous ses plaisirs, les coups cesseraient. Nous nous mettions tous en quatre du vendredi au dimanche pour le satisfaire.

Nous essayions de deviner ses envies avant que cela ne dégénère. Toute la famille vivait dans la crainte de ses réactions toujours imprévisibles.

Norbert avait un rêve : il voulait un bassin à poissons dans le jardin. Alors, pendant des mois, chaque week-end, les enfants l'aidèrent à transporter les parpaings, fixer les rebords, trouver les espèces de poissons les plus vivaces.

Plusieurs fois, les enfants ont voulu inviter des camarades de classe à la maison. Mais Norbert le leur interdisait. Notre maison était la sienne, et il ne voulait pas que des intrus y pénètrent, même quand il n'était pas là.

Nous nous exécutions. Il était le chef, et moi, « un bon petit soldat », selon l'expression de ma fille Sylvie. J'étais en tension permanente. Celle de vouloir satisfaire mon mari d'un côté et, de l'autre, d'essayer de rendre l'existence de mes enfants vivable.

CHAPITRE 9.

Cour d'assises du Loiret, Orléans

25 octobre 2014

Deuxième jour de procès

« Parlez-nous de ces violences que vous prétendez avoir subies... »

Par où commencer ? Par les gifles, les coups de poing, les coups de pied. J'essaye de me concentrer sur une histoire, mais elles m'arrivent toutes en même temps en mémoire. Comment faire le tri dans quarante-sept années de violence ?

*

Je n'ai de souvenirs des années 1970 que ma course contre la montre. J'avais tant à faire entre le travail que j'avais repris, la maison à tenir, les enfants à élever.

Un beau jour, mon mari décida que nous allions monter une société de transport. Il me dit qu'il était las d'être un simple employé et de devoir quitter la maison chaque semaine du lundi au vendredi.

Je mimai la joie, mais j'étais terrifiée. Norbert allait revenir à la maison, nous le verrions désormais chaque jour. Les petits n'auraient plus leurs récréations de la semaine pour être libres dans la maison.

Les choses avaient tenu jusque-là malgré les coups, malgré les humiliations, parce qu'il y avait ces fenêtres de vacances du lundi au vendredi.

*

Je prends ma respiration. Si ma chair pouvait parler, elle raconterait bien mieux que moi. J'essaye de me concentrer sur une histoire, mais elles se mélangent toutes, je bredouille :

« Il m'a frappée plein de fois, notamment sur la tête. Ça ne se voyait

pas. Un soir, il a frappé très, très fort. J'étais tuméfiée, méconnaissable. Je me suis enfuie dans les bois. Je ne suis pas sortie durant deux semaines. Je ne sortais pas tant que j'avais des bleus. »

*

Un soir, j'appelle les enfants autour de la table pour dîner. Il ne manque plus que lui, il n'arrive toujours pas. Comme il est tard et que je ne veux pas que les petits soient fatigués le lendemain, je les sers ; le plat est chaud.

Tout à coup, les pneus de son camion se font entendre sur les graviers de la cour. Puis la portière claque très fort. Je sens mes enfants, comme moi, se raidir.

Un silence s'installe autour de la table pour l'accueillir. Il entre. Il s'installe d'abord seul près de la cheminée, comme il le fait en hiver. Il se sert un verre de whisky qu'il avale très vite. Puis décide que c'est le moment de nous rejoindre autour de la table. Il s'assoit sur la chaise vide qui trône, tend son assiette. Je le sers.

Aucun des petits n'ose toucher son assiette de peur de faire le faux pas qui dégoupillera la grenade, le coup de fourchette trop bruyant, le pain qui craque dans la bouche, la chaise qui grince par mégarde. Tout le monde attend religieusement qu'il mange sa première bouchée pour commencer à dîner.

C'est lui qui brise le silence, en s'adressant à moi : « Alors, elle est bien, ta nouvelle machine à coudre ? »

Un frisson glacial me parcourt. Comment sait-il ? J'ai pourtant pris un crédit à mon nom. Les enfants n'ont plus de chaussettes, plus de vêtements à leur taille, il faut au moins que je puisse leur en fabriquer.

Je reste silencieuse, rien ne pourra me sauver. Il est hors de lui.

Comme je ne dis rien, il répète, un peu plus fort : « Alors, elle est bien, ta nouvelle machine à coudre ? » Puis, comme je ne réponds toujours rien, il demande une troisième fois si ma nouvelle machine à coudre me plaît en tapant du poing sur la table.

Les enfants sursautent et l'eau tremble dans les verres. Les petits regardent leur assiette. Moi, je ne regarde rien. Je baisse la tête. Alors, il se met à hurler très fort. Il dit que je dilapide l'argent qu'il gagne, qu'il faut que les enfants entendent combien leur mère fait n'importe quoi, combien elle devrait avoir honte. Je sais que les mots ne lui suffiront pas, qu'ils ne le calmeront pas. Il doit me punir et passer

cette colère sur mon corps. C'est comme ça.

Il faut que je le regarde, il faut que je le surveille. Il peut faire n'importe quoi, je le sais. Quand je relève la tête vers lui, il a son assiette dans la main droite, prêt à la lancer sur moi.

Je ne peux pas l'éviter. Elle atteint ma joue.

Carole me regarde avec de grands yeux apeurés. Je lui demande d'emmenner ses frères et sœurs jouer. « Ne vous inquiétez pas, mes chéris, tout va bien. Maman a fait une bêtise et elle doit en parler à papa. »

Je reste seule avec lui. Les assiettes volent. Les coups. Les insultes. Finalement, je me réfugie dans la penderie pour ne pas me prendre les assiettes des enfants, qu'il se met à jeter contre les murs. Partout.

J'attends qu'il se calme, mais j'ai peur pour les enfants. Je n'aime pas les savoir seuls avec leur père quand il se transforme, quand il s'énerve. Alors, dès que j'entends la porte de la maison se refermer sur lui, je cours jusque dans la chambre des petits pour les rassurer. Ils ont peur. Ils tremblent. Et puis ils n'ont rien mangé.

Vite, je vais dans la cuisine et je leur apporte des gâteaux : « Regardez, les enfants, c'est comme un goûter d'anniversaire ! »

En les regardant manger, me faire des câlins, comme pour me dire « on sait, maman », je me mets à pleurer. C'est doux, c'est innocent. Ça vaut toute la haine que m'a envoyée Norbert à la figure.

La scène se reproduisit d'autres fois. Et chaque jour passé avec Norbert m'épuisait un peu plus.

Un matin, alors que je fais la vaisselle, il entre dans la cuisine hors de lui. Les enfants sont à l'école. Nous n'avons pas assez d'argent, et il me le reproche. Moi, dos à lui, je ne dis rien. Je n'ai rien dépensé, sauf peut-être pour les fournitures scolaires. Mais mon silence ne le calme pas. Il continue à hurler que je suis une bonne à rien, que je fais la poule de luxe et que je profite de son argent.

Il poursuit jusqu'à venir se poster à côté de moi. Soudainement, je sens une douleur fulgurante faire exploser mon visage. Il vient de m'asséner un énorme coup. Je tombe par terre. En larmes, le nez en sang. D'autres coups vont venir. Je rampe hors de la cuisine à quatre pattes, comme un animal apeuré.

Je n'en peux plus. Je veux appeler à l'aide. J'attrape en courant le téléphone. Je veux composer un numéro, mais je ne sais pas lequel. Je n'ai plus personne à appeler. Je n'ai que trente-trois ans, pourtant je suis totalement seule, isolée. Je n'ai plus de famille, plus d'amis.

Sans réfléchir, j'attrape mon sac et monte dans la voiture. Je démarre aussitôt. Je ne sais pas où aller, mais je sais que je ne peux pas revenir.

J'ai passé la journée à rouler. Dans cette voiture, cent fois j'ai réfléchi : comment faire ? Il faut retourner prendre les enfants. Mais qui me croira si je parle ? Si je raconte ? Les coups, les violences. Sur eux, sur moi. Il aura toujours le dernier mot. Avec tout le monde. Avec la police. C'est un beau parleur. Et tout le monde en a peur. Et si je le dénonce ? Pour sûr, il me fera passer pour folle. Et pire, il me prendra les enfants et je ne serai plus là pour les protéger.

Ce n'était pas la première fois. Il y en a eu d'autres ; des nuits passées à l'hôtel à regarder le plafond. Des nuits à se demander où emmener les enfants. À faire des plans pour essayer de trouver assez d'argent pour partir loin, avec eux.

Mais cette fois, comme les autres, je ne trouvais pas de solution. L'argent me manquait. Norbert ne me laissait pas en mettre de côté. Je n'avais même pas de quoi payer quatre billets de train ou un petit appartement où, nous quatre, nous aurions pu loger.

Alors, je suis revenue, l'échine courbée.

Norbert avait fait jouer Pascal, l'avait baigné, lavé, puis couché. Il s'était occupé des enfants. Quand je suis allée les embrasser dans leur chambre, ils m'ont demandé si j'avais voulu les abandonner. Puis Pascal m'a dit que ça avait fait du mal à papa que maman soit partie.

Oui, il savait comment faire pour que tout joue toujours en sa faveur. Le piège se refermait sur nous.

C'est finalement Norbert qui gagna une fois de plus. Autant de coups pour me faire comprendre que, plus jamais, je n'essaierais de partir.

Centre pénitentiaire d'Orléans- Saran

(28 octobre 2014 – 30 novembre 2015)

CHAPITRE 10.

Neuf mètres carrés. Un petit évier et une douche. Je suis seule dans ma cellule de Saran. Seule avec mon nouveau numéro d'écrou : E1654.

Le centre pénitentiaire est une succession de blocs de béton blanc, construits en périphérie d'Orléans, au milieu de clairières. Quelques façades sont peintes en vert, avec, parfois, quelques touches de bleu.

C'est là que je suis désormais, c'est là que l'on m'a envoyée après ma condamnation à la fin de mon procès.

Le verdict est tombé le 28 octobre, après trois jours de procès. Vers 15 heures, après avoir délibéré, les jurés sont revenus dans la salle. Ils ont tendu un document à la présidente. Elle a relu les accusations. Mon cœur battait si fort que je l'entendais à peine.

Ce bout de papier déciderait de mon sort, il dirait si j'aurais le droit de revoir un jour mes enfants, mes petits-enfants.

Tandis que la présidente lisait, j'ai aperçu des gendarmes se poster d'un côté et de l'autre de la salle. J'ai tout de suite compris. Ils étaient là pour moi, ils venaient me chercher. J'étais condamnée. Je me suis mise à trembler, à pleurer. Je savais.

Mais quand, à 15 h 35, la présidente a dit : « Madame Jacqueline Sauvage, vous êtes condamnée à dix ans de prison », je n'ai pas pu m'empêcher de pousser un cri.

Un cri de bête, un cri de mère. Oui, j'étais coupable d'avoir tué un homme, mais le poids de la sentence m'a semblé mortel. Dix ans ! Comment survivre à dix ans de prison, à dix ans d'enfermement, dix ans sans voir mes enfants, mes petits-enfants ?

Les gendarmes se sont approchés de moi, j'ai eu le temps de regarder mes filles, une dernière fois. Elles pleuraient, elles voulaient me toucher, me prendre dans leurs bras, mais elles n'en ont pas eu le temps. J'étais déjà menottée. Il fallait partir. Il fallait suivre les gardiens. Je me contentai d'un signe de main, je devais les rassurer : « Tout va bien se passer, mes chéries. Maman va tenir bon. »

C'est ce que j'ai toujours voulu faire. Les rassurer, leur faire croire

que tout irait bien, que tout se passerait bien. Il fallait que je continue.

J'ai rejoint cette nouvelle cellule où je suis seule. Le temps est long, trop long pour calmer mes angoisses. Le procès que je me repasse en boucle. C'en est trop pour moi. Alors, pour tenir le coup, le médecin de la prison m'a prescrit des calmants.

Je veux faire appel de ma condamnation. Je veux essayer de dire, de raconter ce qui s'est passé pour me défendre. Un autre procès pour tenter d'expliquer pourquoi je n'ai pas eu le choix.

En attendant, mon avocat dépose le 7 novembre une demande de mise en liberté aménagée. Je pourrais avoir un bracelet électronique en attendant mon procès en appel. Cela me permettrait de le préparer au mieux. Je ne bougerais pas, je resterais chez moi à attendre.

En prison, je suis gentille avec les détenus. Tout le monde m'a vue bien me comporter. Les gardiennes ont constaté que je n'étais pas violente.

Je veux juste pouvoir retrouver ma famille. Celle qui reste.

Chaque jour, je les appelle. Entendre leurs voix me fait du bien. Elles me réconfortent. Me disent que tout ira bien, que je ne dois pas baisser les bras. Pour elles, j'essaie de tenir.

Un jour, elles me parlent de deux avocates, maître Nathalie Tomasini et maître Janine Bonaggiunta, très engagées dans le combat contre les violences intrafamiliales. Je me souviens d'elles. Je les ai déjà vues dans le petit poste de télévision que j'ai dans ma chambre parler de mon cas avec beaucoup de conviction et de brio. Cela m'a touchée. Quand on se sent seule, en prison, le bruit que l'on fait dehors ne parvient que par bribes, mais il est bon.

Je demande à Sylvie de les rencontrer. J'aimerais qu'elles puissent me défendre. J'ai besoin de leur talent et de leur énergie.

Elles lui donnent rendez-vous peu avant Noël.

*

Le 18 décembre 2014, au petit matin, on vient me chercher dans ma cellule. Aujourd'hui, je comparais devant la chambre de l'instruction à Orléans pour ma demande de remise en liberté.

Après le rappel de la procédure, et les mêmes commentaires qu'au

procès – « Jacqueline Sauvage n’a jamais dénoncé les violences et les agressions sexuelles sur ses filles » –, les magistrats s’arrêtent sur ma personnalité pour rappeler que j’ai eu « un comportement très moyen vis-à-vis du personnel et des détenues ». L’avocate générale, quant à elle, considère que, si on me relâche, je risque de me « soustraire au prochain procès ». L’assignation à résidence sous bracelet électronique, mesure renforcée par un contrôle judiciaire strict que nous avons proposé avec mon avocat, « ne suffira pas à garantir l’ordre public durablement et gravement troublé ».

Je retourne dans ma cellule, dépitée. Je sens que la demande de remise en liberté ne me sera pas accordée.

Le 31 décembre, mon appréhension se confirme. En raison du « trouble nécessairement exceptionnel et persistant » et de « la crainte » que je fomenté « une stratégie de fuite », la juge s’oppose à ma mise en liberté.

Apparemment, je suis une femme violente et dangereuse pour la société. Quelle ironie !

Les jours d’hiver sont longs, blancs et froids en prison. Après cet espoir douché, ils le deviennent encore plus. Alors, quand les minutes passent trop lentement, quand le visage de mon fils fait trop couler mes larmes, je me plonge dans la lecture et la relecture des lettres que je reçois. Celles de mes filles. De mes petits-enfants qui m’envoient des dessins pour dire : « Tiens bon, mamie. »

La seule nouvelle qui illumine ma semaine est la rencontre entre Nathalie Tomasini, Janine Bonaggiunta et Sylvie. Les deux avocates ont fait forte impression à Sylvie.

Avec elles à mes côtés, je peux peut-être avoir le courage de me défendre, de faire entendre ma voix.

Le 12 janvier 2015, Nathalie Tomasini et Janine Bonaggiunta informent la cour d’appel d’Orléans qu’elles succèdent à mon avocat. Dix jours plus tard, elles récupèrent le dossier.

Alertés par une pétition et quelques articles de presse, certains anonymes commencent à s’insurger contre le verdict d’Orléans.

Je vais enfin rencontrer Janine Bonaggiunta et Nathalie Tomasini,

mes deux nouvelles avocates. Au parloir de Saran, elles m'impressionnent. Elles me parlent avec une infinie douceur et, peu à peu, je me libère dans un torrent de larmes. La confiance s'installe au fil de nos rencontres. Mes avocates ne ménagent ni leur peine ni leur temps, le train Paris-Orléans se transforme en annexe de leur cabinet. Je prends l'habitude de leur téléphoner tous les jours ; et quelles que soient leurs contraintes, elles me répondent systématiquement.

Toutes deux jugent inutile de présenter une nouvelle demande de mise en liberté. La démarche serait vaine.

Nous préparons donc le deuxième procès, fixé au 1^{er} décembre 2015. Sylvie a récupéré le dossier auprès de mon ancien avocat et, avec ses sœurs, elle l'épluche assidûment. Toutes trois répertorient consciencieusement chaque témoin direct et indirect de notre malheur pour les faire témoigner.

Au fil des entretiens, maîtres Bonaggiunta et Tomasini se montrent optimistes mais honnêtes : aux assises, les magistrats contredisent rarement l'arrêt préalablement rendu et les peines sont souvent plus lourdes. Et tout dépend du président : s'il est directif, il « tiendra » les jurés et leur imposera sa conviction.

Je sais aussi que ma responsabilité est grande. Je dois absolument apprendre à m'exprimer clairement, à extirper de mon tréfonds mes émotions. J'essaie, mais c'est tellement dur. Tellement pas moi.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

**(1^{er} décembre 2015 – 3 décembre 2015)
Procès d'appel**

CHAPITRE 11.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

1^{er} décembre 2015

Premier jour de procès

Je passe la paume de mes mains sur mes poignets. On vient de me retirer les menottes pour m'installer dans le box des accusés.

Cette fois-ci, c'est coupable que je comparais. Coupable et usée.

Je me suis regardée dans le petit miroir de la cellule ce matin, ça faisait longtemps que je ne l'avais fait. Il y avait plus de rides, mes cheveux gris avaient poussé. J'ai essayé de mettre des barrettes pour les tenir, de pincer mes pommettes pour perdre ce teint si gris. Mais les treize mois de prison ont fait leur travail. Ces mois de captivité se sont imprimés sur ma peau. J'ai vieilli, et rien ne peut plus y changer. Mon teint est livide, mes yeux cernés par la fatigue. Je fais dix ans de plus que les soixante-huit ans que j'aurai le 27 décembre.

On est venu me chercher très tôt. Dans la voiture, je suis restée silencieuse. J'ai regardé l'extérieur, ça faisait longtemps. Les arbres, les champs, le grand ciel d'hiver. Les gendarmes étaient gentils, ils m'ont sortie lentement de la voiture. Mes jambes me faisaient mal, il a fallu qu'ils m'aident pour me redresser.

Devant le palais de justice de Blois, il y avait beaucoup de monde. Des photographes, des journalistes, j'étais déboussolée, perdue. Toute cette misère, cette honte cachée aux yeux de tous pendant des années, qui allait être exposée au grand jour.

Puis, on m'a installée dans le box des accusés, une prison de verre dans laquelle tout le monde peut me voir, peut m'entendre.

Quand mes filles sont entrées dans la salle, je n'ai pas pu m'empêcher de mettre mes deux mains contre le verre. J'aurais voulu les toucher, les prendre dans mes bras. Elles ont pleuré, moi aussi. C'était étrange parce que, en même temps, on souriait si fort : c'était triste, mais voir leur visage m'a inondée de bonheur.

Je regarde l'horloge. Il est 9 h 10, ce n'est plus qu'une question de minutes.

La présidente, une blonde âgée d'une cinquantaine d'années, procède à la désignation du jury, neuf citoyens en appel et non six comme au premier procès. Cinq femmes et quatre hommes sont tirés au sort.

Les témoins sont évacués de la salle. Mes filles aussi. En se dirigeant vers la pièce où elles seront recluses jusqu'à leur déposition, elles m'adressent un discret signe de la main. « Courage », signifie-t-il. Mes avocates nous ont prévenues : les débats seront durs. Nathalie Tomasini et Janine Bonaggiunta vont poser des questions pénibles, nous pousser à partager intégralement le drame. Elles ont cité plus de monde que mon ancien avocat pour prouver que nous disons la vérité.

J'écoute le rappel des faits, la lecture de ces neuf pages que je connais par cœur. Quand il est question de la pendaison de Pascal, je me remets à pleurer. Plus de trente-six mois se sont écoulés depuis la mort de mon fils, mais la plaie reste béante.

D'une main, je dissimule mon visage, je refuse de me donner en spectacle. La présidente m'interpelle : « Pour un crime avec préméditation, tel que les faits sont qualifiés, vous encourez une peine de deux ans à la réclusion à perpétuité. »

Que l'assassinat ait été écarté à Orléans ne change rien. Je vais devoir à nouveau prouver que je n'avais pas préparé le meurtre de Norbert.

L'audience est suspendue dix minutes. Elle reprend avec mon interrogatoire. Je répète ce que j'ai dit en première instance, plus distinctement, sans m'emmêler avec les dates. J'essaie de bien appliquer les leçons du premier procès. Parler et articuler. Dire. Raconter. Expliquer.

J'évoque la passion qui m'a unie à Norbert.

« Vous avez été amoureuse de lui jusqu'à quand ?

– Longtemps... longtemps. »

Je commence à déglutir. Mais je m'accroche. Il ne faut pas que je m'enterre dans le même silence qu'il y a treize mois. Je ne veux pas

retourner dans ma cellule. Alors je reprends :

« Il y a des moments où il était gentil. Je prenais soin de lui, j'ai essayé de l'aider. Il avait des difficultés. Petit, il était souvent battu par sa mère à coups de martinet. On s'est raconté des histoires, on s'est confiés. »

Je me mélange. Il faudrait dire les choses dans l'ordre. Pourquoi ne les ai-je pas racontées comme il fallait ? Pourquoi n'ai-je pas commencé par le début ? Pourquoi suis-je incapable d'expliquer cette terrible histoire que je connais par cœur ? Que je n'ai cessé de ressasser pendant tous ces mois de détention ?

Mais je n'ai pas le temps de me reprendre. Une autre question de la présidente survient aussitôt après que j'ai terminé mon semblant de réponse :

« Vous lui faisiez des reproches ?

– Parfois, oui. Quand il était violent. Il avait aussi des moments de tendresse vis-à-vis de moi, alors je lui pardonnais. C'était le père de mes enfants, j'ai toujours cédé.

– Vous l'avez pourtant décrit comme quelqu'un d'incapable, pas courageux.

– Il ne voulait pas travailler. Il ne s'occupait même pas des bébés, préférant partir à la chasse. Il était paresseux. Il avait des moments de rébellion, mauvais caractère. J'essayais de le comprendre. Et je ne voulais pas rester seule... Je voulais être une femme normale. »

Les questions fusent. Je ne peux pas répondre convenablement. Je suis obligée de réagir vite, trop vite pour tout ça. Trop vite pour quarante-sept ans de silence.

Je sais que je n'y arrive pas et cela me terrifie. J'aimerais pourtant expliquer que oui, je voulais être une fille normale. Avoir une vie ordinaire. Juste simple, avec des enfants aimants, de jolis dimanches, une belle maison. Et c'est tout. J'ai cru un moment que ça arriverait, à La Selle, et puis non.

Le cercle infernal s'est refermé sur nous. Je n'ai pas le temps d'en dire plus. Les quarante-sept années sont devenues ce jeu de questions sans réponses dans un tribunal qui n'a pas le temps d'entendre.

*

L'entreprise était créée. Elle marchait bien et Norbert était

maintenant là toute la semaine. Du lundi au dimanche. Quand les enfants étaient à l'école, cela me rassurait. J'avais l'impression d'être seule à devoir porter la charge de leur père et de ne pas la partager avec eux. J'étais heureuse de les savoir entourés d'amis, de camarades, de professeurs.

Quand ils rentraient à la maison le soir, il fallait se faire tout petits. Je préparais le dîner tôt et nous mangions vite, ils pouvaient ainsi se réfugier dans leur chambre.

Les jours où Norbert était de bonne humeur, ça tenait. Parfois même nous riions. Quand il lui arrivait de vouloir plaisanter, au dîner, nous étions si surpris que nous partions dans des éclats de rire bruyants. Nous savions que cela ne durerait pas ; il fallait en profiter.

Il décidait de tout. S'il était silencieux, nous nous taisions tous. S'il était joueur, nous jouions avec lui. S'il voulait chanter, nous chantions aussi.

La maison vivait au rythme de son maître, Norbert. Son maître colérique qui levait les poings dès qu'un cil battait trop fort ou autrement que les siens.

Avant que Norbert ne revienne s'installer à la maison, j'avais quelques amis, des voisins avec lesquels je m'entendais bien. Le village était accueillant et je retrouvais les ambiances que j'avais tant chéries petite. C'était chaleureux, même si je n'osais pas trop me lier avec les voisins.

Le retour du maître changea tout. Il ne supportait pas que je m'entende, même de loin, avec telle voisine, il détestait telle autre et le lui faisait savoir. Mais cela ne lui suffisait pas. Il fallait aussi qu'il les terrorise. Il ne savait rien faire d'autre.

Ça a commencé par des insultes qu'il proférait contre eux dès qu'il les croisait. Un jour, nous savions qu'une de nos voisines venait de perdre son emploi. C'était difficile. Elle passait ses journées chez elle à attendre d'en trouver un autre. Elle souffrait.

Nous sommes dans la voiture de Norbert. Nous entrons dans le village. Alors que nous nous apprêtons à dépasser sa maison, il ralentit. La voisine est sur la terrasse, elle prend un café. Il stoppe la voiture, elle relève la tête vers nous. Il lui sourit, je fais ce que je peux pour m'enfoncer dans le siège, je sais que ça va tomber. Une insulte ou

une remarque humiliante.

Il reste silencieux à la regarder quelques secondes, puis il hurle : « Alors, bonne à rien ? Ça va, on profite bien du chômage ? » Ensuite, il explose de rire, redémarre la voiture en trombe. Il me regarde pour vérifier que, moi aussi, cela me fait rire. Je tourne la tête vers l'extérieur, j'évite son regard. Je ne peux pas sourire, j'ai honte de ce qu'il vient de faire. J'ai envie de sortir de la voiture et de partir en courant, mais je ne peux pas. Je sais qu'il me rattrapera.

« Alors, Jacqueline, ça ne te fait pas rire ? » Je me retourne vers lui. Je ne souris toujours pas, je ne peux pas. Je sais qu'il faudrait, mais je ne peux pas. Il gare la voiture devant la maison, je sors comme une flèche et me dirige à grands pas vers la porte. Là, il se met à hurler : « Évidemment que tu ne rigoles pas ! Toi aussi, tu n'es qu'une bonne à rien. »

Les insultes continuent de pleuvoir tandis que je monte m'enfermer dans le bureau. Il en restera là, pour cette fois.

De toute façon, il avait réussi : il venait définitivement de rompre mes modestes liens avec cette voisine.

Incident après incident, nous sommes devenus de véritables parias, jusqu'à ne plus pouvoir parler à personne.

La situation a encore empiré lorsque de nouveaux voisins se sont installés juste à côté de chez nous. Norbert imaginait qu'ils nous espionnaient, qu'ils étaient jaloux de notre entreprise, qu'ils nous voulaient du mal. Il nous interdisait de nous en approcher, de quelque manière que ce soit. Il ne supportait pas cette proximité, imaginer que des inconnus soient si proches, que je puisse leur parler, discuter, ou que nos enfants puissent aller se confier à eux. Il nous voulait pour lui tout seul. Ses secrets seraient bien gardés. Ses coups bien tus. Ses humiliations jamais dites.

Parfois, en été, quand ils mangeaient sur la terrasse, il sortait les insulter. Un jour, il a même essayé de renverser notre voisine en voiture. J'espérais qu'ils réagissent, qu'ils portent plainte, je rêvais de voir les gendarmes débarquer à la maison, le menotter et nous en débarrasser. Mais rien, jamais. Quoi qu'il fasse, il s'en sortait toujours. Comme à chaque fois.

Plus de famille, plus d'amis, et, très vite, plus de voisins. Le maître nous avait isolés, nous étions ses choses. Et sur ce qui était maintenant son territoire, il ferait de nous ce qu'il voulait, personne ne viendrait

bousculer ses plans, ni ses projets.

*

Je n'ai pas pu raconter tout cela. Les questions n'attendaient pas ces réponses. Elles ne voulaient pas d'explications trop longues. De parcours sinuant dans la tristesse. Il fallait répondre vite, efficacement, mais je ne peux pas. Pas après quarante-sept ans de brouillard, de chaud et de froid soufflé par Norbert.

CHAPITRE 12.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

1^{er} décembre 2015

Premier jour de procès

À l'école, quand j'étais petite, la maîtresse nous avait lu *Le Petit Chaperon rouge*. J'avais été marquée par l'histoire de cette enfant qu'on envoie traverser le bois toute seule. Mais quelque chose me contrariait dans l'histoire. Je trouvais que le mauvais, ce n'était pas le loup. Enfin, que ce n'était pas que le loup. Je me souviens, j'avais demandé à maman, un soir, avant de m'endormir : « Pourquoi la mère laisse-t-elle la petite fille aller seule dans le bois ? »

Le méchant, pour moi, c'était la mère qui n'avait pas su protéger sa fille.

C'est à mon tour de me voir comme elle. Je suis la mauvaise femme qui a laissé ses enfants tout seuls avec le loup. Et qui doit regarder les choses en face.

Ma fille est maintenant appelée à la barre. Sylvie fait son entrée dans le prétoire, décline son identité. Elle a repris son nom de jeune fille – que pourtant elle déteste pour ce qu'il représente – afin d'épargner à son ex-mari et à leurs enfants la traque médiatique dont elle est la cible.

À une vitesse folle, ses mots se déversent, s'enchaînent, s'accumulent en un magma de douleur :

« Je viens témoigner pour maman, expliquer les violences qu'elle a subies et comment elle résistait aux coups... Quand on a emménagé dans le Loiret, mes parents étaient contents d'avoir une nouvelle maison. Puis il a recommencé à s'en prendre à maman sous n'importe quel prétexte. Il fracassait les assiettes contre les murs. Il la frappait à coups de poing, de pied. Si on bougeait, on prenait une raclée. »

Elle pleure, c'est insoutenable. Je pensais les protéger du loup, du monstre, mais c'était lui qui nous avait piégés.

J'entends la voix de ma fille qui se trouble. Je sais qu'elle va devoir raconter ce que beaucoup attendent. Qu'elle va maintenant devoir parler de ce qui se répand dans les colonnes des journaux. De ces atrocités qui me hantent plus encore que mon meurtre. Mes lunettes sont pleines de buée, je ne distingue plus sa silhouette. Mais je l'entends. Elle poursuit son témoignage, imperturbable.

« En grandissant, on a eu de gros soucis, il a commencé à nous toucher, à se glisser dans notre lit, à ma sœur Carole et moi. Maman était au travail. Un mercredi, je cherchais Carole. Le père est sorti de la salle de bains et m'a dit qu'elle était partie à la ferme chercher du lait. J'ai crié, je l'ai appelée. Elle est sortie de la salle de bains. J'ai su plus tard ce qui s'était passé... Maman n'était pas au courant... C'était notre vie... C'était impitoyable... »

Plus ma fille parle et plus je la vois, la mère du Petit Chaperon. C'est moi. Je les ai laissées seules avec leur loup de père. Seules avec ce monstre. Seules avec ces horreurs.

Je les ai exposées à la terreur d'un père, je les ai abandonnées à sa perversité. Je n'ai pas su les protéger. Si j'avais su. Comment imaginer l'indicible ? Me suis-je menti à moi-même ? Aurais-je pu deviner ? N'ai-je pas voulu savoir ? Ces questions me hantent et m'empêcheront de dormir jusqu'à mon dernier souffle.

*

Le piège de Norbert s'est refermé sur nous. Avec le temps, les coups se sont multipliés, jusqu'à devenir constants, quotidiens.

Au début, c'était surtout moi qui prenais. Les enfants avaient peur de leur père, mais ils avaient surtout peur pour moi. Ils faisaient ce qu'ils pouvaient pour m'éviter les coups, mais, à la violence, Norbert ajoutait la perversité. Il voulait qu'ils voient, qu'ils regardent, qu'ils approuvent.

Un soir, alors que je couche les enfants, j'entends la porte claquer. À sa manière de marcher, je sais tout de suite qu'il a bu, que je vais prendre des coups. Je mets Pascal dans son lit, borde Fabienne.

Je leur fais un sourire que je veux rassurant. Le petit me demande :

« Tout va bien, maman ? » Je me retourne vers lui et dis d'une voix assurée : « Reste bien dans ton lit, il est tard, il faut dormir. » J'éteins la lumière de la chambre et je sors.

Il s'agite dans la cuisine, tapant contre les murs, donnant des coups de pied dans la table. Il faut calmer Norbert. Les enfants doivent dormir. C'est le plus important. Je marche jusqu'à la cuisine. Je reste un moment dans l'embrasure à le regarder faire. Il est hors de lui. Il hurle contre cette maison sale, il dit que je lui ai gâché sa vie.

Quand il me voit, il dit : « Ah, tu es là, salope ! » Je réponds : « Oui, je suis là. » Il s'approche de moi : « Tu sais qu'on a encore perdu un client ! C'est à cause de toi ! Tu n'es qu'une bonne à rien ! C'est de ta faute si les enfants ne mangent pas à leur faim ! C'est de ta faute si on est dans cette merde ! »

Je ne sais pas de quoi il parle. Oui, nous avons perdu un client, mais parce qu'il était mécontent de ses rapports avec Norbert. Pas à cause de moi. Mais peut-être qu'après tout c'est de ma faute si nous l'avons perdu. Je ne sais plus pourquoi le client est parti. Je ne sais plus pourquoi nous n'avons pas d'argent. Je ne sais plus rien et je dis juste : « Je suis désolée, Norbert. »

Et je sais que je vais devoir m'offrir à ses coups. Je vais devoir me donner tout entière pour que cela cesse. Je vais devoir dire « pardon » à chaque coup de pied pour que mes enfants puissent s'endormir dans leur chambre avec pour dernière image mon sourire rassurant.

Une gifle, puis une autre. Plus forte. Je tombe sur le sol de la cuisine. Le carrelage est froid et me glace la joue. Il hurle encore que tout est de ma faute et, puisque cela ne suffit pas, de me voir là, allongée par terre sur le flanc comme un chien, il m'enfoncé sa chaussure dans le ventre. Un coup, puis deux. Au troisième, je crie. J'ai trop mal. Je ne voulais pas que les enfants m'entendent, mais c'est trop dur. Il m'attrape par les cheveux : « Tais-toi ! Tu n'as pas honte d'empêcher les petits de dormir ! » Si, j'ai honte, Norbert, j'ai terriblement honte. Il me tire debout. Ma tête presque pendue à sa main. Et m'entraîne dehors. C'est l'hiver, il pleut. Il me pousse un peu plus loin dans le jardin. Les larmes inondent mon visage. Il me lâche, je reste les bras croisés autour de moi pour ne pas trop sentir la morsure du froid qui me pénètre. Mes yeux sont fermés, j'entends juste le loquet de la porte. Il vient de m'enfermer dehors. Je reste debout, immobile, statufiée. Est-il rentré dans la maison ?

Une goutte de sang tombe sur ma main. Elle tombe de mon front qu'il a ouvert. Mes larmes coulent et se mélangent au sang. Les

lumières de la maison s'éteignent. Je suis seule dans le noir, il pleut, j'ai froid. Je regarde à droite, à gauche. Le cabanon. Je cours me réfugier dedans. Je tremble, je grelotte. Un moment, je pense à aller sonner chez les voisins. Mais, après tout ce que Norbert leur a fait, ils me laisseront dehors. C'est sûr. Et puis que dirait mon mari s'il apprenait que je leur ai demandé de l'aide ? Non, j'ai trop honte. Non, il faut tenir bon.

J'attends dans le froid glacial de la cabane. Une heure, deux heures peut-être. Dans cette triste nuit noire. Je prie pour que mes cris n'aient pas perturbé le sommeil de mes chers petits. Qu'ils dorment profondément. Je pense à mes enfants, à leur sommeil, à leurs petits corps bien au chaud sous leur couette, et cette seule pensée me réchauffe un moment.

Le froid m'interdit de fermer l'œil. Au milieu de la nuit, une lumière s'allume dans le salon. Je guette. Entre les gouttes, je distingue une silhouette. Mais ce n'est pas celle d'un homme. Des petits chaussons contre la vitre, une main d'enfant qui se pose sur le verre. Mon fils. C'est Pascal. Je vois sa bouche qui dit « maman » et cela me brise le cœur. Il sait que je suis là. Il sait que je suis dehors. Il sait que je souffre. J'ai envie de le prendre dans mes bras, de lui dire que tout va bien, que je suis désolée.

Je me décide à sortir du cabanon pour le rejoindre, mais je vois Norbert surgir derrière lui. Il l'attrape et l'emmène dans sa chambre. Mon fils. Je rejoins le cabanon, mets mes jambes contre mon menton et me mets à pleurer.

Au petit matin, c'est ma fille Fabienne qui vient me chercher : « Viens, maman, on a mis de l'eau à chauffer pour ton thé. » Mes enfants.

Je me change et m'installe avec eux autour de la table. Je leur pose des questions sur l'école, sur leurs camarades de classe, comme pour dire que non, il ne s'est rien passé.

CHAPITRE 13.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

1^{er} décembre 2015

Premier jour de procès

La nuit tombe. La première journée du procès est déjà presque terminée quand le maire de La Selle-sur-le-Bied est appelé à la barre. Mes avocates ont réussi à le faire venir. Je sais qu'il sait. Je sais qu'il a vu. Il va pouvoir nous aider. Montrer combien nous étions seuls et isolés.

« Il était certain qu'un drame arriverait dans cette famille, on le savait, mais on ne disait rien. Aujourd'hui, on est presque heureux que madame Sauvage soit toujours là. Norbert Marot, il fallait toujours lui dire oui, sinon c'étaient des conflits. Il était très difficile à vivre. Des habitants sont presque soulagés que ce drame soit arrivé...

– Il ne vous est pas venu à l'idée d'intervenir ? En tant qu'officier de police judiciaire, vous aviez le devoir d'informer le parquet des violences portées à votre connaissance...

– Je n'étais pas au courant des violences sur les enfants !

– Mais vous saviez que madame Sauvage en était victime ?

– Les gendarmes aussi, ils savaient ! »

L'avocat général s'étonne :

« Lors de votre audition, vous avez dit qu'ils avaient tous deux un fort caractère, qu'ils étaient faits pour s'entendre...

– Je ne me souviens pas. Elle était sous l'influence de son mari, obligée de le suivre.

– Mais vous n'avez rien fait ?

– C'est difficile d'intervenir... »

Les coups de Norbert n'ont pas empêché les filles de grandir. Elles étaient devenues de belles jeunes femmes. Je les trouvais fortes, belles, je les savais intelligentes. J'avais pour ces petits bouts de femmes une profonde admiration.

Et puis, parce qu'elles grandissaient, elles avaient envie de s'amuser, de sortir, de découvrir. Mais leur père refusait qu'elles sortent de la maison. Il voulait qu'elles restent là pour toujours, qu'elles restent siennes.

Un soir, j'ai autorisé Carole et Sylvie à rejoindre des amis dans un village voisin. Elles sont parties toutes les deux après le repas sur leur petite moto. Comme souvent quand elles sortent, je les attends dans la cuisine. Je ne peux pas m'endormir tant que je ne sais pas qu'elles sont en sécurité dans leurs chambres.

Je suis assise, ma tête dans la paume de ma main. Je me prépare un thé. Pascal et Fabienne sont dans leur chambre, j'irai voir plus tard s'ils se sont bien endormis.

Je me redresse en entendant les pneus de la voiture de Norbert sur les graviers. Des pas lourds. Puis la porte. « Je suis rentré ! » tonne-t-il dans l'entrée. Il accroche son manteau, puis me rejoint dans la cuisine. « Il reste à manger ? » Je me lève, lui sors une assiette et y mets la part que je lui ai gardée, comme toujours. Il s'assoit en attendant que je le serve. Je lui dépose son dîner.

On reste silencieux un moment. J'aimerais lui demander comment s'est passée sa journée, mais je n'ose pas. Il a sa tête des mauvais jours et cela risquerait de l'énerver encore plus. Alors je ne dis rien. C'est finalement lui qui brise le silence. Il me regarde et me demande : « Les filles sont couchées ? » Je me lève d'un coup et fais mine d'aller remplir un verre d'eau. Je sais qu'il ne va pas être content. Il n'aime pas que les filles sortent. Il n'aime pas quand elles ne sont pas à la maison. Je lui apporte le verre d'eau et me rassois en face de lui. Quelques secondes passent, puis il redemande : « Les filles sont couchées ? »

J'ai peur, je sais qu'il va me reprocher de ne pas assez faire attention à elles, de mal les élever. Il va me dire que je les laisse faire n'importe quoi et qu'il ne faut pas que je m'étonne si elles deviennent des « putes » plus tard. Mes yeux sont baissés, je regarde la nappe. « Regarde-moi, Jacqueline ! Elles sont où, les filles ? »

Je redresse la tête et le fixe. C'est un mauvais jour et ce sera un mauvais soir pour moi. Il attend ma réponse, je suis coincée, je dois lui dire que je les ai laissées sortir. « Elles sont allées rejoindre des

amis à côté. » Ses traits se tirent. Il repose sa fourchette, presque délicatement. Il fait un petit sourire, comme un père à une enfant qui a fait une bêtise sans s'en rendre compte. Puis il se lève, d'un coup. En me regardant, il vide par terre le plat que j'ai préparé. Il sourit : « Il ne fallait pas, Jacqueline. Il ne fallait pas. » Puis il explose son assiette contre le mur, derrière moi. Il sort en courant de la cuisine. Je me précipite derrière lui : « Où vas-tu, Norbert ? » Comme il ne répond pas, je continue de marcher dans ses pas. Il remet son manteau, ouvre la porte de la maison et s'engouffre dehors.

J'ai peur pour mes filles. Je sais qu'il va leur faire du mal. Depuis qu'elles sont au collège, les coups pleuvent sur elles aussi.

Il allume sa voiture, je tente de l'arrêter, mais il est déjà parti. Je sais qu'il va les chercher. Je sais qu'il va les punir. Je me précipite à l'intérieur de la maison. Instinctivement, je vais dans la chambre de Fabienne et de Pascal. Ils dorment. Eux, je sais qu'ils vont bien. Eux, je sais que leur père ne leur fera pas de mal ce soir. Puis je redescends dans la cuisine. J'attends. Je fais les cent pas, terrifiée.

Au bout d'une heure, j'entends le bruit de la moto de ma fille. Elles sont vivantes, elles sont là. La voiture de Norbert fait crisser les graviers juste derrière. Il les a ramenées. J'ouvre la porte de la maison, prête à les accueillir. Elles entrent en courant, en larmes. Carole me prend dans ses bras avant de monter dans sa chambre. Sa sœur ne me regarde même pas, je sais qu'elle m'en veut. Je sais qu'elle est en colère contre moi.

Norbert les suit. « Tu vois, je te les ai ramenées, tes putains. » Puis il se poste devant moi. Je baisse les yeux. Il reste devant moi. Je ne les rouvre qu'après qu'il m'a donné une grande gifle du plat de la main. « Tu ne sais même pas élever tes filles, bonne à rien ! » Sûrement a-t-il raison. Je voulais juste que mes filles soient heureuses. Je voulais qu'elles s'amusaient avec les autres enfants de leur âge. Mais peut-être les avais-je mises en danger ?

J'attends que Norbert soit endormi pour me faufiler dans leur chambre. Lorsque j'entrouvre la porte de la chambre de Sylvie, elle pleure sous sa couette. Je m'approche d'elle et dis : « Tout va bien, ma chérie ? » Elle sanglote encore plus fort. Je demande : « Ton père ne t'a pas fait du mal ? » Elle soulève la couette et, sans me regarder, elle répond : « C'était horrible, maman. Il est arrivé au milieu de notre groupe d'amis. Il nous a insultées devant tout le monde. Il nous a giflées et nous a sommées de rentrer à la maison. J'en peux plus, maman. »

Je la prends dans mes bras et pleure avec elle. Je ne sais plus comment faire.

Je suis cette mauvaise mère qui fait de la peine à tout le monde. Je suis cette mauvaise mère et cette mauvaise femme.

Mais Norbert savait faire. Avec eux, il chauffait le chaud et le froid.

Un autre jour, Pascal est parti faire de la moto avec des amis. Norbert est de bonne humeur. Je suis avec Fabienne dans la cuisine, il nous rejoint, il sourit. Tout à coup, il dit :

« Il est où, Pascal ?

– Il s'entraîne avec quelques amis.

– Nous pourrions aller le voir ? Ça serait bien de faire cela en famille, non ? »

Je fais oui tout de suite de la tête. Je suis heureuse de retrouver mon fils. De sortir un moment avec ma fille. De partager du temps ensemble, dehors. C'est sûr, ça sera joyeux. Comme avant.

Nous arrivons sur le terrain où les garçons s'entraînent à faire de la moto. Pascal est là. Il nous fait un signe de la main, il nous a vus. Sur le côté du terrain, il y a la voiture de mon fils garé. Je sens Norbert qui la regarde. Son visage s'assombrit tout à coup. Je regarde ; la voiture est abîmée.

Sur le moment, il ne dit rien. Mais Norbert nous presse de rentrer. Finalement, il ne veut plus être là. Il y a des gens, je sens que sa colère monte, mais il ne la laissera pas ressortir devant eux. « Allez, on rentre à la maison, j'ai du travail ! » Et Fabienne et moi de trotter derrière ses pas lourds.

La portière se referme. Il démarre en trombe. Puis il se met à hurler : « Qu'est-ce qu'il a encore fait, ton bâtard de fils ? J'en peux plus de tes connards de mômes ! Je veux qu'ils crèvent ! » Avec Fabienne, nous sommes tétanisées. Nous savons que nous ne pouvons plus rien dire. Le moindre son pourrait empirer les choses. Pourrait faire pleuvoir les coups.

Mais il continue à s'emballer tout seul. Il pense que Fabienne couvre son frère. Il lâche la main droite du volant, continue à conduire de la gauche, puis lance son poing libre sur Fabienne qui n'a pas le temps de l'éviter. Il en lâche d'autres pendant que je me mets à hurler. J'essaie de l'arrêter, mais je ne peux rien faire. Les coups pleuvent

aussi sur moi.

La voiture se gare devant la maison. Fabienne court dans sa chambre. C'en restera là pour cette fois.

Le lendemain, ou le surlendemain, comme toujours, il lui offrit un cadeau pour qu'elle oublie. Pour qu'elle n'ose jamais douter que, malgré tout, c'était un bon père. Et qu'il l'avait tapée parce qu'elle avait mal fait.

C'était toujours de leur faute. C'était toujours de ma faute. Nous ne distinguions plus le vrai du faux, c'était lui qui nous poussait à penser ce qu'il voulait.

CHAPITRE 14.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

2 décembre 2015

Deuxième jour de procès

Mes mains sont toujours aussi moites. Et mon cœur bat encore plus fort.

Hier, Sylvie a accepté de parler. Elle l'a fait pour moi, elle l'a fait pour nous.

Pour m'aider, elle a été obligée de raconter devant tous ces inconnus ce qu'il lui avait fait endurer, combien il l'avait fait souffrir.

Mais Norbert n'en a épargné aucune. Sylvie n'est pas la seule.

Il est 14 h 10 quand ma cadette est appelée à la barre. À quarante-cinq ans, elle s'apprête à subir une des pires épreuves de sa vie.

Sa voix douce tranche avec le débit de ses mots, jetés pêle-mêle : « Je suis ici pour témoigner sur l'homme qu'était mon père. Il m'a violée à l'âge de quinze ans et demi. Il est venu dans mon lit, m'a pénétrée quand je dormais. C'était le matin, il n'avait pas bu. Il était conscient de ses actes. C'est difficile à raconter... Mes enfants n'étaient pas au courant. À dix-sept ans, j'ai fugué. Je ne le supportais plus. »

*

Mes filles étaient terrifiées par leur père. Elles grandissaient, et Norbert ne le supportait pas. Et plus l'adolescence s'affirmait, plus cela devenait impossible. Les filles avaient envie de vivre leur vie, elles réclamaient de plus en plus d'indépendance. Lui, ne les laissait pas, il ne pouvait pas. Nous étions ses choses et il fallait qu'on le reste.

Un jour, j'attends les filles qui doivent rentrer de leur travail. Sylvie et Carole sont arrivées les premières. Pascal est à l'armée. Fabienne n'est toujours pas là. Je commence à m'inquiéter, mais je ne veux pas que les enfants le sentent. Alors, je vais dans la salle à manger, compose le numéro de l'entreprise dans laquelle elle fait son

apprentissage. « Ah, elle est partie il y a déjà une heure. D'accord. D'accord. »

Mon cœur se met à battre très fort. Il a dû lui arriver quelque chose. Je sors dans la cour et regarde dans la rue si elle est en train d'arriver. Mais rien. Au cas où, je monte dans sa chambre. Elle est vide. Je cherche des prétextes pour m'empêcher de m'inquiéter, mais c'est trop tard. Je sais qu'elle ne rentrera pas. Il a dû se passer quelque chose.

Je ne tiens pas en place. J'appelle Norbert : « Fabienne a disparu. » Quand il arrive, je suis en train de pleurer. On discute un moment, puis il finit par accepter que j'appelle la gendarmerie pour prévenir de sa disparition.

Je raccroche. Je tremble. Norbert est hors de lui et se met à hurler que c'est de ma faute si Fabienne est partie. Que je suis une mauvaise mère qui ne fait pas attention à ses enfants et que je devrais avoir honte. Je suis rongée par la culpabilité : évidemment que c'est de ma faute.

Les jours s'écoulent et nous ne savons toujours rien. Puis les semaines. Puis deux mois. Moi, je ne dors plus. Je la cherche partout. Je passe mes journées à arpenter les rues. Mes soirées à appeler ses amis.

Un soir, Norbert rentre à la maison, il a l'air abattu. Il s'assoit sur une chaise, la tête entre les mains. Je m'approche de lui, lui demande ce qu'il y a. Il me répond : « Tu ne sais pas ce qu'on m'a dit ? Fabienne raconte partout qu'elle est partie à cause de moi. Elle a raconté à ses amis que je l'avais touchée. Tu te rends compte, Jacqueline ? Tu te rends compte de ce qu'elle ose faire ? Elle veut m'envoyer en prison. Elle veut nous faire du mal. Elle veut détruire la famille. »

Je suis abasourdie, mais je ne peux pas y croire. C'est un père violent, un mari violent, pourtant je ne peux pas imaginer qu'il ose toucher ma fille.

Je dois la retrouver. Je dois savoir si ce qu'elle dit est vrai. Je dois m'en assurer. Seule sa voix compte.

Le lendemain, j'appelle un des amis de Fabienne. Je pleure au téléphone, je dis qu'il faut qu'il m'aide. Finalement, il craque et m'indique où elle se cache. J'appelle la gendarmerie, je leur dis. J'ai trop peur qu'elle disparaisse.

La nuit est presque tombée quand les gendarmes nous appellent.

« Elle n'est pas en bonne forme, la petite. » Mon Dieu ! Que lui est-il arrivé ?

Avec Norbert, nous prenons la voiture et fonçons sur place. Il est trop tard. Les gendarmes ne veulent pas la relâcher, ce qui ne plaît pas à Norbert qui se met à tambouriner sur la porte et à pousser des hurlements. Il faut que je trouve une solution. Je ne comprends pas pourquoi ils gardent ma fille.

Je téléphone à une avocate. Elle promet de nous aider. De quoi calmer Norbert et rentrer à la maison. Mais je ne dors pas de la nuit. Je veux que ma fille sorte. Je veux être sûr qu'elle va bien.

Le lendemain, pendant que Norbert travaille, les gendarmes me téléphonent pour que je vienne la chercher. L'avocate a téléphoné au procureur ; elle est libre.

Lorsque j'arrive, le gendarme demande à me parler : « Madame Sauvage, votre fille dit avoir subi des attouchements. Mais elle a détruit sa déposition. Elle ne tient pas à porter plainte.

– Qui a touché ma fille ? ai-je demandé.

– Ces attouchements se déroulent dans votre domicile. Votre fille dit que son père abuse d'elle. »

Je suis abasourdie. Je veux revoir ma fille, la prendre dans mes bras, lui parler. Le gendarme dit qu'il va la laisser partir, que tout ira bien. Qu'il ne faut pas s'inquiéter. Les jeunes filles de l'âge de Fabienne fuguent souvent.

Après l'avoir serrée fort dans mes bras, je rentre avec elle.

Lorsque nous arrivons à la maison, le dîner est prêt. Norbert est en larmes à la table à manger. Nous le rejoignons. Cela m'étonne, mais je me dis qu'il a peut-être cuisiné pour fêter le retour de sa fille, pour lui montrer qu'il a eu peur pour elle et qu'il va changer.

Il attend que nous soyons assises pour parler : « Ma Fabienne, tu te rends compte de ce que tu as fait ? Tu te rends compte de ce que tu as raconté à tes amis ? Tu te rends compte que tu aurais pu m'envoyer en prison ? C'est de ça dont tu as envie ? De voir ton père derrière les barreaux ? » Il s'arrête, la voix troublée par un sanglot, puis il reprend : « Tu m'as fait tellement de peine. J'ai failli me pendre. Demande à ta mère, j'ai même accroché une corde dans la penderie. C'est ça que tu voulais ? Que ton père se tue à cause de toi ? »

Fabienne fond en larmes. Moi aussi. Je ne savais plus quoi penser, j'étais perdue.

J'ai attendu que Fabienne monte dans sa chambre pour la rejoindre. Il fallait que je sache. Il fallait qu'elle me dise. Je suis entrée, les larmes ne me quittaient pas. Je l'ai attrapée par les épaules et j'ai demandé :

- « Est-ce que c'est vrai ce que tu as dit aux gendarmes, ma chérie ?
- Maman, promets-moi de ne plus en parler. Ce sont des mensonges.
- C'est promis, ma Fabienne. »

Quelques semaines plus tard, il proposait que nous lui achetions un cheval. Il savait y faire, avec les enfants comme avec moi.

*

Fabienne est encore à la barre. Après son témoignage, maître Tomasini et maître Bonaggiunta l'incitent à revenir sur les raisons qui l'ont conduite à annuler sa plainte chez les gendarmes :

« Quand j'ai entendu le père hurler dehors, j'ai eu très peur des représailles. Lorsque le brigadier-chef est revenu dans le bureau, il a cherché la déposition. J'ai avoué l'avoir détruite et j'ai pris une baffa monumentale. »

Mais la présidente la coupe d'un seul coup :

« Vous n'avez jamais raconté ça, tonne la présidente. C'est difficile à croire. Je suis dubitative. Les gendarmes vous menotent pour une fugue, on vous met une claque... Je ne peux pas vous laisser dire de telles choses !

- Vous comprenez pourquoi je n'ai pas confiance en la justice...
- Où se seraient déroulés ces faits ?
- À Ferrières-en-Gâtinais. »

Ma cadette vient de raconter devant tous ces inconnus, devant tous ces journalistes qui le raconteront demain dans leurs colonnes, devant ses enfants qui n'étaient pas au courant, ce qu'elle a subi. Mais la présidente ne veut pas la croire. Ils ne nous croient pas.

Ma pauvre fille. Je regrette tant de l'avoir crue, ce jour-là, après sa fuite. Je regrette tant de n'avoir pas plus insisté auprès des gendarmes.

Pourquoi ne l'ont-ils pas gardée ? Pourquoi n'ont-ils pas enquêté ? Pourquoi l'ont-ils laissée rentrer chez nous.

La présidente en a assez entendu. C'est de ma faute. De celle de Fabienne. J'ai l'impression que c'est encore Norbert qui s'en sort, comme toujours, comme il l'a toujours fait.

Ce sera tout pour Fabienne, qui, d'une main tremblante, récupère sa veste et file rejoindre Sylvie.

Les sœurs se serrent, se réconfortent à voix basse. Je suis loin, mais nos yeux se trouvent et se parlent. Je sais qu'elle dit vrai.

CHAPITRE 15.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

2 décembre 2015

Deuxième jour de procès

La salle surchauffée et l'attention soutenue me donnent des vertiges. J'ai soif, envie de prendre l'air. D'autres témoins sont appelés à la barre. Un de nos amis est venu de Gironde. Il évoque l'agressivité de Norbert, dès l'adolescence, et les gestes déplacés envers mes filles âgées de dix, douze ans.

« On pensait que l'inverse allait se produire. On pensait que Norbert tuerait Jacqueline.

– Et à aucun moment, vous ne vous êtes dit qu'il fallait faire quelque chose ?

– C'est facile à dire, ça ! Ma femme et moi lui avons conseillé de partir, mais elle disait devoir rester pour les enfants. Et puis Norbert, c'était l'homme de sa vie... »

L'homme de ma vie... J'ai si longtemps cru que si Norbert partait, tout s'effondrerait. Mon esprit pensait autrement. Ma raison suivait un chemin que je ne contrôlais pas. Et j'imaginai que ça, tout ce que je vivais, c'était mon fardeau. Je devais le porter parce que je l'avais choisi et que je n'avais plus le choix.

La présidente continue l'appel des témoins. Puis, à 18 h 30, Carole est appelée à la barre. Je suis à bout, je n'en peux plus de ce procès.

Ma fille s'avance en me regardant, comme pour dire : « Ne t'inquiète pas, maman, tout va bien se passer. » Et son regard me donne envie de pleurer dans ses bras.

Comme son aînée, Carole s'agrippe à la barre. Je la trouve si forte. Elle fait face avec un courage qui m'impressionne. Elle vient de fêter ses quarante-huit ans, j'ai reçu pour l'occasion des lettres de mes petits-enfants. Et moi, j'ai envoyé des mots et des dessins à sa petite famille. J'aurais tout donné pour être avec eux.

Carole, raide, la voix claire, débute son récit. L'assemblée se suspend à ses mots : « J'ai vécu une vie de violence. De l'enfance à aujourd'hui. J'ai vu ma mère se faire frapper, mes sœurs se faire frapper. Petites, on était tranquilles quand il partait la semaine. À l'âge de douze, treize ans, j'ai subi des attouchements. À quatorze ans, il m'a violée... »

Pudique, elle se tait. Mais la présidente veut en savoir plus :

« C'était un vrai viol, avec pénétration vaginale ? » Aussitôt une rumeur se propage dans l'assemblée. La question me serre le cœur. J'ai l'impression que la présidente doute des mots de ma fille.

Ma fille, impassible, reprend :

« Oui. Je saignais. Il m'a dit d'aller me laver. Il a ajouté que si j'en parlais à maman, il recommencerait. Vous voulez que je raconte comment il a fait ?

– Nous avons besoins d'éclaircissements... »

Je me bouche les oreilles. Ma fille est au supplice. La présidente, satisfaite, la remercie. « Et après, vous n'avez pas porté plainte ?

– Non.

– Vous n'avez rien dit à votre mère ?

– Non. Maman n'était pas au courant. Le père profitait de son absence pour nous attraper. Je me suis confiée à ma belle-sœur des années plus tard. Et, avec mes sœurs, nous ne parlons de ce qu'on a subi que depuis le drame. Au moment des faits, ça faisait vingt ans que je n'étais pas revenue chez mes parents. Je ne tolérais plus le père. Cela m'a fait très mal de ne plus voir ma mère... Aujourd'hui, je sais qu'il faut parler, dénoncer, sans quoi, on vit avec ça toute sa vie...

– Vous savez, des violeurs, on en juge souvent dans ce tribunal !

– Mais après, il se passe quoi ? Ils reviennent chez eux ! Si on avait porté plainte, on aurait dû quitter le pays ! »

Comme si tout cela était secondaire, la présidente feuillette le dossier et passe à autre chose. Pourtant, un silence, une pesanteur s'est installée dans le public.

C'est la deuxième fois que Carole raconte, la deuxième fois qu'elle le fait et qu'on fait mine de ne pas l'entendre. On parle pourtant de viols.

On parle pourtant d'incestes.

Leur seul moyen pour elles de s'en sortir était de partir. Il n'y en avait pas d'autres. J'apprendrai plus tard que le terme d'« inceste » n'est revenu dans le code pénal qu'en 2016. Comment auraient-elles pu être protégées par la justice ?

*

Sylvie, dès qu'elle a eu dix-huit ans, a quitté la maison. Tout comme Carole. Pour Fabienne et Pascal, c'était autre chose. Ils travaillaient tous les deux dans l'entreprise. Pascal, depuis sa majorité. Ma cadette avait commencé plus tard, quand elle avait proposé de me remplacer un jour que j'étais malade. Ils conduisaient tous les deux les camions de la société Marot. Je savais aussi qu'ils ne voulaient pas me laisser. Que l'idée de laisser leur mère seule avec Norbert leur était insupportable.

Plus le temps passait, plus j'avais le pas lourd, la bouche sèche. Je ne parlais presque plus. Les coups pleuvaient toujours. Une immense fatigue avait pris possession de moi. Et chaque jour qui passait me plongeait dans la solitude et la tristesse.

Je m'étais installée dans la chambre d'une de mes filles. Je ne pouvais plus dormir avec lui. Je ne pouvais plus supporter qu'il soit là, à côté de moi.

J'avais du mal à tenir. Je prenais des médicaments que m'avait prescrits mon médecin. Je vacillais. Parfois les médicaments m'endormaient et mon mari ne le supportait pas.

Un soir qu'il est à la maison et que je débarrasse la table, je suis prise d'un vertige et fais tomber les assiettes par terre. Le bruit de leur chute résonne dans toute la maison, jusqu'aux oreilles de mon mari qui boit son whisky devant la télévision. Je commence à m'agiter pour ramasser les petits bouts quand je l'entends hurler : « Mais qu'est-ce qu'elle a encore fait ? »

Je ne veux pas qu'il voie. Je fais aussi vite que je peux, mais, juste quand je passe l'éponge sur le carrelage, j'aperçois ses chaussures. Il est là.

Je veux continuer, comme si de rien n'était. Il me regarde faire les

allers-retours nécessaires pour tout nettoyer. Mon cœur bat un peu plus à chaque fois.

Quand je termine, il me barre la porte de la cuisine. « Je suis désolée, Norbert. » Mais il ne bouge pas. « Qu'est-ce que je peux faire pour m'excuser maintenant ? » Il ne dit rien. Je reste debout devant lui, tête baissée, en attendant qu'il m'ouvre la voie.

Il sourit. Son visage est dur, mais il sourit. Tout à coup, il lève la jambe et me donne un coup de genou. Puis il se met à hurler qu'il n'en peut plus de m'avoir à la maison. Qu'il veut que je disparaisse, que ça suffit maintenant.

Ce sont des gifles. Ce sont des poings. Je ne sens plus mon visage tant il me fait mal. Il continue à me mettre des coups en me poussant vers l'extérieur de la maison. Je suis dehors, dans le froid. Mon visage est tuméfié, en sang. Il est dans ces colères qui ne s'arrêtent plus. Quand chaque coup en entraîne un autre.

Je pleure, je hurle. Il me demande de me taire. Je suis roulée en boule dans l'allée. Miraculeusement, je parviens à me relever. Je ne pense qu'à courir. Fuir. Il me course un moment, mais je me cache derrière un arbre, à quelques mètres de la maison. Je l'entends vociférer au loin, je ne bouge pas. Ma respiration se fait le plus discrète possible. Il me tuera s'il me voit.

Je suis restée là, protégée par mon arbre un bon moment. Je ne savais pas où aller. Je ne savais pas ce que je devais faire. Il fallait que je rentre à la maison, que je soigne mes plaies. Mais Norbert, depuis le départ des enfants, mettait tant de temps à se calmer.

À pas de loup, je me suis approchée de la maison. Mais je n'osais pas revenir. Je ne savais pas quoi faire. J'ai vu la voiture de mon fils garée là, dans la cour. J'ai couru vers elle. Elle était ouverte. J'y suis entrée et m'y suis couchée, comme ça. J'ai pensé que j'aurais aimé mourir.

CHAPITRE 16.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

2 décembre 2015

Deuxième jour de procès

C'est à mon tour de parler maintenant. C'est moi que la présidente interroge. Je suis à bout. Les heures d'interrogatoire, les récits de mes filles m'ont éreintée. Je ne sais pas ce que je vais pouvoir raconter de plus, ni comment.

Quand je parle, j'ai l'impression que le sol vacille sous mes pieds. Je regarde mes filles entre chaque question pour leur prendre un peu d'énergie. Pour me rappeler que je dois aussi faire cela pour elles. Continuer à me battre. Essayer de faire entendre notre histoire, notre voix.

« Au moment des faits, vos filles vous avaient abandonnée, votre entreprise faisait faillite, vous pouviez partir !

– Elles ne m'avaient pas abandonnée ! Elles étaient toujours là pour moi, et mon fils aussi. J'avais dit à Pascal qu'on allait tout vendre et partir...

– Mais vos filles avaient été violées par leur père...

– Je n'arrivais pas à croire qu'il ait fait ça. Violer ses propres enfants ! C'est honteux ! »

J'ai crié pour que ma vérité soit entendue. Pour ne pas les laisser dire ça. Pour ne pas que la présidente laisse penser ça. Ce n'est pas comme cela que ça s'est passé.

Je tremble. Mes mains s'entortillent contre mon ventre. La douleur me plie en deux.

*

La maison de La Selle était déjà celle de tous les cauchemars. Elle est devenue un véritable enfer. Je survivais grâce aux médicaments. Je faisais ce que je pouvais pour éviter les coups de mon mari qui

pleuvaient comme les assiettes qu'il passait son temps à jeter contre les murs.

Je ne comptais plus les mois que j'avais passés sans voir mes enfants. Je ne pouvais pas sortir. Mes clés de voiture, il me les confisquait. Il décidait de ce que j'avais le droit de faire, quand et comment. Je n'étais plus rien.

Une seule année, j'avais réussi à convaincre Norbert de passer le réveillon avec les enfants. Comme je ne pouvais pas aller voir mes petits-enfants, je voulais qu'ils viennent à moi. Je voulais les voir. Je voulais les choyer, leur préparer un bon dîner et leur offrir des cadeaux. J'ai passé la semaine à cuisiner. Je passai même une nuit entière à préparer les glaces pour la bûche. Je voulais que tout soit parfait. Que les enfants se sentent bien chez leur grand-mère. Je voulais être ce foyer accueillant.

Quand mes enfants sont arrivés avec leurs petits à la maison, c'était presque joyeux. Il y a avait des rires, des jeux devant la cheminée. C'était doux, c'était agréable. On riait. Jusqu'à nous donner l'illusion que ça allait rester comme ça. Que, malgré tout ça, on pouvait quand même être heureux ensemble. Et puis, non.

Norbert est sorti un moment. Et quand il est revenu, il avait ses traits tirés. Les petits-enfants n'avaient pas vu, mais Pascal, Carole, Sylvie, Fabienne et moi, on savait.

Il nous a laissés profiter jusqu'au plat. Puis il a décidé que c'en était trop. Qu'on était trop bien ensemble et qu'on n'avait pas le droit d'être si heureux. Il ne l'avait pas décidé. Alors il a saisi un prétexte, puis il m'a giflée. Devant mes petits-enfants.

Ils ont demandé : « Pourquoi papi il a tapé mamie ? » Et je me suis mise à pleurer. Je continuais à servir, mais je ne pouvais plus m'arrêter de pleurer. J'étais si triste.

Les enfants n'ont pas tenu. Tout le monde s'est levé, s'est agité. Les manteaux des enfants. « On va s'en aller. » « Merci pour tout, maman. » « Je t'aime, mamie. » Ils sont tous partis, les uns après les autres.

Norbert s'est servi un verre de whisky. Je pleurais en vidant les assiettes encore pleines. Je l'entendais marmonner des insultes contre eux, contre moi.

J'ai jeté les bûches dans la poubelle avant d'aller dans ma chambre. En m'allongeant sur mon lit, j'ai regardé le plafond pendant des heures. Je revoyais ce triste Noël, encore et encore. Mes enfants ne reviendraient plus. J'allais rester seule ici. Seule avec ce monstre.

Ils ne sont jamais revenus. Plus jamais. Les maris de mes filles ne voulaient plus voir Norbert. Et moi je n'avais pas le droit de sortir. Les Stilnox sont devenus plus fréquents, il fallait qu'ils absorbent mon désespoir et toute la frustration que j'avais de ne pas partager ce temps joyeux avec mes petits-enfants. Il fallait aussi qu'ils absorbent les coups.

Je n'étais plus rien. J'étais devenue sa chose, son objet.

Un jour, peut-être parce que les poings étaient tombés trop fort, ou peut-être parce qu'il s'était assoupi dans sa chambre où il cuvait son whisky, j'ai réussi à attraper mes clés de voiture et suis partie. J'ai voulu m'enfuir.

J'ai conduit doucement sur les graviers pour ne pas le réveiller et j'ai foncé une fois sur la route. Mais les médicaments ont faussé ma vue et je n'ai pas vu le virage. Ma voiture est allée se loger dans le fossé. Le moteur s'est arrêté. Je ne savais pas quoi faire. J'étais abasourdie. Tout ça était allé trop vite.

Quelqu'un s'est arrêté. J'étais bouleversée. J'ai tendu mon téléphone et j'ai demandé : « Pouvez-vous m'aider ? » La dame a appelé Fabienne, je lui ai bredouillé quelques mots. Je n'étais plus que l'ombre de moi-même. Mais ça a été suffisant pour qu'elle envoie son fils me chercher. Il a débarqué quelques minutes plus tard.

Ils allaient s'occuper de la voiture. « Ne t'inquiète pas, mamie », me répétait-il. J'étais si heureuse de le voir. Mais j'étais encore perdue. J'étais terrifiée à l'idée que Norbert apprenne que j'avais eu un accident. Et s'il savait que j'allais chez ma fille, ce serait encore pire.

Quand je suis entrée chez Fabienne, tout le monde m'attendait. « Ça va, mamie ? » « Tout va bien, maman ? » C'était si joyeux. Je voulais rester là, je ne voulais plus partir. En même temps, j'étais terrifiée. Fabienne m'a dit : « Tu ne vas pas rentrer à la maison. Tu vas rester ici, avec nous. On va prendre soin de toi. » J'ai dit oui. J'ai pris un bain. Je suis restée des heures au coin du feu avec les enfants. Je ne voulais plus partir.

Puis le téléphone s'est mis à sonner. Fabienne n'a pas voulu répondre. Toutes les sonneries ont retenti les unes après les autres. Norbert essayait de joindre chacun de nos portables. « J'interdis à qui que ce soit de répondre », a dit ma fille.

Après le dîner, je suis allée me coucher. Mais je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Je savais que ça ne passerait pas. Qu'il allait revenir, encore

plus en colère. Qu'il ne supporterait pas que je n'aie pas dormi à la maison. J'avais peur qu'il débarque au beau milieu de la nuit et qu'il vienne m'attraper par les cheveux en me sommant de rentrer. Je savais.

Le lendemain matin, nous sommes dans la véranda quand nous voyons la voiture de Norbert se garer. Il ouvre la porte de la maison, comme si de rien n'était. Puis il me dit : « T'en as pas marre de te réfugier toujours chez tes filles, bonne à rien. » Je sais qu'il faut que je rentre. Qu'il faut que j'évite cette scène à ma fille.

Il m'agrippe les cheveux :

« Ça t'amuse de me faire ça ?

– Non, je suis désolée, Norbert. »

Comme il me tire violemment en dehors de la maison, Fabienne se met à hurler quelque chose qui ébranle mon mari. Quelque chose qui le met encore plus hors de lui.

« Papa, si tu touches encore un cheveu de maman, je porte plainte pour ce que tu m'as fait. Pour tout ce que tu m'as fait. »

Norbert, tout à coup, s'arrête net. Il se retourne vers elle et lui lance un regard terrible. Un regard qui dit : « Je vais te tuer. » Un regard qui hurle : « Je veux ta mort. » Puis il lui crache au visage.

Il me pousse dans la voiture et redémarre en trombe. Mais je sens que quelque chose s'est bouleversé en lui. Je sens que sous toute cette violence, pour la première fois, il a peur.

Peur de ne pas pouvoir contrôler ses enfants.

À la maison, il avait brûlé toutes les affaires dans ma chambre. Tout détruit.

Ce jour-là, tout a basculé. Tout a encore plus basculé dans l'horreur.

Norbert déclara la guerre aux enfants. À moi, pour ce qu'il restait de guerre à déclarer, et à eux. Il s'acharnait contre Pascal, le seul encore à portée de main. Les sept mois qui précédèrent le drame furent les pires de ma vie. Les plus violents. Chaque jour, je croyais mon dernier jour arrivé. Et chaque jour, il promettait de venir à bout de ses enfants. C'étaient des menteurs. Des moins que rien. Ils devaient

mourir, ils méritaient de mourir.

CHAPITRE 17.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

2 décembre 2015

Deuxième jour de procès

L'horloge de la salle d'audience affiche 20 h 30. Cela fait deux jours que nous sommes enfermés dans cette salle. Deux jours que l'on écoute les atrocités qu'a fait subir Norbert aux gens que j'aime. Deux jours à essayer d'expliquer comment l'on s'enferme dans la terreur pendant quarante-sept ans, comment le piège s'est refermé sur nous.

Je dois maintenant expliquer mon acte, mon geste. La cour veut comprendre comment cette pauvre bonne femme qui ne parle pas bien, qui s'exprime mal, qui tremble quand la porte retentit trop fort, a bien pu commettre ce drame.

La présidente m'interroge. Les émotions se bousculent en moi. Les souvenirs. Les fautes. La honte.

« Ce qui est arrivé est horrible, je n'aurais jamais dû faire ça... Je regrette...

– Qu'auriez-vous dû faire d'autre ?

– Je ne sais pas... Je n'aurais jamais dû connaître mon mari, voilà tout. Je l'ai aimé... Tout est de ma faute...

– Vous vous sentiez menacée ?

– Je pense qu'il voulait en finir. Il préparait sa vengeance. J'ai craint pour la vie de mes enfants, pour la mienne. »

*

Norbert avait changé. Il n'avait plus ses deux faces. Il n'en avait qu'une. Il n'était plus que cette terreur qui ne nous laissait plus de répit. Qui n'en laissait plus à mon fils.

Mon pauvre Pascal. Il travaillait vaillamment dans l'entreprise malgré tout. Malgré les remontrances permanentes de son père.

Malgré les insultes, les humiliations.

En dépit de tout, il voulait être un « bon fils ». Comme j'avais voulu être une « bonne épouse ». Jusqu'au bout. Il avait été contaminé par la même maladie que moi, par cette culpabilité de tout faire mal, de n'être jamais à la hauteur des exigences de son père. Il avait l'impression d'être ce fils qui déçoit. Ce fils dont on a honte. Ce fils qui mérite les coups.

Alors Pascal restait. Il essayait toujours et encore de rendre son père fier, de le satisfaire. Mais cela ne fonctionnait pas. Et tout le monde en souffrait. Sa première femme était partie. La seconde allait le quitter. Et ses enfants ne jouissaient que de trop peu de moments heureux avec leur père.

Fabienne, après avoir menacé son père, avait parlé à Pascal. Et cela l'avait profondément bouleversé. Il n'avait jamais imaginé que son père aurait pu faire une chose pareille. Que son père ait osé violer ses sœurs.

Il voulait partir. Il avait décidé de tout quitter, l'entreprise, nous. Il m'en avait parlé. Cela me rendait triste, mais je savais que c'était pour son bien. Il ne serait heureux que loin de nous, que loin de Norbert, que loin de moi. Je devais l'accepter, après lui avoir causé tant de souffrance.

Mon mari, qui ne savait rien de tout ça, sentait bien que son fils s'éloignait, et cela le mettait hors de lui. Jusqu'à ce jour de mars que je n'oublierai jamais.

Je suis dans la maison, les deux hommes se téléphonent. Norbert insulte Pascal. J'écoute depuis la fenêtre. Mon mari devient fou, il dit : « Je vais aller chez toi, je vais te trouver ! » Puis il raccroche. Je sais qu'il va chez lui.

Quand mon mari revient, il m'attrape par le bras. Il dit : « Viens, on y va ! » Je le suis en trotinant, il hurle : « Tu te rends compte de ce que ton bâtard de fils m'a dit ? Il ne m'a même pas laissé entrer chez eux ! Je vais le saigner, ton fils ! Je fais le saigner, ton fils ! »

Nous sommes dans la voiture. Norbert conduit vite, il hurle. Je ne sais pas où il nous emmène, mais je prie le Ciel pour que Pascal n'y soit pas.

Nous arrivons au bord de la forêt. Pascal est là, il fend du bois avec

Frédéric, l'époux de Fabienne, et un ami. Norbert arrête la voiture et sort. Il se précipite sur Pascal. Je n'ai pas vu d'abord, mais je distingue maintenant ce qu'il tient dans sa main droite : un nerf de bœuf. Je cours derrière lui, je hurle : « Norbert, ne fais pas de mal à Pascal ! » Mes cris se transforment en sanglots ; je sais qu'on n'arrête pas Norbert avec des pleurs, je sais qu'on ne l'arrête pas du tout. Sa force est aussi infinie que sa colère.

Frédéric ne peut rien faire. Tandis que Pascal essaie de se dérober des coups qui tombent, mon mari hurle : « Je vais te tuer, tu n'es qu'un bâtard ! »

Pascal parvient à se mettre à l'abri, pour quelques secondes seulement. Je l'entends qui dit à son père : « Tu n'es qu'un salaud, tu as violé mes frangines ! » Je repense à Fabienne, je repense à ce que ses mots avaient provoqué sur Norbert. Ce sera pire ici. Ce sera pire avec Pascal.

Mon mari, dont la colère a décuplé la force, coince Pascal. Les coups pleuvent sur mon grand garçon de quarante-trois ans. Je suis en larmes, je ne peux pas regarder cela. Comment avons-nous pu en arriver là ?

Mon fils. J'essaie de m'approcher, au moment où Frédéric menace d'appeler les gendarmes. C'est ça qui arrête Norbert. Il se précipite jusqu'à la voiture de Pascal. Monte dedans. Allume le moteur. Je sais qu'il n'en a pas terminé.

Il démarre et se met à poursuivre Pascal, qui se retrouve coincé contre un mur. Pascal est maintenant là, entre le mur et le capot de la voiture. Norbert se rapproche, pousse un peu plus. Pascal hurle et tout le monde le rejoint. Je sais qu'il va le tuer. Il peut le tuer.

« Jacqueline, monte dans la voiture ou je le tue ! » Je me précipite jusqu'à la portière et m'engouffre dedans. J'ai l'impression que cela va sauver mon fils. Mais je suis bien naïve.

Comment peut-on survivre à une telle haine de son père ? Comment ai-je pu penser que cet épisode ne l'avait pas déjà tué ?

Pendant le trajet du retour, je ne dis rien. Je tremble.

Fabienne et désormais Pascal. Mes enfants se mettaient à menacer leur père. Ce n'était plus que cette terreur que l'on devait subir. C'était un monstre qu'ils voulaient mettre hors d'état de nuire. Et mon mari le sentait.

Ce n'était pas que Fabienne et Pascal. Ce n'était pas que des

menaces. C'était tout son système qui était en train de s'effondrer. Les enfants étaient libres et il ne pouvait plus les contrôler. Ils s'étaient parlé. Ils avaient partagé les atrocités de leur père. Ils voulaient faire quelque chose. Ils allaient faire quelque chose.

Norbert était ébranlé, piégé, parce que ses enfants étaient devenus autre chose que lui. Ils étaient devenus des belles et bonnes personnes.

Lui le sentait. Et cela le rendait fou.

CHAPITRE 18.

Cour d'assises du Loir-et-Cher, Blois

2 décembre 2015

Deuxième jour de procès

La nuit est tombée sur Blois. La tension est à son comble. Je suis épuisée. Je n'en peux plus quand maître Tomasini s'avance. Je suis dans le box, debout.

Le regard de mon avocate me rassure. Mais je sais aussi que ses questions seront les dernières. Mes mots seront mes ultimes armes. Ensuite, je regagnerai ma cellule, comme tous les soirs depuis treize mois.

Il est 21 heures passées. Je peine à me concentrer. Je peine à y croire encore. Le visage de mon fils prend possession de moi, et je n'ai plus la force de me battre. J'entends sa voix, je vois ses yeux, son sourire ; à quoi bon sortir de prison ? À quoi bon me battre ?

Je ne l'ai pas sauvé.

« Votre mari avait menacé de tuer toute la famille ?

– Oui.

– Vous avez verrouillé votre porte de chambre à double tour ?

– Oui.

– Vous aviez le sentiment d'être en danger ?

– Oui. Je pensais vivre les derniers moments de ma vie.

– Madame Sauvage, pouvez-vous raconter à la cour, de manière la plus chronologique qui soit, ce qui s'est passé le soir des faits ? »

Raconter cette scène une énième fois. Devoir dire encore comment j'ai fait. Ce que j'ai fait. Je me concentre, mes mots ne seront rien ici face à ces souvenirs. Face à ce geste qui me hante.

Depuis quelques mois, l'entreprise ne marchait plus très bien. Mais, pour Norbert, il fallait continuer à faire comme si. Comme s'il y avait du travail et que sa société était une réussite. Continuer à jouer les personnages de sa fiction. Jusque-là, je pensais aussi, terriblement à tort, que c'était ce qui nous sauverait.

Il est 6 ou 7 heures lorsque je me lève. Le café que je bois à la hâte est trop chaud, en passant dans ma gorge il la brûle un peu. Je n'entends pas Norbert dans la maison, mais comme toujours je guette chacun de ses pas.

Mon café terminé, je monte dans le bureau à l'étage. Pascal doit reprendre mardi le travail, je le remplace en attendant. Je m'installe et appelle quelques clients, mais tous me répondent la même chose : « Nous n'avons pas de livraison à vous confier aujourd'hui. » Mais je continue, j'en appelle d'autres.

Tout à coup, j'entends la porte d'entrée en bas s'ouvrir puis se refermer. Je sais que c'est Norbert, je le sens. Je reconnais ses pas furieux d'homme en colère.

Ce matin, comme toujours depuis des années, il est fâché. Plus de répit.

Ses pas résonnent en bas, dans la cuisine, il s'affaire. Les bruits s'arrêtent un moment, puis j'entends qu'il se dirige vers l'escalier.

Il va monter, je le sais, il va venir me voir, vérifier que je suis réveillée et que je fais bien mon travail.

Je me redresse sur le fauteuil, je note le nom du client que je viens d'appeler sur un carnet. Il arrive, je compte les marches qui lui manquent encore à gravir.

Ça y est, il est là. La porte s'ouvre violemment. Je sursaute, malgré tout. Je redresse la tête vers lui, je sais ce qu'il va me demander.

« Y a du boulot ? »

Je sais qu'il ne va pas aimer la réponse. Je sais qu'il va penser que c'est moi qui fais mal le travail. Que c'est de ma faute s'il n'y a pas de clients.

Mais je dois le lui dire.

Ma bouche s'ouvre péniblement, je murmure un « non » qui le fait partir dans une rage folle.

« Ces putains de clients... c'est toi qui sais pas bosser... bonne à rien... »

J'entends par bribes ses insultes, je baisse la tête, je me recroqueville. Il est en colère, et, ces jours-là, les poings partent vite.

Il s'approche de moi, je sens son souffle, sa violence qui m'encercler.

Il tire le fauteuil vers lui, je ne regarde toujours pas, mais je suis tout près de ses mains. Il se remet à hurler, mais cette fois-ci contre nos enfants : Sylvie est « une salope », Pascal « une merde », Fabienne une « bonne qu'à baiser ». « Je vais tous vous crever ! »

Il sort en furie du bureau et descend dans la cuisine. En bas, la porte d'entrée claque. Il est sorti, c'est bon. Mais je sais que si je ne trouve pas de client avant la fin de la matinée, la suite sera pire. Alors je continue.

« Nous n'avons pas de livraison à vous confier aujourd'hui. » « Je suis désolé, mais nous avons déjà planifié toutes nos courses avec d'autres entreprises. » « Pardon ? L'entreprise Marot, non merci ! »

Mon cœur bat plus fort à chaque refus. J'ai beau faire ce que je peux, je ne trouve personne qui veut faire appel à nos services.

Vers 10 h 30, j'entends à nouveau la porte d'entrée qui claque. Les pas lourds. L'escalier. Mon dos droit. La porte qui s'ouvre brusquement : « Appelle Fabienne, qu'elle revienne conduire le camion ! »

Je ne sais pas quoi lui répondre, Fabienne ne veut plus voir son père. Elle ne vient plus à la maison. Je fais oui de la tête, il sort.

Mais je ne fais rien. Je ne peux pas appeler ma fille. Une angoisse s'empare de moi : ce qu'il me demande, je ne pourrai pas le faire et il le sait. Il sait que je vais échouer et qu'il va devoir me punir. Qu'il va pouvoir me punir.

Je ne quitte le bureau que pour aller dans la cuisine préparer le déjeuner.

Il revient. Je suis là. Je m'affaire, la table est mise. Il s'installe en vociférant encore contre moi, ses enfants.

Il remplit son verre de whisky, le vide, s'en ressert un autre. Déglutit ce que je lui ai préparé. Je suis terrorisée, je ne peux rien

avalé. Je baisse les yeux sur mon assiette en attendant qu'il sorte enfin de table.

Il se ressert un ou plusieurs whiskies. Je ne peux pas le regarder. Je me fais toute petite pour me faire oublier.

Je ne sais plus comment le calmer. Même mes silences ne font rien. Même quand je m'offre à ses colères, cela ne l'arrête plus.

Je m'appuie sur l'évier, je respire. Mon cœur bat si fort. Je tremble. Je sens sa folie qui monte, je sens qu'il ne va pas me laisser partir.

Sa chaise grince, il se lève. Il se lève comme toutes les autres fois où il s'apprête à me frapper.

Ses pas lourds contre le carrelage de la cuisine se dirigent vers moi. À chaque pas, je tremble un peu plus. Je continue à faire comme si de rien n'était. En lavant la cuisine, en nettoyant les plaques, en prétendant que tout est normal, peut-être qu'il ne se passera rien ?

Je le sens dans mon dos. Ma tête bascule en arrière tout à coup. Il tire mes cheveux. Il met sa bouche contre mon oreille et murmure : « Je vais vous crever, t'entends ? Je n'en peux plus de vous ! » Puis il me retourne. Je suis face à lui, mon visage à quelques centimètres du sien. Son souffle contre ma bouche, puis son poing contre ma lèvre.

Je me contracte, le coude vers l'avant, et c'est là que sa main vient frapper. La douleur se répand jusque dans mon épaule.

Il veut continuer, mais il s'arrête. Je saigne. Il part, je sens que je perds pied. La douleur, la peur qu'il fasse quelque chose de mal. Quelque chose de très mal. Je sais qu'il en est capable. Je sais qu'il le fera.

Mes mains tremblent. Que dois-je faire ? Par quoi commencer ?

Me soigner. Je passe de l'eau froide sur ma lèvre. J'ai trop de tremblements. Il faut que ça s'arrête. Il faut que je reprenne mes esprits. Deux Stilnox, ou trois, je ne sais plus. J'essaie de respirer. Je marche difficilement jusqu'à ma chambre.

Les médicaments m'assomment. Je m'endors d'un seul coup.

Même si, en définitive, je dormirai plus de quatre heures dans un état plus que comateux, cette accalmie me semble de courte durée. Ce sont ses cris qui me réveillent. Il tambourine à la porte, donnant des coups de pied dedans de plus en plus violemment, pour l'ouvrir. Il casse de l'extérieur la poignée de la porte de la chambre. Je suis terrifiée. Il me demande d'ouvrir. Je ne sais pas quoi faire. Il me fait

peur. Finalement, j'ouvre. Il entre en trombe et se précipite vers moi.

Il hurle, mais je ne perçois qu'à peine ce qu'il dit, les médicaments m'empêchent d'émerger rapidement. J'entends : « Va-t'en, va retrouver tes putains de filles, ton connard de fils ! » Puis, voyant que je ne réagis pas tout de suite, il m'attrape les cheveux et me soulève. Là, il me pousse en dehors de ma chambre : « Va faire la soupe ! »

Je parviens à me défaire de sa main qui attrape mes cheveux, je me mets à courir et me réfugie dans la cuisine. Quand, haletante, je relève la tête, il est là, devant moi.

Aussitôt, je relève les mains et les pose sur mon visage, pour me protéger des coups. Je suis terrorisée.

En proie à une rage folle, il m'arrache ma chaîne en or. Me frappe à nouveau. Ma lèvre saigne.

Je me maintiens aux plaques de cuisson, prostrée. Quand je parviens à reprendre mes esprits, je cours dans ma chambre. En boule, j'attends que l'orage passe. Je prie pour qu'il m'oublie.

C'est là que tout a changé. C'est là que quelque chose d'inconnu en moi s'est réveillé. Quelque chose qui m'a commandée. Qui a pris possession de moi.

J'ai obéi. J'ai obéi à cette voix qui me disait : « C'est lui ou toi, Jacqueline. C'est tes enfants ou toi. » Dans mon corps, les blessures ont ravivé les souvenirs de ses coups. J'ai revu mon Pascal le dos coincé contre le mur. J'ai revu le visage de Fabienne dans cette gendarmerie. Je l'ai imaginé toucher mes filles.

Je me suis levée. J'ai pris le fusil. Et, mécaniquement, comme obéissant à un instinct de survie que je n'avais encore jamais connu, je suis ressortie. Je me suis dirigée vers la chambre.

Couloir. Terrasse. Trois coups.

L'odeur de poudre a réveillé ma raison. Je l'ai tué. J'ai tué mon mari. Je tremble.

Reprendre ses esprits. Une chose à la fois.

Je remets le fusil dans la chambre.

Puis j'appelle les pompiers : « J'ai tué mon mari. »

Après avoir parlé et tenté de raconter au mieux ce qui s'était passé ce soir-là, mes avocates ont plaidé. Elles ont montré que je n'ai pas eu le choix.

J'apprendrai en plus que Norbert avait profité de mon sommeil pour me subtiliser mes clés de voiture et ma carte de crédit, me laissant donc à sa merci. Elles ont expliqué que le réveil des femmes battues, sous emprise, venait souvent tard. Trop tard. Dans leurs mots, j'ai mieux compris ce que j'avais vécu, quel mécanisme s'était emparé de mon cerveau. Pour autant, ceux qui savent, les experts, ne se sont pas déplacés pour l'expliquer aux jurés (mal payés par la justice, m'a-t-on dit). Leur absence, moi, je l'ai payée.

La présidente m'ordonne de me lever. L'accusé prend la parole en dernier. Il me semble que je vais défaillir. Mes jambes sont endormies par la station assise, mon corps est raidi par l'angoisse, alourdi par un trop-plein de chagrin. Je tiens la barre du box à deux mains, approche mes lèvres du micro :

« Je veux demander pardon à la sœur de mon mari, Christiane, pour ce que j'ai fait... »

Je me tourne vers elle, accroche son regard. Elle acquiesce, en larmes.

« J'aimerais retrouver mes filles, mes petits-enfants... »

Je ne peux rien ajouter. Je sais que j'ai mal agi. Je sais qu'il ne faut pas tuer. Les jurés, j'en suis sûre, ont compris que je regrette mon geste.

Il est 17 h 45, la cour se retire pour délibérer.

Centre pénitentiaire d'Orléans- Saran

(3 décembre 2015 – 8 février 2016)

**Centre pénitentiaire francilien de Réau (8 février 2016 –
28 décembre 2016)**

CHAPITRE 19.

Le tribunal m'a condamnée à dix ans de prison. Dix ans, une deuxième fois. Et cette décision s'est abattue sur ma vie avec autant de poids que la mort.

Je suis rentrée dans ma cage. J'ai retrouvé ma routine silencieuse de prisonnière. Je refais chaque jour la même chose, mais avec moins d'envie, plus de peine. L'image de Fabienne accourant vers moi en pleurant à l'annonce du délibéré me hante.

Le soir, je passe des heures à lire et à relire les lettres de mes filles. De mes petits-enfants. J'ai l'impression que je ne vais jamais les revoir.

En rentrant du tribunal, je me suis regardée dans le miroir. J'ai vu mes rides. J'ai vu ces marques sur mes paupières. Et j'ai pensé que, bientôt, entre les miens et moi, il n'y aurait plus seulement la prison. Il y aurait la mort, ma mort. Mon corps de vieille dame qui s'endormirait pour de bon dans le petit lit.

Un jour, je suis dans ma cellule quand j'entends mon nom à la télévision. Je tourne la tête vers l'écran. Il y a mes avocates, il y a mes filles. La voix dit que le président va les recevoir, face à la mobilisation de l'opinion publique autour de mon cas. Puis, dans le poste, défilent des images. Je vois des gens qui tiennent des pancartes avec mon nom dessus, j'en entends d'autres qui parlent de pétition.

Je repense à ces centaines de lettres d'inconnus que j'ai reçues depuis que je suis ici. Des lettres de soutien qui me donnent la force qui me manque un peu plus chaque jour.

Tout à coup, un courant de vent chaud emplit mon corps. Moi qui me sentais si seule, ici. J'ai l'impression que mes filles sont là. Je les sens avec moi, elles se battent encore, comme pour me dire : « Tiens bon, maman. » Et tous ces gens qui, contrairement aux magistrats, reconnaissent ma souffrance. Alors que la justice m'a simplement renvoyé à la figure ma culpabilité, ces inconnus me disent qu'ils comprennent ce que je n'ai pas pu dire.

Je me sens tout à coup si heureuse, j'ai l'impression que ces années

qui me restent à vivre n'ont plus de fin.

Quelques jours plus tard, le dimanche, j'allume la télévision. La présentatrice annonce les titres du journal, et je vois que le premier sujet, c'est moi. « Le président a accordé une grâce partielle à Jacqueline Sauvage. »

Je pousse un cri de joie. Puis je fais un grand sourire au vide. J'ai envie d'appeler mes filles. Je pense à mon fils. Il serait si fier de nous, nous voir ainsi debout.

Alors, tout haut, comme s'il pouvait m'entendre, je dis à Pascal : « Regarde, mon chéri, tout ça, c'est aussi pour toi. Pour te rendre justice. »

Dans la cellule individuelle où je vais devoir rester quelques semaines en observation, j'accroche aux murs les photographies que les filles m'ont envoyées. Sur l'une, il y a le fils de Fabienne. Sur une autre, ils sont tous réunis, un soir de Noël. Sur une autre encore, mon fils. Il y a des dessins aussi. Des brouillons d'enfants.

Puis je m'inscris aux activités, à la bibliothèque. Ici, à Réau où je suis transférée le 8 février 2016, on va m'observer pour savoir si j'ai le droit d'être libre. On y évaluera ma dangerosité et mon état psychologique.

Mais je suis si bien, si remplie d'espoir que cela ne m'inquiète pas. Je n'y pense pas. Je ne pense qu'à ma famille, que j'imagine en rang d'oignons, le jour de ma sortie, devant les portes de la prison.

Les semaines passent à grande vitesse. Sur mon calendrier, je coche chaque jour qui me sépare de ma sortie. Parfois, Sylvie me rend visite. Et j'ai au moins une fois par jour chacune de mes filles au téléphone. Mes avocates sont d'un grand soutien.

Le vendredi 10 juin, on m'accorde un week-end. Trois jours entiers chez ma fille Sylvie.

Samedi midi, tandis que les filles s'affairent pour le déjeuner sur la terrasse, je les regarde depuis la salle à manger. C'est un instant qui dure une éternité. Les enfants jouent dans le jardin. Elles discutent, posent délicatement les assiettes sur la table, une autre téléphone un peu plus loin. Elles sont là, devant moi. C'est une carte postale de bonheur. Et je ne peux retenir mes larmes.

Fabienne me voit et se précipite vers moi : « Oh, ma petite maman ! » Elles accourent toutes. Nous restons là à pleurer pendant quelques minutes. C'est si beau. C'est si bon. Je me sens si vivante. Et ce moment me donne de la force pour continuer.

Le 22 juillet, je pénètre avec mes avocates dans la salle où m'attend la présidente, le directeur de la prison et d'autres magistrats. C'est là qu'il faut plaider pour ma demande de remise en liberté suite à la grâce partielle. Je suis pleine d'espoir, j'ai presque envie de sourire. Revoir mes filles a rendu un futur à leurs côtés si proche.

L'audience a été repoussée plusieurs fois. Mais ce n'est pas grave. Je suis patiente. Je savais que ça viendrait.

Je m'installe.

Puis, tout recommence. Ce n'est pas mon examen de liberté conditionnelle qui est traité, c'est un nouveau procès. Je suis jugée sur ce que j'ai fait, et pas sur ce que les experts ont observé. On me reproche la médiatisation autour de l'affaire. Les pétitions. Chaque mot de la présidente est un coup de plus. La violence de l'attaque me laisse K-O.

Mes larmes se mettent à couler. J'en veux à cet espoir qui a osé s'emparer de moi ces dernières semaines. Je m'en veux d'y avoir cru.

Le verdict tombera le 12 août : liberté conditionnelle refusée.

Mes avocates tiennent bon. Elles ne m'abandonnent pas. Au refus de ma remise en liberté, elles font appel.

Je recule, je suis désespérée. Je ne veux plus y croire. Mais, après les conseils de mes filles et leurs encouragements, je remonte la pente, me pousse. Je vais encore me battre et fais donc de nouveau appel.

Maîtres Tomasini et Bonaggiunta changent de stratégie et étouffent toute médiatisation afin que l'on ne me le reproche plus. Comme j'ai appris à le faire toute ma vie pour survivre, nous nous faisons toutes petites. La justice nous demande d'être sages, de nous taire, alors nous obtempérons en espérant avoir raison de leur réticence à me voir dehors.

L'appel se soldera par un échec. Malgré tout. Décidément, les magistrats en ont fait une affaire personnelle. Ils ne veulent pas me voir en liberté.

Retour à la case prison. Moi, la dangereuse meurtrière, dois être maintenue à l'écart de la société. Retour à la solitude des quatre murs de ma cellule. Je vais mourir ici. Rejoindre mon fils, vite.

31 décembre 2016

On ne me laisse plus jamais seule. Partout où je suis, il y a un de mes petits-enfants. Une de mes filles. Un de mes gendres.

Sylvie, Carole et Fabienne ne veulent pas qu'il m'arrive quelque chose. Elles ne veulent pas qu'il m'arrive du mal.

Depuis que François Hollande m'a graciée, le 28 décembre 2016, mes filles ne me lâchent plus. Et sentir sa famille là, tout près, après toutes ces années, c'est si bon.

Les procès et la demande de remise en liberté ont été vains. La justice n'a pas entendu les coups. Elle n'a pas entendu les viols. Elle n'a pas prêté oreille aux crimes incestueux.

Elle a douté de nous. Elle a douté de chacun des mots qu'ont dits mes filles. Elle me voulait derrière les barreaux.

J'y suis allée. Quatre ans.

Mais je suis là.

Le deuxième jour de ma sortie, j'ai demandé à mes filles qu'elles m'emmènent sur la tombe de Pascal. J'ai cueilli de belles fleurs. Des roses d'hiver. Je les ai réunies en un petit bouquet.

Quand nous sommes arrivées là-bas, je me suis assise sur le rebord de la tombe. Je lui ai raconté ce que ses sœurs avaient fait pour moi, pour nous. Et je me suis excusée. Je lui ai demandé pardon. Pardon des milliers de fois.

Puis je lui ai promis de veiller sur ses enfants. Je lui ai promis de veiller sur nous. « Tu peux maintenant dormir tranquille, mon chéri. »

J'ai pensé très fort à ses boucles d'ange. Ses boucles sur lesquelles il se repose aujourd'hui. Loin de Norbert, loin de ce monstre qui l'a tant fait souffrir.

Mon fils.

En partant, j'ai mis la main sur mon cœur. J'ai senti qu'il était là. Qu'il était avec moi.

J'ai compris que c'était lui qui m'avait empêchée de mourir. J'ai compris que c'était lui qui avait donné de la force à ses sœurs pour se battre.

Repose en paix, mon fils.

À mes enfants

Vite, vite, vite, ce temps après lequel
j'ai couru durant toutes ces années
Prendre son temps. Le temps de profiter
de chaque minute, de chaque odeur,
de chaque vision, de chaque rencontre.
Temps que j'ai escamoté durant des années
pour ne pas penser, pour supporter.
Temps dont je profitais à chaque partie
de pêche aux côtés de ma fidèle compagne Ulka.
À ces rencontres avec mes petits-enfants,
mes arrière-petits-enfants,
qui étaient trop courtes.

Temps dont je profite avec ma famille
lorsque je dessine, que je m'évade en mer
à bord du bateau que je viens d'imaginer,
lorsque je dessine la faune et la flore
qui tant me manquent par leurs odeurs,
leur beauté, leur proximité.

Je rêve un instant, par une nuit de beau temps,
malgré ma tristesse de ton absence.

Je pense à toi, si courageux
durant tous ces moments.

Tu me disais souvent :

« Allez, maman, prends ton temps
et repense aux bons moments passés.

Toi, toujours présente,
enfermée dans ton mutisme
pour ne blesser quiconque,
toutes ces années perdues sans te voir,
à ne profiter de ta présence
que de temps en temps.

Toi, la gardienne du bon ordre en toutes choses,
toujours là pendant ces années de labeur,
trouvant toujours une bonne solution.

Toi, la pirate, toujours en guerre,
toujours à fond pour aider,
pour soutenir la barque à nos côtés,

*contre vents et marées,
pour qu'elle ne chavire pas.
Malgré cette galère ambiante,
toujours gaie tu me faisais repartir
vers d'autres horizons. »*

Remerciements

Merci à Karine Plassard, Véronique Guegano, Coco, Carole Arribat, Éva Darlan, Valérie Boyer et Nathalie Kosciusko-Morizet.

Merci aux comités de soutien, aux hommes et femmes politiques, aux artistes.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés, dans la rue, en signant des pétitions et en envoyant des lettres.

Merci à vous.

Conception graphique : NW

Photographie de couverture : © Vincent Capman

© Librairie Arthème Fayard, 2017

Dépôt légal : février 2017

ISBN : 978-2-213-70309-1